

# **défense de Occident**

A 193

UNIVERSITY  
OF MICHIGAN

DEC 14 1971

Maurice BARDECHE :

Parallèle de Sékou-Touré et de Gaulle

PERIODICAL  
READING ROOM

F.-H. LEM :

Mort de la liturgie (II)

Michèle RALLO :

Degrelle et le rexisme

Jean-Paul ROUDEAU :

La Génération des hussards ou l'insolence littéraire

Rapport sur l'U.R.S.S.

CHAQUE MOIS, VOUS DEVEZ LIRE

---

# L'ELITE

## européenne

---

LA TRIBUNE DES NATIONALISTES

Spécimen gratuit sur demande

62, rue de Ponthieu, Paris (8°)

---

En Vente :

MAURICE BARDECHE

**MARCEL PROUST** romancier

TOME I

d'après les cahiers de brouillon inédits de Marcel PROUST

Plus de 200 références inédites.

1 Volume in-8° de 440 pages. — Prix : 30 F. H.T.

(Le deuxième tome sera mis en vente en avril 1971)

LES SEPT COULEURS

68, rue de Vaugirard, PARIS (6°). — C.C.P. 2182.19 Paris

AP  
20  
D  
n.  
no.

Ma  
d

F.-H

F. J

Mic

Jean

o

Mic

li

J.-F

b

CH

La

V

Dri

D

13,

AP

20

D32

n.s.

no. 94-100

# Défense de l'Occident

Nouvelle série — 19<sup>e</sup> année

Janvier-Février 1971 — N° 94

## SOMMAIRE

Maurice BARDECHE : <i>Parallèle de Sékou-Touré et de Gaulle.</i> .....	3
F.-H. LEM : <i>Mort de la liturgie (II).</i> .....	7
F. B. : <i>Rapport sur l'U.R.S.S.</i> .....	29
Michele RALLO : <i>Degrelle et le rexisme.</i> .....	43
Jean-Paul ROUDEAU : <i>La Génération des hussards ou l'insolence littéraire.</i> .....	57
Michel RIMET : <i>Réflexions sur la législation familiale.</i> .....	61
J.-F. SETZE : <i>Combattants du front de l'Est et combattants du front intérieur.</i> .....	69

## CHRONIQUE DES LIVRES

<i>La correspondance Barrès-Maurras</i> , par Jean CHAUVY. ....	80
<i>Drieu la Rochelle et les femmes</i> , par Françoise VIDAL. ....	92

13, rue des Montibœufs - PARIS (20<sup>e</sup>) - CCP 65.35.65 Paris

# BULLETIN D'ABONNEMENT

---

Veillez m'inscrire pour un abonnement de  
à votre revue *DEFENSE DE L'OCCIDENT* à partir du  
N° .....

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

Signature :

Prix numéro ordinaire : 4 F  
*Abonnements.* 1 an : 40 F  
Etranger : 1 an : 42 F  
Propagande 100 F

*Paiement par mandat, chèque bancaire, ou virement postal  
adressé à « Défense de l'Occident », 13, rue des Montibœufs*

*Paris-20<sup>e</sup> — C.C.P. 65-35-65 Paris.*

**Pa**

Le  
égal  
une  
ne s  
Com  
Ce  
mod  
et p  
tives  
teme  
le m  
exac  
Le  
ont  
Pierr  
inter  
polit  
dans  
de s  
minis  
et de  
la m  
avion  
préc  
dison  
avons  
buna  
n'étai  
n'hés

Maurice BARDECHE

---

## Parallèle de Sékou-Touré et de Gaulle

Les semences donnent des fruits inattendus. Les amnésies également. Les pendus de Guinée ont permis de diagnostiquer une maladie collective de la presse de langue française : elle ne se souvient pas et ne sait pas lier les effets et les causes. Comme les vieillards, elle ne reconnaît pas non plus.

Cette défaillance intellectuelle, qui est parfois bien commode, lui a permis d'exprimer une indignation non feinte et presque unanime devant les effroyables exécutions collectives du cher gauchiste Sékou-Touré. Car elle avait complètement oublié que notre pays a donné, il y a peu de temps, le même spectacle, en s'excusant ou plutôt en se glorifiant exactement pour les mêmes raisons.

Les hommes politiques, les journalistes et les patriotes qui ont trouvé bien normal qu'on attache au poteau d'exécution Pierre Laval et Pucheu, les directeurs de la police et les intendants de police, les préfets, les chefs des mouvements politiques, les journalistes et les écrivains, qu'ils englobaient dans l'accusation collective de trahison, quel droit ont-ils de s'indigner que Sékou-Touré attache à une potence des ministres, des hauts fonctionnaires, des dirigeants politiques et des adversaires de toutes sortes contre lesquels il dirige la même accusation ? N'ont-ils pas été jugés, comme nous en avons montré l'exemple, par des tribunaux dont Sékou-Touré préconise le courage et affirme l'impartialité ? Quand nous disons que ces juges ne sont que les exécuteurs du pouvoir, avons-nous oublié que les hommes qui composaient nos tribunaux d'exception et les misérables qui les présidaient n'étaient aussi que des exécuteurs d'une vengeance, dont on n'hésitait pas à proclamer la nécessité ?

Quelle différence y a-t-il donc ? Sékou-Touré, en des communiqués hautains et irrités, revendique le droit de son pays à se débarrasser des criminels qui ont attenté à son indépendance. Qu'avons-nous fait d'autre en créant, en institutionnalisant la notion de « criminalité politique », qui tenait une place éminente dans les discours du ministre démocrate-chrétien Teitgen et dans les rapports des hauts fonctionnaires chargés de l'administration de la justice ? M. Henri Teitgen n'était ni nègre, ni fétichiste. C'est pourtant lui qui a ouvert la route et qui a posé la première pierre. Sur la notion nouvelle de « criminalité politique », on peut dresser des milliers de potences et bâtir des centaines de prisons.

Ne parlons pas de chiffres. Nous gagnerions non pas de plusieurs manches, mais avec plusieurs tours d'avance. Quelque spectaculaire que soit la férocité de Sékou-Touré, il n'a pas encore montré les membres raidis de ses adversaires torturés sortant des poubelles comme celles qu'on pouvait voir au petit jour devant les bâtiments de l'Institut Dentaire, il n'a pas fusillé les ennemis de son régime par paquets comme nous l'avons fait à Grenoble, à Toulouse, à Nîmes, à Limoges, et il est loin d'aligner, proportionnellement à la population, les 100.000 cadavres que le ministre de l'Intérieur Tessier, autre démocrate-chrétien, reconnaissait officieusement en 1946, ni même le nombre de condamnations à mort « légales » qui figurent dans les rapports du ministère de la Justice.

La joie populaire qui a tant choqué les âmes sensibles ne nous était pas non plus inconnue. Les communistes, les résistants, les dénonciateurs par tempérament ou les tortionnaires par sadisme, tous ceux qui se prenaient pour des « patriotes » ont participé allègrement chez nous à la chasse aux « traîtres » et ont même souvent tenu pour indispensable de participer à leur « châtiment ». La chienlit joyeuse qui accompagna « l'épuration », comme elle accompagne toutes les secousses lors desquelles on « débride » les instincts, n'a rien à envier aux acclamations qui saluèrent les pendus guinéens. Cette joie avait son reflet dans la presse. Les chroniqueurs judiciaires de 1944, tous juifs, trouvaient même qu'on ne tuait pas assez. Les penseurs professionnels aussi. Claudel, apoplectique, se prenait pour Couthon, le doux

Camus trouvait l'épuration languissante. Quant aux professionnels de la pensée pure, la queue de séminaristes dans laquelle il y avait pêle-mêle Mounier, Sartre, Martin-Chauffier et quelques autres lugubres cagots, ils n'ouvraient la bouche que pour hurler à la mort comme les négresses hystériques de Conakry.

Alors, qu'est-ce que nous avons à reprocher à Sékou-Touré ? De Gaulle fumait un cigare pendant qu'on lui exposait le recours en grâce de Brasillach. Pourquoi Sékou-Touré ne caresserait-il pas son gris-gris en refusant, lui aussi, sa signature ? Il n'a été ni plus vain, ni plus inhumain que de Gaulle dans ses proclamations et dans ses commentaires. L'indépendance, après tout, c'est un mot qui a le même sens à Conakry et à Paris. La « grandeur de la Guinée », c'est un verbiage qui n'est pas plus ridicule à l'heure actuelle que l'expression « la grandeur de la France », et qui signifie la même chose : « Je coupe les têtes, quand cela me plaît ». Nos brandisseurs de coupe-coupe se valent. Leur suffisance étant égale, celle de Sékou-Touré est même plus légitime, car il a consolidé son empire au lieu d'en perdre un sans nécessité.

Ceux de nos lecteurs qui ont une tournure d'esprit philosophique se demanderont peut-être s'il faut en conclure que la France de 1945 était retournée à la négritude ou s'il faut se féliciter que les noirs de la Guinée se soient élevés au même niveau que les patriotes français de 1945. Nous n'aurons pas l'outrecuidance de trancher seuls cette question sur laquelle les cerveaux patentés de notre époque n'ont pas encore « pris position ». Nous ne manquerons pas de recueillir avec intérêt leur opinion sur ce point et de la faire connaître à nos lecteurs.

La rapidité des événements a surpris les cœurs sensibles. Ils n'ont pas eu le temps de faire une pétition. Nous ne doutons pas que, s'ils l'avaient pu, ils se seraient élevés avec vigueur contre cette justice expéditive qui ressemble tant à celle qu'ils ont applaudie il y a vingt-cinq ans. Nous croyons indispensable, toutefois, de leur faire remarquer que leur intervention aurait plus d'autorité s'ils condamnaient en tous les temps et sous toutes les latitudes ce qui les indigne si fort aujourd'hui. Les plaintes et représentations qui viennent de notre pays auraient plus de poids, également, si le gouver-

nement français se désolidarisait de la parodie de justice dont la France a donné le spectacle en 1945, s'il annulait les sentences prononcées par les tribunaux de cette époque, dans leur substance, et autant qu'on le peut, dans leurs effets, et s'il avait l'honnêteté de déclarer une réhabilitation générale qu'il n'est pas suffisant de promettre lorsqu'on fait campagne, mais qu'il faut aussi avoir le courage de prononcer.

Maurice BARDECHE.

P.-S. — La campagne sur le régime politique qu'on mène actuellement s'accompagne de la même amnésie et repose, de plus, sur une confusion. On a refusé d'accorder le régime politique à des hommes qui étaient poursuivis pour leurs articles ou leurs déclarations, c'est-à-dire pour leurs opinions, ou pour une simple appartenance à un parti politique. On me l'a refusé quand j'ai été arrêté en 1950 en application de la loi sur la presse de 1881. On le réclame aujourd'hui pour les auteurs de violences, de séquestration, de défenestrations, de hold-up, de vols et de déprédations, actes qualifiés crimes ou délits dans toutes les législations. Avec ce système, un trafiquant de drogue qui déclarerait qu'il a agi « dans un but politique » bénéficierait automatiquement du régime politique. J'approuve, bien entendu, le rétablissement du régime politique, qui n'a été suspendu que par abus et arbitraire depuis 1944, mais à condition que ce régime ne soit appliqué qu'aux infractions aux lois qui limitent, à tort du reste, le droit d'exprimer une opinion tenue pour subversive.



# *Mort de la liturgie*

(II)

« *Dilexi, Domine, decorem domus tuæ et locum  
habitationis gloriæ tuæ* »

Ps. 26-8

Un certain nombre de lecteurs de cette revue ont bien voulu me faire part des réactions suscitées par un premier article, paru dans le N° 87 de février, sous le titre de « *Mort de la Liturgie* » : réactions personnelles et réactions secondes de ceux auxquels ils avaient communiqué le texte de cet article, estimant qu'il ne pouvait les laisser indifférents. A de rares exceptions près l'approbation fut unanime. Seules quelques âmes timorées estimèrent de tels propos sinon inadéquats du moins inopportuns, comme portant atteinte au respect de l'ordre et de la hiérarchie dans l'Eglise. C'est afin d'éclairer les uns et donner bonne conscience aux autres, mais surtout afin de rendre plus explicites certaines de mes propositions, que j'entends revenir sur un sujet à la fois si brûlant et si grave, essayant de relever encore le débat, posant quelques questions préjudicielles à toutes considérations d'ordre théologique ou strictement confessionnelles.

La première de ces questions concerne l'usage d'une langue liturgique. La seconde, celle de la musique sacrée, dont les formes, les traditions, la valeur esthétique (et

partant liturgique) apparaissent étroitement liées à l'usage et au maintien d'une langue universelle, hors de tout recours aux langues vernaculaires réservées au domaine de la catéchèse et de la vie religieuse individuelle. Je pense que lorsque ces deux questions auront été parfaitement élucidées avec les réponses objectives qu'elles comportent, maintes ambiguïtés, nombre de points de vue aberrants, de fausses opportunités auront été écartés du débat. Tous les lecteurs de bonne foi et qui, parce qu'ils sont chrétiens et catholiques de stricte obédience, auraient pu être choqués par des critiques visant un état de fait bien plus qu'un principe, seront amenés à reconsidérer le problème de la réforme de la liturgie sous son véritable jour.

#### *Le latin langue liturgique.*

La grande innovation et qui n'en est à proprement parler pas une, puisque après bientôt cinq siècles elle ne fait que reprendre celle de la réforme protestante, est la substitution dans les prières publiques et la célébration des offices liturgiques des langues vernaculaires au latin traditionnel. Et pour quelles raisons ? A vrai dire, il n'y en a qu'une. Elle est capitale, elle est significative. Prétendant revenir à l'Évangile et à son enseignement primitif voulant alléger l'Église d'un traditionalisme qu'ils estimaient être une végétation parasite occultant les voies de la Foi, les réformateurs supprimèrent la liturgie pour y substituer une pure catéchèse, un simple enseignement moral basé sur la libre interprétation des Écritures : faisant ainsi bon marché du Droit canon, de tout apport traditionnel, qui résultait de quinze siècles d'exégèse scripturaire, de la doctrine des Pères, et de cette assimilation par l'Église de tout un passé qui avait ses racines non seulement dans la Synagogue mais aussi dans une tradition immémoriale, mystique et mystagogique, ayant imprégné les religions antérieures dites païennes, lesquelles n'étaient elles-mêmes que les rameaux entés, selon les circonstances et le temps, sur un tronc commun, se rattachant aux plus anciennes

croyances de l'Humanité, fondement du spiritualisme, de la foi en Dieu et de tous les cultes qui les manifestent en les entretenant.

En fait et en définitive, sans renier en bloc cet apport millénaire, prétendant seulement vouloir le rénover en le purifiant, la Réforme n'avait été qu'une tentative de substituer à cette spiritualité transcendante, qui postule une métaphysique religieuse, un rationalisme fidéiste ayant pour mesure l'homme. Si de telles ambitions ne se traduisaient pas dans les propositions théologiques des réformateurs, prenant parti pour une prédestination, laquelle n'était, à tout prendre, qu'une transposition mystique d'un *déterminisme* n'ayant pas encore découvert son véritable visage, elles étaient impliquées sous les formules. S'il ne faut pas lier étroitement *protestantisme* et *humanisme*, car la Renaissance vit s'épanouir *l'humanisme chrétien*, il n'en reste pas moins qu'il y eut corrélation historique, parallélisme entre ces deux manifestations de la pensée moderne, amorcée par des causes communes, bien qu'ayant eu des visages distincts et une éthique apparemment contradictoire. La Réforme fut puritaine et iconoclaste, l'Humanisme renaissant, esthétisant et iconophile.

Abolissant l'office liturgique — dont le cœur est la Messe, précédée et suivie de toutes les heures canoniales — supprimant le sacerdoce, dont le rôle essentiel réside dans la célébration de l'Office divin axé sur cet acte fondamental qui est le sacrifice et l'offrande de la victime sainte, Christ substitué à toutes les victimes et à toutes les offrandes, celles des animaux vivants, celles des prémices des fruits de la terre, qu'accomplissait la Loi mosaïque, comme tous les sacrificateurs en toutes les religions, pour s'en tenir à la partie seconde, purement édifiante, de l'homélie et des lectures bibliques, les réformateurs rejetaient tout naturellement le recours à la langue liturgique et prétendaient s'en tenir à l'usage des langues vulgaires, seul moyen de se faire entendre des fidèles dans le prêche, devenu *l'acte essentiel* de réunions, qui n'exigeaient même plus une enceinte consacrée mais, toujours à l'imitation de ce qu'il croyait être la pure pra-

tique évangélique et apostolique, un lieu quelconque, sanctifié seulement par l'omniprésence de l'Esprit saint : « *Là où nous sommes assemblés, là est aussi le Christ* » (1). L'aboutissement d'une telle réforme était une sécularisation de l'Eglise. Et si le pastorat devait se maintenir, ce n'était que comme une simple fonction, non plus comme l'accomplissement d'un sacerdoce, lequel implique, exige l'ordination. Il est à peine besoin de réfléchir longuement pour constater, hors de tout impact moral et social, ce que signifiait cette réforme capitale dans l'Eglise, à laquelle après cinq siècles les tentatives actuelles d'*aggiornamento* se rattachent de la manière la plus directe, et dans l'esprit et dans le fait (2). Si elle devait définitivement s'accomplir, entraînant l'abolition de la hiérarchie ecclésiastique, celle de toute l'organisation spirituelle et administrative sur laquelle repose l'Eglise catholique, apostolique et romaine, nous assisterions au triomphe définitif de la réforme luthérienne et calviniste dans une Eglise, désormais sans chef, sans prêtres, bientôt sans dogmes, et à une révolution religieuse sans précédent dans l'Histoire. Si j'extrapole ainsi, ce n'est pas par goût de la généralisation, mais par simple objectivité et à seule fin de me rendre à l'évidence.

Cette mise au point une fois faite, il faut revenir à la signification d'une langue liturgique dans une religion fondée sur le dogme, sur une certaine conception de la condition humaine, des rapports d'un monde visible et transitoire avec un monde invisible et permanent, sur une notion fondamentale de Dieu et d'un Univers émanant de lui. C'est sur ces données capitales, on peut dire essentielles, que reposent et qu'ont toujours reposé religions et cultes qui s'y rattachent, aux époques historiques et préhistoriques, dans tous les pays du monde, sous toutes les latitudes, dans toutes les nations et chez tous les peuples. Là-dessus l'Histoire des religions est positive, en quelque esprit qu'elle ait pu être conçue et écrite, par des historiens spiritualistes ou par des historiens athées étudiant le problème religieux comme un simple phénomène d'ordre psycho-social. On peut

admettre et on doit admettre que l'Ethique puisse avoir d'autres ressorts que le ressort religieux, que la morale individuelle et collective puisse avoir d'autres déterminants que des déterminants d'ordre religieux en fonction d'une certaine croyance. On peut admettre que l'instauration d'une morale civique puisse s'opérer en fonction d'impératifs psychologiques, sociaux, voire économiques, assortis de sanctions purement juridiques se référant à des codes dont le seul support est l'ordre politique et social, l'appartenance à une certaine communauté. Et en un tel contexte la notion religieuse n'a pas à être impliquée, car elle postule et subsume un autre ordre, d'autres rapports entre les membres d'une communauté d'âmes, centré sur la croyance et l'adhésion à une réalité spirituelle transcendante. Là est le point crucial, là est le cœur du débat, s'il prétend s'instaurer dans l'Eglise et dans les Eglises, que ce soit dans les conciles tenus par leurs mandataires ecclésiastiques, que ce soit dans les libres discussions des fidèles, en ce dialogue permanent qui tient tant à cœur à tous les contestataires, à tous les débatteurs passionnés de ces colloques interminables, en lesquels on prétend remettre tout en question et réformer chaque matin l'ordre établi. Car il s'agit d'un ordre établi et les églises protestantes elles-mêmes, dans la mesure où elles ont conscience de leur unité dans leur spécificité, ne l'entendent pas autrement, avec peut-être une rigueur dans les positions que n'eut jamais l'Eglise catholique, dont elles commencèrent par battre en brèche l'organisation hiérarchique et dogmatique (2). Là encore mon exposé est un exposé historique et critique, simplement objectif et sans aucun parti pris.

On conçoit très bien que dans une telle conception du lien religieux et de la vie religieuse, fondée sur le libre examen des Ecritures et leur interprétation purement philologique, le recours aux langues vulgaires soit non seulement désirable, mieux nécessaire. Comment concevoir une leçon de morale, civique ou religieuse, administrée autrement que par recours au langage des fidèles ou des catéchumènes que l'on prétend instruire. Dans sa propre catéchèse l'Eglise catholique ne l'a jamais en-

tendu autrement. Cela ne souffre aucune discussion d'aucune sorte, au risque de rendre la discussion impossible! Comment enseigner les mathématiques sans le langage des nombres, la littérature sans la langue qui l'informe? Mais à partir du moment où il peut s'agir d'autres choses que de pédagogie religieuse, de relations quotidiennes et communes, de compréhension et d'assistance réciproques, toutes choses qui peuvent être de l'ordre de la charité sans excéder cependant celui d'une simple solidarité humaine, ce qu'il est convenu de qualifier *morale civique*, sujette d'ailleurs à des conceptions et à des orientations différentes selon le milieu, l'époque et les conventions. Mais s'il s'agit de transcender ces valeurs reçues, limitatives, transitoires, autant que peuvent l'être nos structures sociales, les systèmes politiques auxquels elles se réfèrent, si à des notions particulières, valables, nécessaires, toutes respectables à des degrés divers — morales de classes, de clans, de races — nous entendons substituer certaines valeurs universelles et permanentes, auxquelles les hommes de toutes les sociétés et de tous les temps puissent apporter, sans restriction, ni débat, leur adhésion, s'il s'agit non de la condition humaine, toujours transitoire, mais de l'avenir spirituel de l'humanité, alors le recours à un langage particulier, à sa terminologie propre, aux concepts et habitudes mentales qu'il implique en les déterminant, ce recours est à la fois insuffisant et parfaitement inadéquat. Comment, en effet, introduire le plus dans le moins, intégrer l'universel dans le particulier? La Bible nous administre, sous forme allégorique, certaines leçons, qui sont autant de mises en garde. Celle de la Tour de Babel représente cette entreprise d'œcuménisme impossible, vouée à d'inéluctables échecs. Par contre, celle de la Pentecôte est chargée d'un symbolisme opérant et nous montre comment, dans la pluralité des langages et l'hétérogénéité des idiomes, peut intervenir la communication de vérités supérieures, suprasensibles, de l'ordre de la transcendance et du mystère et pouvant pénétrer les âmes intuitivement.

Liturgie, action publique, acte religieux essentiel, par lequel doit s'opérer la communion des âmes qui est

l'amorce de la communion des saints ; comment une telle union, comment une telle effusion mystique pourrait-elle devenir opérante à la faveur des lamentables manifestations extérieures du culte, actuelles ? Comment les pauvres homélies administrées sur les ondes dominicales par des religieux bien intentionnés (l'enfer est pavé de bonnes intentions) pourraient-elles trouver ce chemin, dans le tumulte de la vie et cette marée sonore, ce bavardage perpétuel et intensif, où les idées sont appelées à se noyer comme des nouveaux-nés que l'on jetterait à la mer afin de leur apprendre à nager ? Comment toute cette chienlit pseudo-liturgique, en des églises assaillies par le vacarme extérieur, où il y a moins d'unanimité et de participation que dans la moindre salle de cinéma insonorisée où l'on projette le film le plus conventionnel ou le plus stupide, comment de telles manifestations religieuses seraient-elles efficaces au double plan d'une foi commune, bientôt sans objet, et d'une vie intérieure pratiquement inexistante ? Je pose simplement la question à nos archevêques motorisés, à nos prêtres en pull-over, à ces religieux saltimbanques, qui n'ont même pas la tenue et l'accent de sincérité touchant de « ces musiciens du ciel », ces soldats de l'Armée du Salut, qu'on pourrait croire en rupture de cirque, mais qui affrontent l'auditoire populaire avec un cœur ingénu et une absence parfaite de respect humain ?

Plus on prétendra mettre le mystère en pleine lumière, plus ce mystère s'occultera et au lieu d'aller à l'invisible par le visible, selon les seuls chemins possibles qui sont ceux de la grâce et de l'enfance spirituelle, on enfoncera de plus en plus l'homme dans un matérialisme inconséquent et sans espoir. A vouloir trop prouver on ne prouve rien, la réalité que l'on entend saisir s'évanouit dans le formalisme des argumentations et des termes. Comment ne pas saisir l'inanité de telles démarches, de cette surenchère verbale qui abolit tout et nous laisse aussi lamentablement dénué dans notre solitude que pourrait l'être le moins religieux des êtres, le plus privé de toute lumière surnaturelle, de tout effet de la grâce ?

Peut-être prétendra-t-on mettre en cause la nature

même, la valeur et la portée de ce latin liturgique, qui n'est, à tout prendre, qu'un dialecte de basse latinité et dont on peut contester la signification et la valeur littéraire ? C'est encore bien mal poser le problème et vouloir substituer une erreur à une autre erreur ? Le latin liturgique, outre ses mérites incontestables, appréciés de tous ceux, poètes et écrivains, qui l'ont pratiqué, compris et goûté, le latin liturgique a comme d'autres langues liturgiques, — le grec des églises de rite oriental, le slavon des églises orthodoxes russes, l'hébreu des communautés juives, l'arabe littéral chez les musulmans, le sanscrit chez les Brahmanes, d'autres langues archaïques dans les communautés religieuses d'Orient et d'Extrême-Orient, — le mérite essentiel d'être une langue réservée, hors précisément des chemins profanes, porteur de résonances traditionnelles, et qui par destination, convenance, usage et sans être une langue d'initiés, avec ce que le terme comporte de limitatif et d'exclusif, reste l'instrument liturgique et théologique au service d'une communauté spirituelle, laquelle en sa vocation œcuménique aspire à l'universalité sans autre restriction que la communauté de foi et de destin (3). Les langues vernaculaires, pour valables qu'elles apparaissent, quelle que soit la richesse de leur vocabulaire, la souplesse de leur syntaxe, sont des langues en perpétuelle évolution, à vocation restreinte, en raison même de leur inéluctable concurrence politique et culturelle ; et on ne peut espérer que la prédominance de l'une d'entre elles, voire quelque espéranto, puisse un jour transcender leur incommunicabilité réciproque, toujours soumises au pis-aller des interprétations et des traductions. En admettant que cet obstacle dirimant puisse être levé, il n'en resterait pas moins que le langage quotidien des hommes restera un langage de valeur pragmatique, axé sur les préoccupations d'ordre positif, qu'il soit théorique ou pratique, empirique ou scientifique, intuitif ou rationnel. Ce ne sera jamais le langage de l'intercession, de la prière liturgique, le langage de l'homme parlant à Dieu, en l'accomplissement d'actes rituels, n'ayant d'autre mesure que celle qui précisément doit transcender toutes mesures.



Cette observation capitale pourrait appeler d'autres aperçus, d'autres développements qui auraient leur application et leur retentissement sur bien des plans. Il suffit cependant de la formuler clairement pour lui donner immédiatement son intelligibilité, amorçant toutes réflexions qu'elle implique. Et pour cela il n'est pas nécessaire de faire intervenir, comme d'aucuns le pensent, cette notion de *magie* appliquée à l'exercice d'actes liturgiques et, dans le dogme chrétien catholique, à l'administration des sacrements, ces sacrements que la communauté des fidèles, égarés par les pratiques et errements actuels, est en train de perdre de vue, pour s'en tenir à l'accomplissement de gestes dépouillés de leur signification mystique, de leur vertu effective. *Quid* du Baptême, de la Pénitence, de l'Eucharistie, de la Confirmation, de l'Ordination, du Mariage, de l'Extrême-Onction ? Pour la plupart des fidèles il s'agit désormais de cérémonies analogues à celles qui dans le calendrier des actes solennels de la vie profane n'ont valeur que d'actes occasionnels et celle d'un souvenir qui peut être heureux selon les circonstances. Et, cependant, ce que cette notion même de magie opératoire peut recouvrir, en se référant à des croyances et à des pratiques tombées en désuétude, n'est pas négligeable, car s'y retrouvent les linéaments d'une tradition religieuse immémoriale, hautement respectable en ce qu'elle pouvait signifier et exprimer. A cette tradition ésotérique l'Eglise elle-même fait une quotidienne référence dans les premiers versets de l'Evangile de Jean, que ses prêtres récitent après avoir célébré la messe : « *Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu. Cela était à l'origine. Toutes choses furent accomplies par lui et sans lui rien de ce qui a été fait ne se serait fait ; en lui était la vie et la vie était la lumière des hommes...* ». Je m'excuse de cette traduction plus ou moins inadéquate, autant que toute traduction. Dieu sait cependant quelles libertés les modernes adaptateurs des textes liturgiques prennent avec eux, chacun dans son langage et selon sa propre intelligence de textes qui doivent être entendus *stricto sensu*. Que le texte de la *Vulgate* au regard de la version

des *Septante* et des textes araméens ou hébraïques des versions originelles, elles-mêmes transcriptions des versions orales traditionnelles, puisse présenter des altérations ou des variantes, cela est du domaine exégétique et n'a d'importance que pour la dogmatique et l'interprétation théologique des textes sacrés : chargés d'un triple sens (littéral, allégorique, mystique) qui ne se révèle en sa plénitude qu'à une étude approfondie et, dans sa portée transcendantale, l'ultime, qu'au prix des méditations les plus hautes. Mais ceci n'a rien à voir avec la valeur liturgique d'un texte qui reste opérante par sa seule réalité et a droit, de ce chef, à toutes les révérences. On sait de quelle vénération *la Thora*, rouleau sur lequel s'inscrivent les livres de Moïse, *le Pentateuque*, livre de la Loi, est entourée dans les synagogues, comme le sont tous les livres sacrés en toutes les religions du monde. C'est là une réalité spirituelle que les Pères conciliaires paraissent perdre de vue et qu'ils feraient bien de se rappeler s'ils ne veulent pas qu'un jour, qui n'est peut-être pas si lointain, le Livre ne leur tombe des mains, pour devenir une quelconque curiosité philologique dans les bibliothèques du futur.

*La musique liturgique, ses sources et sa valeur traditionnelle.*

Ayant rappelé ces vérités et ces faits, il convient d'examiner une question non moins essentielle, car elle n'en est que le prolongement, celle qui se rapporte au maintien de la musique liturgique, accompagnement nécessaire des offices et en particulier de la célébration de la Messe. Les travestissements dont elle fait l'objet, l'abandon, pour ne pas dire le mépris, dans lequel est tenue désormais sa manifestation traditionnelle, la plus haute, la plus parfaite, la plus belle, la musique grégorienne avec ses recueils — rituel, missel, graduel, antiphonaire, psautier — étroitement liée qu'elle était avec les lectures latines, ont provoqué l'étonnement et l'indignation de tous les musiciens sans distinction : musiciens d'église, organistes, maîtres de chapelle, musiciens pro-

fanés et musicologues, ayant pour le trésor de la musique liturgique une admiration d'autant plus fondée que de cette musique liturgique a procédé, au cours des âges, toute l'évolution de la musique profane moderne, thématique, modale et tonale, mélodique et harmonique. Mais là encore il convient de s'attacher aux données fondamentale.

Elles ont trait à l'origine, à la formation et aux conditions de formation de la musique liturgique chrétienne. Cette musique apparaît étroitement liée aux textes qu'elle accompagne, qu'elle illustre, s'attachant à les rendre plus intelligibles à l'esprit et plus sensibles au cœur. L'origine des mélodies et psalmodies grégoriennes remonte au haut moyen-âge avec adaptation probable d'un folklore musical, dont il conviendrait de rechercher les sources dans le rituel des cultes polythéistes de l'époque romaine et grecque, ainsi qu'en divers emprunts faits aux chants hébraïques, recueillis dans les synagogues du Bas-Empire, dont s'inspirèrent très certainement les premiers chrétiens appartenant aux communautés juives dispersées dans l'Empire romain et très nombreuses à Rome même. Ce qui est fondamental, c'est le fait que toute la phraséologie mélodique de la musique grégorienne, aussi bien en ses racines premières que dans ses développements et acquis ultérieurs, s'est constituée sur la trame phonétique des textes latins qu'elle habille, dont elle s'inspire, — aussi bien dans l'esprit et le caractère suggestif des séquences mélodiques, ayant présidé à la création des neumes, que dans la musicalité propre à la phrase latine, à sa vocalisation, à ses cadences, — compte tenu de ce que le latin, comme toutes les langues romanes qui en sont dérivées, était une langue accentuée, fortement nuancée par l'alternance des longues et des brèves, sur laquelle repose sa métrique, sa prosodie, aussi bien que sa rhétorique.

Il ne faut pas oublier que les langues avant d'être fixées par l'écriture — à base d'idéogrammes et de phonogrammes, qui en sont des adaptations plus ou moins fidèles — étaient originellement de simples *gestes sonores*, la représentation d'attitudes mentales de l'homme

réagissant devant la réalité vivante, traduisant ses élans les plus élémentaires sous forme d'onomatopées, simples signes d'acquiescement, de refus, d'approbation ou de désapprobation, d'avertissement ou d'information, avant, grâce à l'articulation, d'exprimer des concepts, des idées et devenir instrument d'échanges : fait vocal, fondé sur l'émission initiale de sons inarticulés qui, selon leur hauteur, leur intensité, leur modulation furent à l'origine du *vocalisme*, puis sur l'articulation, introduisant par la consonance la cadence et le rythme en des séquences vocales, qui sans cet élément de différenciation et de variation en seraient restées à un stade limité, aptes seulement à exprimer des émotions.

On peut, on doit donc considérer que la musique en tant que moyen d'expression autonome n'est qu'une adaptation, une extension d'abord mélodique, puis harmonique du langage primitif, phénomène sonore qui, dans la mesure même où il s'est diversifié et enrichi, en son aptitude à exprimer les états de sensibilité et de conscience de l'homme, est devenu lui-même musique. Par l'invention des instruments de diverses natures à percussion (les premiers inventés), à vent, à friction à pincement exploitant la vibration des corps solides et par voie de modulation et de résonance provoquant la production de sons de hauteurs différentes et de timbres divers, mais calquant leurs intervalles, leurs cadences et leurs rythmes sur ceux et sur celles de la voix, cette démarche seconde aboutit à la naissance de la musique instrumentale. Celle-ci, par ses origines, restait étroitement liée à l'expression vocale qu'elle ne faisait que seconder, en la soutenant, en la prolongeant, en lui donnant un caractère plus sensible, plus déterminant, tout en devenant et vraisemblablement très tôt, hors de son rôle d'accompagnement, un moyen autonome d'information, d'expression, puis de divertissement. Une des formes les plus subtiles et restée la plus énigmatique du langage musical est ce langage tambouriné et sifflé, que pratiquent encore quelques très rares clans et tribus africaines et asiatiques (langage codé ou langage purement expressif rejoignant les inflexions originelles du langage

parlé  
de m  
pres  
cette  
comr  
que  
l'expl  
au la  
conço  
fond,  
se ra  
signif

Tou  
épous  
les m  
possi  
struc  
textes  
les t  
proch  
que  
tant  
les l'  
soien  
avec  
sent  
ce n'  
moin  
pontif  
avait  
tions  
vulgar

En  
sans  
cule,  
l'Egli  
solite  
ne sau  
parton  
cerne

parlé : c'est ce que les ethnologues n'ont jamais élucidé de manière bien précise. Il est très probable que nos propres sonneries militaires sont un souvenir lointain de cette signalisation musicale rétrospective, moyen de télécommunication bien antérieur à celui du télégraphe optique et du télégraphe électrique, basé l'un et l'autre sur l'exploitation d'un alphabet conventionnel se rapportant au langage grammatical). Dans ce complexe originel on conçoit qu'il soit impossible de dissocier la forme du fond, l'expression musicale du texte liturgique auquel il se rapporte dans sa morphologie autant que dans sa signification.

Toutes les psalmodies liturgiques, ainsi que les neumes, épousant étroitement proses et versets, font corps avec les mots et les inflexions de la phrase latine et il est impossible de dissocier ces psalmodies, ces neumes, en leur structure modale, tonale, leurs arabesques sonores, des textes auxquels ils se rapportent pour leur faire épouser les traductions en langue vulgaire de ces textes, aussi proches soient-elles par leurs quantités et leurs césures, que ce soit en français, en allemand, en anglais, ou en tant d'autres langues. Que certaines de ces langues, telles l'italienne, l'espagnole, en raison de leurs origines soient plus proches du texte latin, dont elles retrouvent avec les radicaux, l'accentuation et la métrique et puissent de ce fait réussir des adaptations moins incongrues, ce n'est que cas d'espèce et probablement la cause d'un moindre mal, qui a probablement masqué à l'autorité pontificale « romaine » l'inconvénient majeur qu'il y avait à tenter d'impossibles transcriptions et ces adaptations de la musique liturgique à des textes en langue vulgaire.

En français, l'entreprise est apparue non seulement sans aucune chance de succès mais à tout prendre ridicule, on peut dire catastrophique, introduisant dans l'Eglise et la célébration des offices divins un élément insolite et discordant, dont aucune adaptation psychologique ne saurait venir à bout (4). On se trouve en France, comme partout ailleurs, car les réserves faites en ce qui concerne les pays latins sont très spécieuses et extrêmement

limitatives, dans un dilemme. Ou bien s'en tenir à la situation actuelle, issue des nouvelles prescriptions liturgiques en vouant ces liturgies à une irrémédiable décadence et à une totale inefficacité. Ou bien procéder à une refonte complète, à la fois des textes en langue vernaculaire et à leur transcription musicale : entreprise problématique, douteuse, très certainement inefficace et en définitive inutile. Si la constitution de la musique liturgique, grégorienne, a exigé des siècles de lente maturation et d'élaboration interne afin d'aboutir à cette forme d'expression admirable qui donna naissance à toute la musique occidentale, comment peut-on envisager dans l'état actuel de l'Eglise, la période de bouleversement et de crise en laquelle elle se débat, une telle transformation ? Où en est la nécessité, voire l'utilité et en admettant, ce qui n'est pas admissible, l'abandon du latin liturgique au bénéfice des langues vernaculaires ? A quoi l'admirable réforme de Pie X, qui dans son *Motu proprio* sur la musique sacrée avait jeté les bases d'une restauration de cette musique traditionnelle, abâtardie par les mauvaises pratiques, trésor insigne de l'Eglise, tunique sans couture qu'on est en train de mettre en lambeaux, à quoi cette réforme, qui avait été si nécessaire, et qui s'était amorcée, sinon accomplie, de la manière la plus féconde et la plus efficace, à quoi aurait-elle bien pu servir, selon cette continuité du magistère apostolique désormais rompue ?

#### *Quelques réflexions parallèles.*

Je pourrais en rester là. Qu'il s'agisse de langue liturgique ou qu'il s'agisse de musique liturgique, je crois en avoir assez dit pour amorcer de salutaires réflexions, aussi bien chez mes lecteurs déjà convaincus que dans l'esprit de ceux auxquels (directement ou par voie d'osmose, les idées font leur chemin surtout quand elles sont justes) la conclusion paraît s'imposer. Mais je pense qu'il n'est peut-être pas inutile d'élargir le champ de ces réflexions afin de montrer, ne serait-ce que par analogie, la difficulté pratiquement insurmontable qu'il y a à vou-

loir tenter, sous de fallacieux prétextes, des réformes de fait, qui non seulement ne s'imposaient pas, mais qui, bien au contraire, visant une réforme d'esprit — elle est toujours nécessaire — auraient dû tendre, suivant les directives de Pie X, à renforcer des liturgies traditionnelles selon les normes de la foi, de la raison et de la beauté.

S'agissant du pouvoir du langage et des langages, en fonction des virtualités profondes dont une langue se renforce et s'enrichit à la suite d'une très longue maturation, en fonction des signes évocateurs dont elle se charge, certains même au-delà des frontières de l'intelligibilité, je veux prendre pour exemple et pour thème les propres destinées de la langue française, de sa littérature, de son audience, de ses impacts sur l'esprit et la sensibilité de ceux dont elle est l'instrument naturel de communication et d'expression et de tous ceux qui par étude ou affinité y ont recours. Le français est une langue d'origine romane et rejoint le groupe constitué par l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain, et quelques dialectes, qui eux aussi ont droit au titre de langue, puisqu'ils possèdent leur littérature et leur philologie, tels le catalan et le provençal. Mais dans le groupe des langues romanes, le français est très certainement, en raison de son histoire des positions géographiques des pays dont il est devenu la langue commune, le français est de toutes ces langues si fortement imprégnées de latinité, celle qui a subi le plus dans sa terminologie, sa syntaxe et surtout sa phonétique, l'influence des dialectes germaniques en ayant modifié la structure et l'accent. Il faut aussi tenir compte dans ce phénomène d'imprégnation du rôle joué par les parlers celtiques qui bien avant la pénétration romaine avait déjà façonné les habitudes verbales des populations gauloises.

Par suite de l'hégémonie politique et de la centralisation exercée par les monarques capétiens d'Ile-de-France, la France qui resta cependant doublement marquée par la colonisation romaine dans ses provinces et régions du Sud-Est et du Sud-Ouest, et par la forte imprégnation

des éléments germaniques dans ses provinces et régions du Nord-Est, du Nord, et de l'Ouest après l'occupation normande, se trouva traditionnellement divisée en pays de langue d'oc et de langue d'oïl. Mais à peine est-il besoin de marquer que toujours et pour les mêmes raisons politiques et administratives, il y eut prévalence des pays de langue d'oïl sur ceux de langue d'oc, et que le français classique, celui que l'on parlait à la Cour des rois de France, aussi bien celle des Capétiens que celle des Valois et des Bourbons, était ce français d'oïl (5), qui pour satisfaire aux diverses exigences linguistiques, verbales et littéraires, qui l'avaient marqué durant sa longue évolution, était devenu une langue sans accentuation, presque sans flexion, *une langue plate*, affectée sans doute d'empreintes provinciales et d'accents très divers par la contamination des très nombreux dialectes. Il en résulta une très forte atténuation de la musicalité originelle des langues romanes, qui à la manière du latin étaient toutes marquées par l'accent tonique, répondaient à une métrique plus ou moins subtile des diverses syllabes des mots du vocabulaire et, bien entendu, des inflexions syntaxiques en résultant. Partant de ces données, disons mixtes, le français, langue écrite, celle des légistes et des chroniqueurs plus que langue populaire, langue de cour, langue de diplomates, de juristes s'attachant bien plus à l'élucidation des idées qu'à la valeur expressive des termes, langue analytique eut beaucoup de mal à se constituer en tant que langage poétique, qui est un langage expressif, synthétique, apte à la traduction nuancée des sentiments : de cette poésie qui va très au-delà du sens rationnel des mots, parce qu'elle est à base de musicalité, de terminologie concrète et suggestive, parce qu'elle est descriptive et non discursive.

Toute l'histoire de la poésie française s'inscrit dans ce contexte, avec alternance des formes populaires, tirées du folklore provincial et dialectal : en Languedoc et en Provence, pays des troubadours ; en deçà de la Loire, au pays des trouvères de veine germanique ; en Ile-de-France, répondant à des formes savantes élaborées par les rhétoriciens, plus tard par nos poètes didactiques à



la remorque de nos grammairiens. Efforts plus ou moins antagonistes, arbitrés par ce *français* sur lequel vint se greffer, à partir de la Renaissance humaniste, l'apport des hellénistes qui allaient investir un vocabulaire dont la richesse originelle éclate encore chez un Rabelais, s'atténue chez un Montaigne, s'étrique avec un Malherbe et un Boileau, substituant une langue riche d'abstraction, apte à l'expression des idées à une langue concrète, savoureuse, imagée, apte à la narration et à la description (6).

On peut affirmer que sur le plan du langage poétique proprement dit le problème ne fut jamais pleinement résolu et que les plus grands poètes français, auxquels il se proposait comme une sorte de gageure, ne disposèrent jamais d'un instrument parfaitement adéquat. Pour s'en convaincre, et par comparaison, il suffit d'aborder dans le texte n'importe quel poète de langue germanique ou anglo-saxonne, n'importe quel poète de langue italienne ou espagnole, afin qu'éclate cette vérité de fait, devenue très vite de l'ordre de l'évidence, qui fit écrire « *que le Français n'avait pas la tête épique* » : la tête peut-être mais pas la langue. Il l'a si peu que la découverte d'un idiome poétique a toujours été pour quelque écrivain français que ce soit un véritable tour de force, et que les poètes *d'expression poétique* se comptent en français sur les doigts de la main. Les plus subtils, les plus magiques regorgent de platitudes et de prosaïsmes. Tous pratiquent, à commencer par nos grands classiques, l'art de la cheville, et lorsqu'ils trouvent un beau, un véritable vers, de ceux qui arrachaient à l'Abbé Brémond des exclamations de pure joie, c'est un peu comme le bédouin dans le désert, découvrant un bouquet de palmes verdoyant à travers le reg ou le hammada torrides. Baudelaire, un des plus grands, sinon des plus purs, n'a produit qu'un recueil qu'on peut considérer comme anthologique. Mises à part certaines pièces assez rares, cette anthologie appelle elle-même des coupes claires à travers des bois taillis où il est peu d'arbres de belle venue. On comprend les tortures mentales d'un Mallarmé et la faillite virtuelle de tous nos éditeurs spécialisés dans

l'édition poétique. En prose et en prose seulement le grand écrivain français trouve les cadences, la musique de la phrase plus que celle des mots ; Chateaubriand en témoigne éloquemment, dont les rares essais poétiques furent très au-dessous de ceux de son contemporain Béranger !

J'irai plus loin. Le langage poétique est si consubstantiel à ses moyens, et le génie du poète dans la dépendance si étroite du génie de la langue qui lui permet de s'exprimer, qu'il en résulte une sorte d'incompatibilité à l'intérieur même des littératures : un poète authentique ne sera jamais grand prosateur, et il n'est sans doute aucune langue où se vérifie cette proposition autant que la française. Qu'on le veuille ou non, Victor Hugo est de très loin le plus grand artiste verbal que nous ayons jamais possédé, et j'entends par là, le plus grand poète d'expression française, d'une technique éblouissante, rompu à toutes les subtilités métriques, prosodiques, exploitant toutes les ressources offertes par le vocabulaire et *les figures* auxquelles il se prête. Victor Hugo fut cependant un piètre penseur, un prosateur diffus, systématique, dont la phraséologie stéréotypée tourne à vide. Faute de cette distinction capitale, l'exclamation de Gide, lui-même assez médiocre écrivain bien qu'auteur d'un remarquable essai poétique « *Les Nourritures terrestres* », porte à faux ; elle est à la fois pertinente et injuste. Et lorsque j'aurai dit que la poésie d'expression française (ce n'est pas un reproche mais une constatation) se nourrit d'imitation, que les poèmes les plus parfaits d'un Baudelaire ne sont que d'admirables pastiches, j'en aurai fini avec ce bref aperçu sur le lyrisme français. Pour un Gérard de Nerval (celui *des Chimères*), que de Jacques Delille et de Lefranc de Pompignan. La Fontaine, que nous admirons souvent de pure convenance, n'est qu'un conteur aimable, un poète du bien dire, vivant sur un trésor folklorique de proverbes et de locutions populaires, ses meilleures fables sont parfois du plus laborieux et du plus contestable didactisme.

Cette carence s'est fait sentir dans le domaine de la musique lyrique et on peut dire que l'Opéra français, ce tard venu, sans parler de l'Oratorio, végéta longtemps

faute de librettistes. Il en manqua tellement à toute époque que le plus grand compositeur français, encore si injustement sous-estimé, notre grand Berlioz, se vit dans l'obligation d'écrire ses propres livrets. Qu'écrire de musicalement valable sur un livret de Meilhac et Halévy ? Les raisons en sont simples, et ce n'est pas les mortels récitatifs de *Pelléas et Mélisande* qui pourront me réconcilier avec cette carence du lyrisme français. Le français n'est pas une langue musicale ; l'italien en est une, l'allemand une autre, non moins admirable quoique accordée sur un autre registre, aussi les langues slaves. Le français est et reste d'une déplorable platitude lyrique. Et pour s'en convaincre il suffit, désormais, d'assister à un office chanté en français, d'entendre l'admirable psalmodie de la Préface (pour laquelle Mozart eût donné ses plus belles inventions mélodiques) sous-tendu par un texte en traduction française ; le paroissien vous tombe des mains et, pour peu que vous ayiez une oreille musicale et le sens de l'incongru, vous n'avez plus qu'une envie, si tant est que vous ayiez résisté à ce qui précède, celle de quitter l'église afin d'aller vous recueillir à domicile, à condition, bien entendu, que les fenêtres de votre appartement ne donnent ni sur les Quais, ni sur les Boulevards.

Que n'a-t-on pas dit sur ces cantiques de notre enfance, dont la platitude de langue le disputait à l'insignifiance musicale et que la réforme grégorienne avait réussi à bannir des églises où le curé avait encore quelque goût ? Au prix de ceux dont on nous accable en des recueils polycopiés et dont on affiche les numéros sur le pilier d'angle du chœur, brailés avec une parfaite discordance par des assistants sous la dextre d'un maître de chapelle improvisé, ils font dans notre souvenir figure de merveille. On comprend la désertion des églises, de ces cérémonies qui par leur prestige, leur recueillement, leur symbolisme admirable devraient être les plus belles rencontres, l'occasion pour chaque fidèle de se sentir haussé au-dessus de lui-même, et qui par suite de l'incompréhension, de l'inculture généralisée, du progressisme de ses clercs, sont devenues de tristes réunions, où l'insignifiance le dispute à la plus consternante bêtise.

Et tout est à l'avenant. Que penser de ce latitudinarisme de l'Eglise progressiste, qui accueille dans ses sanctuaires ces femmes et ces filles en mini-jupes, corsages arachnéens, gorges offertes, mais pas au Seigneur, tête nue, allant dans cet appareil recevoir dans la paume de leur main l'hostie sainte : au mépris de toutes les prescriptions canoniques, qui n'admettent dans l'église et à la table de communion que des femmes tête couverte et dans une tenue pudique ? Je ne suis ni prude, ni puritain, j'admire et je goûte la beauté, mais, sous ses formes provocantes, à sa place, qui n'est ni l'église, ni le cercle de famille. Que penser de ces cérémonies où la discordance des chants, la platitude des textes psalmodiés ou chantés le disputent à l'incohérence d'actes liturgiques, auxquels ne préside plus aucun cérémonial strict, aucun rituel, aucune symbolique, ni dans les couleurs, ni dans les signes, ni dans les gestes : transformés en quelconques « *happenings* », où l'on voit les orchestres de jazz juchés sur les autels désaffectés de l'abside, comme je l'ai vu, de mes yeux vu, dans une église parisienne, une de ces églises où, toutes portes ouvertes afin d'y faire mieux pénétrer la rumeur de la rue, se célèbre je ne sais quelle action qui tient de la réunion de patronage, d'une séance de culture physique pour sujets impotents, au mieux, d'une veillée de scouts ; où l'on entend à titre d'intermède, dans une douce somnolence, d'interminables sermons, sans tête ni queue qu'on dirait calqués sur ces productions saugrenues de musique concrète, privées de tonalité, de structure mélodique et qui peuvent se couper n'importe où et n'importe quand, car ils ne signifient rien, n'étant que pâles décalques de ces bruits mécaniques discordants subis par nécessité, et auxquels nos compositeurs stochastiques voudraient nous faire prendre goût en nous les restituant sous forme de *morceaux*.

Lorsque ceci se déroule en d'abominables sanctuaires, ressemblants à des salles d'attente ou à des halls de chemin de fer, on n'est pas surpris mais simplement un peu plus triste. Mais lorsque de telles mascarades ont pour cadre d'admirables et authentiques nefs romanes ou gothiques, on est bien près de souscrire aux vœux d'un

Achille Carlier, protecteur des *Anciens monuments dans la civilisation nouvelle* (7), il voudrait les voir tous désaffectés, rendus au silence, au dépouillement, au culte de la beauté sereine et rétrospective, maintenus tels jusqu'à ce que nouvelles générations d'hommes soient à nouveau dignes de s'y recueillir et d'y venir prier.

F.-H. LEM.

---

(1) C'est aussi le lieu des régimes démocratiques substitués aux monarchies traditionnelles, le principe même de l'*Establishment* anglo-saxon « *Wherever particular people congregate* ».

(2) En définitive, la question est de savoir si dans son œcuménisme l'Eglise catholique doit poursuivre son action de prosélytisme en gagnant à ses disciplines et à sa doctrine les églises dissidentes chrétiennes en même temps que les masses non chrétiennes, ou, abandonnant l'orthodoxie doctrinale et liturgique, dans un *aggiornamento* qui ne serait que renoncement à sa tradition et à sa mission, aborder l'œcuménisme par la recherche du plus petit dénominateur commun.

(3) En leur sécularisation les églises protestantes, si nombreuses et si diverses, ont toujours plus ou moins essayé de sauvegarder quelque chose de ce traditionalisme, qui est l'âme même des églises, de cette *communion des saints* à laquelle participent beaucoup plus de défunts et d'hommes à naître que de vivants. Chacune a ses usages et on peut dire ses rites propres. Quant à l'Eglise anglicane, plus schismatique qu'hérétique, ayant conservé avec la hiérarchie ecclésiastique son rituel et sa liturgie, en dépit de sa nationalisation, conséquence de sa rupture avec Rome, elle abandonna le latin liturgique pour lui substituer l'anglais de la renaissance, traduisant la Bible et établissant le *Prayer book* en langue vulgaire. Est-il besoin de faire remarquer que depuis quatre siècles elle s'en est tenu à cette version première des textes sacrés et que cet anglais aujourd'hui archaïque, biblique et liturgique, a pris au regard des fidèles le même caractère réservé et traditionnel que le latin liturgique, tant est puissant le fait religieux qui dans sa permanente continuité transcende les données historiques, politiques, sociales, elles toutes transitoires.

(4) Aussi ridicule que peuvent l'être les vaines tentatives d'adaptation sur des paroles françaises par nos chanteurs de *rocks* des rythmes empruntés aux chanteurs américains, — lesquels ne font que traduire musicalement les accents, les cadences, les modulations idiomatiques de leurs couplets originaux, — mais restant sans aucune correspondance avec les

textes français auxquels ils ont été laborieusement adoptés. La musicalité d'un chant est morphologique bien avant d'être littéraire.

(5) On le parlait aussi à la Cour anglaise des Plantagenêts.

(6) D'où cette prééminence du Français comme langue diplomatique et cela jusqu'au Traité de Versailles, en 1919, et que ne suffit pas à expliquer une suprématie politique qui vint à son terme en 1815.

(7) Il y a dans le purisme intransigeant d'A. Carlier, tendant à la sauvegarde des valeurs plastiques et architecturales traditionnelles, adultérées par les mauvaises pratiques et la perte de spiritualité chez les bâtisseurs modernes, une leçon qui s'applique à la décadence des liturgies, pour des raisons non seulement analogues mais se référant aux mêmes causes profondes, tant les valeurs esthétiques sont liées aux valeurs spirituelles.

# Rapport sur l'U.R.S.S.

La revue *Contrepoint* (1) a consacré son numéro 2 à l'Union Soviétique sous le titre : « Où en est la Russie ? ». En dehors de quelques articles sur l'histoire et l'idéologie communistes, il nous a paru intéressant d'en présenter certains à nos lecteurs.

M. L. de Villefosse et A. Besançon relatent la terreur stalinienne et établissent une statistique des victimes de l'ère post-révolutionnaire en U.R.S.S. Il s'agit là d'un point de vue tout à fait nouveau puisque de simples comparaisons avec les chiffres des victimes nationales socialistes révèlent que celles-ci sont en nombre nettement inférieur à celles du régime stalinien.

Ce parallèle, c'est l'auteur de *l'Univers concentrationnaire* qui le fait, rescapé de Buchenwald et cité par M. L. de Villefosse dans son article. David Rousset n'hésite pas à comparer le régime des camps soviétiques avec celui des camps hitlériens. « C'est que tout de cette vie qu'a vécu Alexandre Soljenitsyne est d'une familiarité hallucinante. Rien n'établit de façon plus saisissante l'identité des deux institutions concentrationnaires que ces comportements convergents qu'elles engendrent. Ces déportés rassemblés avant l'aube pour le départ au travail, que l'on compte sans fin, que l'on contraint à se dévêtir à l'heure du plus grand froid, ce sont nos compagnons d'hier. Ces gardes armés, ce sont les nôtres et les nôtres aussi ces admirables et détestables chiens qui nous haïssent. Les ordres de l'officier avant le départ, la menace de tirer sur quiconque quitterait les rangs, ce sont les propos de nos SS, presque les mêmes mots ».

---

(1) *Contrepoint* est une revue trimestrielle dirigée par M. Patrick Deredjian. Vendue essentiellement par abonnement, son prix est de 9 F par numéro et 30 F pour un abonnement de quatre numéros (16, rue de la Grange-Batelière, 4<sup>e</sup>).

Un exemple de ces camps de la mort blanche, c'est le bagne de Kolyna ou le « crématoire blanc ». Villefosse le décrit ainsi : « Kolyna, il y a moins de trente ans, n'était sur les cartes qu'une vaste tache blanche à l'extrémité boréale de l'Extrême-Orient. On ne savait rien chez nous de ces territoires grands comme cinq ou six fois la France et inhabités. L'hiver y dure neuf à dix mois, le thermomètre y descend jusqu'à moins 75°. Mais son sol glacé recélait des richesses fantastiques : or, platine, charbon, cuivre, argent... En 1925, l'or y fut découvert et bientôt l'exploitation de ce nouveau Klondyke commençait. Trotskystes d'abord puis Koulaks contre-révolutionnaires polonais, ex-prisonniers russes en Allemagne, des centaines de milliers de travailleurs y furent déversés sans espoir de retour, escortés des bataillons entiers de la N.K.V.D. avec leurs chiens. Seuls purent en réchapper quelques dizaines de Polonais libérés en 1941 après la rupture du Pacte. Les autorités britanniques et américaines apprirent par eux l'existence de ce « crématoire blanc » de ce « Pays de la Mort Blanche » — les trois mille Polonais employés dans la presqu'île de Tshoukodsk avaient péri sans exception — mais empêchèrent la chose de s'ébruiter, de peur d'indisposer Staline. »

Le Polonais Krakowiecki, un rescapé, avait fait paraître un livre à ce sujet en 1952 dont le titre était « Les Iles d'Or », de même que Joseph Czabski (1) à propos des Polonais déportés par les Russes en 1939-1940 ; ces deux livres passèrent inaperçus tandis que le monde découvrait sans cesse de nouvelles horreurs en Allemagne. C'est ainsi que, le 22 décembre 1950, écrit M. de Villefosse, « A Paris, la 17<sup>e</sup> Chambre Correctionnelle fut le théâtre d'un procès assurément moins retentissant que celui de Nuremberg, moins spectaculaire, mais d'une signification non moins grave. A Nuremberg avaient comparu des monstres vaincus. Plus encore que de les châtier, il s'agissait de les marquer d'infamie, d'enregistrer pour l'histoire la liste démesurée de leurs crimes, de doubler d'un désastre moral absolu la défaite des armées du Reich. Au Palais de Justice de Paris ne se déroulait qu'un débat du genre « A armes égales » : d'un

---

(1) Dans *Terre inhumaine* (Plon).



côté l'affirmation de l'existence d'un régime concentrationnaire soviétique, de l'autre le démenti, la contre-attaque furieuse du Parti Communiste représenté par les *Lettres Françaises*, s'efforçant pour mieux neutraliser l'accusation de discréditer, déshonorer l'accusateur. David Rousset, agents américains, trotskystes et fauteurs de guerre avaient fait usage de documents faux. Aucun camp de concentration n'existait en U.R.S.S. ; le système pénitentiaire de cet état était « le plus beau fleuron du socialisme » (Pierre Daix), « indiscutablement le plus souhaitable dans le monde entier » (Marie-Claude Vaillant-Couturier), le pays en question, ajoutait cette dame, « est le seul où les condamnés, quels qu'ils soient, touchent un salaire égal à ce qu'ils toucheraient à l'extérieur, peuvent se payer une chambre individuelle, ont la possibilité de lire, d'écrire, de voir des films, de faire de la musique ». Le tribunal condamna les dirigeants des *Lettres Françaises* en diffamation mais il n'avait pas à se prononcer sur le fond de la controverse et des incertitudes demeurèrent dans l'opinion ».

M. L. de Villefosse constate que les pays occidentaux n'ont commencé à croire réellement à l'horreur soviétique que le jour où des soviétiques rescapés ont eux-mêmes raconté leur internement. Ainsi les récits de Chalamov, autrefois interné à Kalyma, témoin de condamnations à mort par fournées dont la liste était lue matin et soir à l'appel par moins 50°. Bref, le récit ordinaire des camps de concentration les plus sordides et les plus inhumains.

« Des Polonais survivants n'avaient-ils pas vu de leurs yeux, là-bas, des escouades de prisonniers mutilés par le froid, les uns amputés des mains, les autres des pieds, ceux-ci se traînant vers leur travail en rampant ? Il devrait maintenant être difficile de soutenir que le monde concentrationnaire stalinien était moins affreux que celui de Hitler. Piotr Rawicz, ancien d'Auschwitz, a d'ailleurs assimilé Kolyna à ce camp d'extermination en rendant compte du livre de Chalamov dans le monde (25 avril 1970). »

Ce qui n'empêcha pas H. Henri Wallace en son temps et vice-président des Etats-Unis sous Roosevelt de revenir enchanté de son voyage en Sibérie. Elinor Lipper, dans son livre « Onze ans dans les bagnes soviétiques », publié chez

Nagel, raconte le truquage et les méthodes imaginées par les soviétiques lors des visites des camps de concentration. Villefosse rapporte dans son article : « Tous les miradors bordant les voies d'accès à Magadan avaient été escamotés en une nuit et dans cette ville construite par les forçats faméliques, des étalages comme par enchantement regorgeaient de marchandises. C'est grâce à une mise en scène du même genre qu'une délégation de la Croix-Rouge Internationale était revenue rassurée d'Auschwitz ».

Ainsi, des touristes comme le Polonais Jerzy Gliksman eurent l'occasion de visiter des camps transformés en admirables maisons de rééducation. Dans ces conditions, le secret pouvait demeurer absolu. Les visites des familles, autorisées une fois par an dans le meilleur des cas, ne se faisaient qu'à la condition expresse du silence total.

M. de Villefosse poursuit son article par une évocation de « la maison des morts », c'est-à-dire les camps d'internement tsaristes à propos desquels l'Américain George Kennan a fait une enquête à la fin du siècle dernier. Il écrivait : « Il n'y a probablement aucun pays au monde où le pouvoir policier couvre un champ plus vaste, joue un rôle plus important, touche davantage à la vie privée des citoyens qu'en Russie ». M. de Villefosse répond : « A la lumière de sa longue enquête, il est clair que l'état soviétique reprenant l'appareil répressif mis en place par le tsarisme, l'a développé, hypertrophié, élevé à un degré d'efficacité terrible et que d'une police simplement inhumaine il a fait un diabolique instrument de haine ».

Puis, sans doute pour répondre à ceux qui voyaient dans l'aveu un cas isolé, Villefosse poursuit : « Inévitablement, c'est d'abord aux déportations massives qu'on songe en évoquant les forfaits de l'ère stalinienne, mais le plus grave sans doute fut la pratique du crime judiciaire commis à une échelle fantastique, l'invention d'une technique infernale d'extorsion d'aveux, l'obligation infligée à des innocents de se déclarer, voire de se proclamer coupables, et par-dessus le marché de s'avilir, de se vautrer dans la honte.

Le livre et le film *L'Aveu*, maintenant connus de tous, sont admirables à une réserve près : lecteurs et spectateurs peuvent croire que ce procès et celui de Rajk marquèrent

une  
éta  
lors  
mai  
nier  
d'in  
mêr  
arra  
diza  
Av  
racc  
on  
M<sup>me</sup>  
sovie  
Dix-s  
Tort  
cette  
l'on  
se se  
prop  
Mart  
de c  
U.R.S  
de St  
que  
gnem  
lisé,  
bagar  
là-bas  
Karag  
conda  
la pat  
mort  
nemen  
France  
pagnes  
sion d  
août 1  
De t  
Villefo

une culmination, qu'ils furent une exception, alors qu'ils étaient la règle. Non seulement les fameux procès de Moscou, lors de la grande purge, furent conduits selon ces méthodes, mais véritablement innombrables furent les obscurs prisonniers contraints d'avouer des fautes imaginaires à l'issue d'interrogatoires menés par des policiers féroces parce qu'eux-mêmes terrorisés. Ces officiers du N.K.V.D. condamnés à arracher des signatures pour ne pas mourir, ils furent des dizaines de milliers, peut-être. »

Avant les camps, c'était la prison. Evguenia Guinzbourg raconte qu'elle entendait les cris de torture de ceux à qui on extorquait des aveux. Ce témoignage est confirmé par M<sup>me</sup> Sentaurens, une Française internée dans les camps soviétiques, qui raconte ses souvenirs dans son livre intitulé *Dix-sept ans dans les camps soviétiques*, paru chez Gallimard. Tortures, délations, souffrance, misère, on pourrait croire que cette période liée au stalinisme est désormais révolue. Et si l'on doit en croire la presse actuelle, le régime soviétique se serait beaucoup adouci depuis la mort de Staline. A ce propos, L. de Villefosse apporte la réponse d'un Russe Anatoli Martchenko : « Rien n'est plus faux. Parce que les camps de concentration où l'on encage les détenus politiques en U.R.S.S. aujourd'hui sont aussi terrifiants que les camps de Staline. Meilleurs à certains égards, pires à d'autres. Il faut que chacun le sache ». Villefosse nous donne ces renseignements : « Né de parents illettrés et devenu ouvrier spécialisé, ce Martchenko travaillait en Sibérie. Au cours d'une bagarre banale avec d'autres ouvriers (des Tchtchenes exilés là-bas), il fut arrêté et envoyé dans le terrible camp de Karaganda. Il réussit à s'en échapper, fut repris et du coup condamné à six ans de déportation pour « trahison envers la patrie ». C'était le 3 mars 1961, donc huit ans après la mort de Staline. Sa peine purgée, il fit circuler clandestinement ses souvenirs de captivité — récemment publiés en France sous le titre *Mon témoignage* — engagea des campagnes de lettres ouvertes contre les camps et contre l'invasion de la Tchécoslovaquie, fut à nouveau condamné et, en août 1969, recondamné pour propagande en prison ».

De tristes récits, Martchenko en fait aussi et si M. de Villefosse expose tous ces témoignages, c'est pour lutter

contre cette indifférence et cette propagande qui veut nous cacher que le crime contre l'humanité se poursuit à notre époque.

A l'heure où les universités se donnent des conseils d'administration communistes, à l'heure où les professeurs eux-mêmes deviennent communistes et où le Parti Communiste se donne un aspect plus doux et plus humain, il paraît nécessaire de rappeler le vrai visage du communisme tel qu'on peut le voir encore actuellement en Union Soviétique.



Dans son article intitulé *La Grande Terreur*, Alain Besançon donne le compte rendu du livre de Conquest qui porte ce titre et qui est paru chez Stock dans la collection *Témoins de notre Temps*. C'est un ouvrage statistique sur les grandes purges staliniennes et le nombre des victimes. C'est la première fois qu'un livre précis et fait à partir de documents précieux est publié sur cette période. Le livre de Conquest porte sur dix années de la dictature stalinienne : « Nous voici maintenant, écrit Besançon, devant un dossier si massif et si copieux que nous ne pouvons plus échapper à l'idée que ce régime forme un *systeme* aussi complet, aussi cohérent, aussi logique dans l'extermination que le régime mais, comme on va le voir, opérant sur plus grande échelle et pulvérisant, si l'on ose dire, tous les records ».

Besançon imagine que le régime hitlérien n'ait pas été vaincu. On n'en parlerait pas plus mal qu'on ne parle aujourd'hui de l'U.R.S.S. Si le régime hitlérien a été marqué du sceau de l'infamie, c'est qu'il a été vaincu, si on a fait du crime l'essence de sa politique, c'est parce qu'il a été vaincu, si l'U.R.S.S. avait été vaincue, c'est le régime communiste qui serait le régime de l'horreur. La mort de Staline représente ce qu'aurait pu être la mort de Hitler et Besançon poursuit : « L'empire serait aujourd'hui géré par une coalition où figureraient quelques vieilles figures historiques, un Goering, un Ribbentrop, où domineraient les bureaucrates de la première ou de la deuxième génération, un Speer, un Eichmann. La Gestapo aurait perdu ses aspects flamboyants, serait devenue routinière, l'opinion étrangère saluerait cette *libéralisation* ».

Da  
de l'  
et qu  
Conc  
témo  
cédé  
victi  
« Av  
la d  
subse  
Koul  
à Ch  
place  
périm  
visati  
Pui  
stalin  
d'arre  
cutée  
décou  
célèbr  
était  
de co  
dépor  
revier  
des c  
étaien  
de ca  
mille  
1937-19  
soviéti  
Le bil  
donné  
juge e  
La p  
par le  
Natio  
une au  
et Cor  
janvier

Dans son livre, Conquest fait en quelque sorte le procès de l'U.R.S.S. comme si l'U.R.S.S. avait été jugée à Nuremberg et qu'on ait pu évaluer le nombre de victimes qu'elle a faites. Conquest essaye d'établir un bilan et, pour authentifier des témoignages qui pourraient sembler douteux, essaye de procéder par des recoupements démographiques. Les premières victimes furent celles de la collectivisation. Besançon écrit : « Avant l'ouverture du grand drame, il convient de mentionner la déportation des Koulaks ou qualifiés tels et la famine subséquente qui fit cinq millions de morts en 1932. Les Koulaks, c'est-à-dire dix millions de paysans, Staline révéla à Churchill qu'ils furent « liquidés pour la plupart » sur place ou déportés en Sibérie où quelques trois millions périrent dans les camps de travail. Soit, pour la collectivisation, un minimum de dix millions de victimes ».

Puis, entre 1936 et 1938, il y eut les liquidations et les purges staliniennes qui se traduisirent par plus de huit millions d'arrestations. Certaines victimes étaient tout de suite exécutées. Besançon rappelle à ce propos les charniers qui furent découverts en U.R.S.S. dont, dit-il « celui de Katyn est le plus célèbre ». L'une des subtilités de la bureaucratie stalinienne était la condamnation aux travaux forcés avec « interdiction de correspondance ». Or, fait remarquer Besançon, aucun déporté n'a eu de tels compagnons de déportation, ce qui revient à dire que les condamnés à cette peine étaient en fait des condamnés à mort. « On sait que, dans certains camps, étaient pratiquées des exterminations massives. Pour le groupe de camps des Chemins de fer de Baïkal-Amour, cinquante mille personnes auraient été fusillées clandestinement en 1937-1938. Les exécutions pour sabotage et propagande anti-soviétique étaient également fréquentes dans tous les cas. » Le bilan de ces liquidations aurait été de deux millions, chiffre donné par un fonctionnaire du N.K.V.D., chiffre que Besançon juge exagéré.

La population des camps est très élevée. Elle est évaluée par le « Plan d'Etat pour le développement de l'Economie Nationale de l'U.R.S.S. » à sept millions en 1940. En fait, une autre évaluation donne le chiffre de huit à douze millions et Conquest se décide pour les chiffres de cinq millions en janvier 1937 et neuf millions à la fin de 1938 (un million

en prison et huit millions dans les camps). Dans les camps, le taux de mortalité se situait à environ 10 % par an. Si l'on tient compte qu'il y avait en moyenne huit millions de détenus dans les camps soviétiques pour la période qui va de 1936 à 1950, le total des décès s'élèverait à douze millions. « Nous obtenons ainsi, conclut Conquest, un bilan de vingt millions de morts, chiffre certainement très inférieur à la réalité, et l'on pourrait certainement sans être taxé d'exagération augmenter de 50 % le compte débiteur du régime de Staline pour une période couvrant près d'un quart de siècle ».

\*  
\*\*

Il convient d'ajouter, comme le fait Besançon, les victimes des transferts de population. Ainsi, selon Grigorenko, 70 % des Tatares de Crimée sont morts durant leur transpiantation. Il est donc permis d'ajouter encore quelques millions aux victimes du régime soviétique. « Prenons les choses, écrit Besançon, d'un point de vue encore plus général. Le peuple grand russe comptait en 1914 environ quatre-vingt-dix millions d'hommes. Il était plus nombreux que le peuple américain et sa croissance était aussi rapide. Cinquante ans plus tard, alors que l'émigration a pratiquement cessé d'être depuis 1914, statistiquement significative aux Etas-Unis, le peuple américain atteint deux cents millions. Et le peuple grand russe environ cent millions. Il y a eu la guerre de 1914, puis il y a eu la guerre civile, la famine de 1920, la collectivisation des campagnes, la famine de 1932, la guerre avec Hitler, dans laquelle la responsabilité du régime est incontestablement engagée, et puis il y a eu les grandes purges, la déportation massive des prisonniers de guerre, les purges d'après-guerre, la pénurie chronique tournant localement à la famine : et voici comment le peuple grand russe, à qui tous les experts prévoaient à la veille de la première guerre mondiale une colossale expansion démographique, l'a manquée ».

C'est là le gigantesque bilan des purges staliniennes qui a posé et continue de poser des problèmes à l'U.R.S.S. Quelles sont les perspectives d'avenir de ce pays, c'est ce que tente d'étudier M. Michel Garder dans son article *Un régime condamné*. Michel Garder commence son article en faisant

remarquer que, depuis un certain nombre d'années, les journalistes du monde occidental et les socialistes parlaient d'une libéralisation du régime soviétique, thèse qui s'appuyait sur les libérations de prisonniers, sur l'« atténuation » de la terreur policière et l'augmentation des échanges Est-Ouest. On en avait oublié Budapest ; et finalement la répression des intellectuels soviétiques en 1967 et 1968, l'intervention en Tchécoslovaquie ou le Printemps de Prague et enfin l'intervention contre les Polonais révoltés font réfléchir sur le fondement véritable de ces affirmations. De là, constate M. Garder, l'optimisme a viré au pessimisme, on a vu un retour au stalinisme dans ces nouvelles répressions. Pour M. Garder, d'un côté comme de l'autre on se trompe. Staline était une idole, l'idole d'une religion ; cette religion s'effondre, il n'est plus question de trouver une nouvelle idole.

Qui était Staline ? « Staline régnait en autocrate absolu. Son empire constituait un tout monolithique que le schisme yougoslave n'avait pu altérer, même s'il avait profondément ulcéré la divinité régnante ». Son emprise s'exerçait même sur les esprits. « Que des universitaires comme Garaudy aient pu admettre en toute quiétude intellectuelle les pires inepties, les contre-vérités les plus flagrantes d'un cathéchisme sommaire souligne, si besoin était, l'envoûtement exercé par le système ».



A la mort de Staline, il y eut ce que Garder appelle : « une vacance de divinité » et, conclut Garder, « En dix-sept années de luttes, d'intrigues et d'erreurs de calcul, les « prélats satrapes » du marxisme-léninisme ont successivement démantelé en partie la « Sainte Inquisition », commis le crime de « déicide à titre posthume », vidé la théocratie de sa substance sacrée, précipité le schisme chinois et finalement transformé la direction monocratique du système en un « sénat de bas-empire » au sein duquel se livre actuellement la dernière grande bataille d'un régime à l'agonie ». La mort du régime date de la liquidation de Khrouchtchev. Ses adjoints n'ont pu se décider à désigner l'un d'eux pour gouverner, ainsi manquait l'arbitrage. C'est une direction « collégiale »

qui a succédé à Khrouchtchev qui va, dit Garder, « s'élargir progressivement en aspirant les instances supérieures du secrétariat du Comité Central ». Ce secrétariat constitue un état-major général qui contient plus de trois mille fonctionnaires répartis en dix-sept départements, lesquels « élaborent et supervisent tous les secteurs de la politique générale de l'U.R.S.S. et partant de la fraction pro-moscovite du monde communiste... Le secrétariat a pour double mission de fournir les éléments de décision au Polit Bureau et de répercuter ensuite sous forme de directives détaillées les ordres du sommet aux exécutants. Les instances supérieures de cet organisme sont constituées par les têtes de chacune des dix-sept sections, soit un chef, un premier suppléant et trois suppléants, ce qui fait au total soixante-quinze hauts fonctionnaires de l'appareil du Parti ».

Ces personnages d'une grande importance participent désormais aux décisions et se trouvent associés à une politique à laquelle auparavant ils n'avaient pas accès. C'est ainsi une sorte de *sénat* dirigeant qui a été constitué. Ils sont âgés, fait remarquer Garder, la moyenne d'âge est de soixante et un ans, et ce ne sont que les restes de l'ère stalinienne, soit une garantie de médiocrité. A l'extérieur comme à l'intérieur ce Sénat est incapable de résoudre les problèmes importants qui se posent à l'U.R.S.S. Depuis le 6 août 1963 est intervenu le schisme Moscou-Pékin. Pékin a accusé Moscou de collaboration avec l'impérialisme américain. Désormais la Chine déclare la guerre à l'U.R.S.S. et sape toutes ses positions dans le monde entier. L'U.R.S.S. est donc contrainte à une certaine défensive, c'est-à-dire à une surenchère dans les pays où sa position doit rester forte. Ainsi on assiste en Indochine au soutien matériel de l'U.R.S.S., soutien onéreux pour le budget économique de ce pays, ainsi on assiste également à l'intervention de l'U.R.S.S. au Moyen-Orient, il ne s'agit là que d'un enlèvement progressif, l'U.R.S.S. ne peut pas se retirer, si l'U.R.S.S. se retire elle ne fera que confirmer les accusations de trahison lancées par Pékin. En fait, Moscou ne joue là qu'un rôle secondaire puisque l'aide est matérielle, tandis que l'aide chinoise est bien plus efficace étant donné qu'elle se fait sur place et que toutes les directives d'action proprement dites sont données par Pékin. Cet état de fait a fait



naître l'idée interventionniste dans une fraction du sénat soviétique. Certains prônent la guerre nucléaire préventive. Le danger apparemment a été circonscrit par l'entrevue Chou-En-Lai-Kossyguine du 11 septembre 1969, mais les négociations en sont toujours au statu quo à cause des revendications chinoises sur certains territoires soviétiques tels que la Sibérie.

A l'intérieur, l'échec de la politique économique soviétique : « Caricature du capitalisme du XIX<sup>e</sup> siècle, écrit Garder, le système soviétique a tous les défauts de son illustre modèle sans aucune de ses qualités, initiative, dynamisme, etc... Du haut en bas de l'échelle on vole, on ment, on se justifie... Aucune réforme partielle, aucun plan Liebermann, pas plus d'ailleurs que la généralisation des ordinateurs ne pourront modifier cette donnée fondamentale. La seule solution serait une révolution abolissant le capitalisme d'Etat et débouchant sur un système réellement socialiste d'auto-gestion des entreprises et de coopération dans l'agriculture ; mais une telle mesure équivaldrait à un suicide pour le sénat régnant et la bureaucratie subordonnée ». Autre danger pour l'Union Soviétique, depuis que la religion supra-nationale s'affaiblit renaissent les nationalistes allogènes : Balte, Ukrainien, Caucasiens, etc... Ce phénomène est encore plus sensible dans les colonies de l'Europe de l'Est où les nationalismes polonais, hongrois, tchèque ou même bulgare se teintent d'un anti-russisme de plus en plus marqué. De même, l'aspiration à la liberté que l'on voit si présente dans l'esprit des intellectuels soviétiques est la marque d'un affaiblissement de la religion marxiste.



Devant tous ces problèmes, il ne resterait qu'une solution, ce serait une certaine adaptation du régime soviétique aux nouvelles réalités de la politique actuelle. Mais les kremlinologues sont d'accord sur un point : maintenir leurs privilèges, c'est-à-dire maintenir le système. Donc une impasse totale comme résultat final, d'où il ne sera possible de sortir sans une révolution de Palais. Les dirigeants du sénat, pris eux-mêmes dans le filet de leurs contradictions, prisonniers également d'une idéologie totalement faussée, ne peuvent remédier

à ce mal et se bornent à accuser « l'action subversive des services spéciaux impérialistes, les effets nocifs des déviationismes, le manque de conscience des masses ou bien les survivances du capitalisme ».

Une révolution, selon M. Garder, est évidemment bien difficile à envisager en U.R.S.S. Mais M. Garder constate que les révolutions ne sont généralement pas faites par le peuple et, à ce sujet, il introduit une distinction entre ce qu'il appelle « les révolutions par la tête » ou les « révolutions par le cou ». « Le premier de ces types (comme la révolution fasciste ou nationale-socialiste) comporte d'abord une accession légale au pouvoir de l'élément révolutionnaire et ensuite une révolution menée par le nouveau pouvoir légal ». A cet égard, Garder rappelle le passage de la IV<sup>e</sup> à la V<sup>e</sup> République en 1958.

Le second type nous offre toute une gamme de coups d'état militaires ou civils ou bien de crises progressives déclenchées également par des membres des classes dirigeantes, comme ce fut le cas lors de la Révolution française ou de la Révolution russe de février 1917 débouchant sur la disparition du régime existant, ce qui n'était absolument pas l'objectif initial des promoteurs de la crise ». Dans le second cas, le cou tend à faire tomber la tête, la tête tombe mais le cou ne peut remplacer la tête et ainsi se crée une nouvelle tête qui n'était pas prévue. Ce fut le cas en Russie pour les bolcheviks ». Ce parachèvement s'accomplit généralement sous la forme d'un putsh armé mené par des hommes sachant parfaitement pourquoi ils veulent le pouvoir ».

Garder donne l'exemple de la « révolution par la tête » qui s'est opérée en Tchécoslovaquie en 1968. L'équipe de Novotny avait été remplacée par l'équipe des apparatchiks comme Dubcek, Smarkowsky et Cernik, ainsi ils ont « libéré les forces vives de la Tchécoslovaquie représentées par l'intelligentsia technique, scientifique et par les intellectuels, professeurs, journalistes, cinéastes, étudiants, etc... » Les dirigeants ont ensuite été dépassés, d'où l'intervention soviétique qui, selon Garder, était absolument nécessaire et parfaitement justifiée du point de vue du Sénat soviétique. Garder qualifie cette réaction de politique d'auto-défense.

Le danger d'une telle révolution en U.R.S.S. même a donc été mis en évidence par le Printemps de Prague. La nouvelle

génération dans les appareils du Parti a gravi les échelons. « Appartenant à une autre génération, moins robotisés que leurs anciens et de plus désormais à même de voir ceux-ci réellement à l'œuvre, nombre d'entre eux n'ont pas dû manquer de tirer des conclusions assez défavorables quant à la valeur de la tête actuelle. Certains ont pu également soupeser leurs chances d'avancement en cas de victoire de la « faction » de leur patron et inversement les risques que comporterait pour leur carrière l'élimination de cette « faction ». Il s'est ainsi créé juste au-dessous de l'échelon de « décision » une couche nouvelle d'intrigants participant aux querelles des « grands » et tentée de jouer sa propre chance ». Un autre problème est posé par l'élite soviétique composée des savants, de l'intelligentsia scientifique et technique qui se rend compte de « l'invraisemblable médiocrité du Sénat régnant ».

Garder souligne l'existence d'une autre force destructrice, celle du K.G.B. qui constitue un état dans l'état. Le K.G.B. a été épuré d'abord à la mort de Staline en 1953, puis ensuite périodiquement sous le règne de Khrouchtchev, mais dit Garder, « les Tchekistes sont à même de jouer le rôle d'arbitre entre les factions rivales ».

« Depuis un peu plus d'un an, nous avons assez nettement l'impression que les policiers manœuvrent en vue du rétablissement d'une monocratie dont le K.G.B. constituerait le pilier essentiel. Le bénéficiaire provisoire de cette manœuvre géniale semblerait devoir être Brejnev dont, depuis le mois de mars 1970, les correspondants de presse occidentaux à Moscou signalent la position prédominante au sein de l'oligarchie ».

Est-ce dire pour autant que les Tchékistes voudraient faire un nouveau Staline, cela est des plus douteux. Il est plus probable qu'ils veulent installer ce que Garder appelle une « potiche » derrière laquelle ils assumeraient la réalité du pouvoir.

C'est ainsi que le curieux attentat de février 1969 contre le cortège officiel qui pénétrait au Kremlin par la Porte Borovitsky n'a peut-être été qu'une provocation de la part du K.G.B. pour faire peur à Brejnev et l'inciter à gonfler l'affaire. L'action du K.G.B. pourrait, selon Garder, amener à une conflagration au sommet qui risquerait d'avoir des

répercussions importantes sur l'U.R.S.S. tout entière tant les divisions dans le *Sénat* lui-même et dans le pays sont profondes. Deux conditions pour Garder, « soit un processus analogue à celui que nous avons observé en Tchécoslovaquie, soit une guerre civile ». La première des solutions serait certainement la plus avantageuse et pour l'U.R.S.S. et pour le monde tout entier puisque l'action se situerait uniquement au sommet tandis que l'ordre serait maintenu dans le pays par l'armée qui resterait neutre. L'adhésion de l'U.R.S.S. tout entière serait certaine si s'instaurait un socialisme à visage humain dans lequel Garder voit un avenir grandiose qui pourrait aller jusqu'à une reconsidération totale des alliances du monde occidental. Dans le second cas, Michel Garder constate que pourrait naître une guerre civile à laquelle le monde ne pourrait pas rester indifférent vu les conséquences inévitables et les répercussions dans tous les pays. De même des pays comme la Chine ne pourraient rester insensibles. Si une intervention de celle-ci se faisait, les autres nations ne pourraient pas rester neutres.

Il est de même impossible de prévoir les réactions qu'engendrerait en U.R.S.S. la mort de Mao-Tsé-Toung et un changement de régime éventuel en Chine. L'U.R.S.S. serait-elle forcée d'intervenir ? Encore un problème difficile à résoudre pour l'Union Soviétique et inquiétant pour l'avenir.

De toutes ces analyses, Garder conclut qu'une révolution, à tout le moins, une révolution de palais, est tout à fait inévitable. Le régime soviétique est condamné. Ce n'est plus désormais qu'une question de temps.

F. B.

Nous présenterons dans un prochain numéro à nos lecteurs un document intéressant rapporté dans cette même revue *Contrepoint* sur le programme du Mouvement Démocratique de l'Union Soviétique présenté par Boris Litvinoff.

## Degrelle et le Rexisme

*Nous n'avions pas parlé dans notre précédent numéro, Le Fascisme dans le Monde, de l'expérience rexiste en Belgique, parce que nous la supposions connue de la plupart de nos lecteurs. Un de nos correspondants italiens, M. Michele Rallo, nous signale que beaucoup de lecteurs jeunes l'ignorent ou sont mal renseignés sur elle, et il nous a fait parvenir cette contribution que nous imprimons volontiers comme complément au tour d'horizon que nous avons fait.*

C'est à Louvain, en Belgique, que Léon Degrelle fait en 1927 son entrée sur la scène politique belge : il se trouve à la tête d'un groupe de jeunes qui font irruption dans les salles d'une exposition de propagande soviétique, rossant avec énergie les communistes qui rôdent dans les locaux, et brisant tout, y compris un précieux buste de Lénine, fruit laborieux des expériences artistiques du « réalisme socialiste ». Selon les chroniques de l'époque, l'action tout entière n'a pas duré plus de deux minutes et demie, mais elle eut un très grand retentissement sur l'opinion publique et sur la presse. En effet, c'est la première action de commandos enregistrée en Belgique. A cette époque, Degrelle dirigeait un petit journal d'étudiants, *L'Avant-Garde*, porte-voix de quelques cercles de jeunesse catholiques qui s'inspiraient de l'idéologie de *L'Action Française*. Quelques années plus tard, étant entré dans les milieux du journalisme conservateur, Léon Degrelle est envoyé spécial au Mexique, pour recueillir sur le vif des témoignages

et de la documentation sur le massacre de catholiques pétré par le gouvernement révolutionnaire. Et c'est face aux *cristeros* (les militants catholiques de la contre-guérilla clandestine), réunis en assemblée pour entendre le message de solidarité de leurs coreligionnaires européens, que le futur chef belge prononce son premier discours politique. Robert Brasillach écrira plus tard : « *Je ne crois pas que dans toute sa carrière oratoire, Léon Degrelle ait beaucoup de souvenirs qui lui soient plus chers* ».

#### *Les débuts du « Rex ».*

A son retour du Mexique, l'Action Catholique de Louvain lui confie la direction d'une modeste maison d'édition : la « *Christus Rex* » qui deviendra ensuite célèbre sous le nom d'« *Editions Rex* ». En 1932, Degrelle lance une revue mensuelle qui, se réclamant de sa maison d'édition, prend le nom de *Rex*. La revue connaît un développement aussi rapide qu'inattendu et bien vite, elle devient bi-mensuelle, puis hebdomadaire. A côté des articles de bonne doctrine politique et religieuse trouvaient également place des articles dénonçant les nombreux scandales du régime parlementaire. Suivant l'exemple de *L'Action Française*, *Rex* entreprend également sa « campagne des pourris », et *Rex* également aura l'occasion de dénoncer à l'opinion publique belge l'« affaire Stavisky » locale, le plus gros scandale du régime de Bruxelles.

Les milieux officiels du catholicisme belge entrèrent en effervescence : de nombreux dirigeants du parti démocrate chrétien étaient en effet cloués à leurs responsabilités précises par les dénonciations appuyées de documents de *Rex*. De plus, les rédacteurs du journal de Louvain ne se limitent désormais plus à sympathiser avec Maurras (bête noire du catholicisme officiel après la condamnation du Vatican) ; mais, chose qui apparaît encore plus grave à beaucoup, ils subissent la fascination et l'influence du nouveau mouvement fasciste européen. Les dirigeants de Bruxelles rappellent alors à l'ordre l'Action Catholique de Louvain, qui, à son tour, rappelle à l'ordre les *Editions Rex*. Mais Degrelle refuse tout compromis et proclame l'autonomie de son groupe de l'Action Catholique : *Rex* n'est plus seulement une manchette de

journal ; c'est un mouvement d'opinion publique nationaliste. Le journal ne se ressent pas le moins du monde de sa rupture avec les milieux officiels catholiques : son tirage continue à grimper en flèche et bien vite apparaissent les éditions flamandes et allemandes de *Rex*, destinées aux communautés ethniques respectives, ainsi que le bi-mensuel *Rex Agricole*, destiné aux agriculteurs et aux paysans. Avec un capital de 10.000 francs seulement, Degrelle fonde un quotidien, *Le Pays Réel*, qui atteindra le tirage d'un million d'exemplaires par jour ; et ensuite un quotidien en langue néerlandaise, *De Nieuwe Staat*, qui deviendra rapidement le journal le plus répandu en territoire flamand.

Mais la propagande rexiste ne se fonde pas seulement sur une activité d'édition florissante ; elle possède également un autre puissant soutien, à savoir les meetings de Léon Degrelle, meetings payants comme il l'explique lui-même dans son livre « Hitler pour 1.000 ans » :

« Jusqu'au dernier soir des campagnes électorales, l'auditeur belge aligna, chaque fois, cinq francs, au moins, pour m'entendre. L'explication avait été nette : une salle coûte tant ; la publicité, tant ; le chauffage, tant ; l'éclairage, tant ; total : tant ; chacun paie sa part ; c'est clair et propre.

Je donnai ainsi, en trois ans, plusieurs milliers de meetings, plusieurs chaque soir, de deux heures chaque fois, ou davantage, toujours contradictoires.

Un jour, je parlai quatorze fois, de sept heures du matin jusqu'à trois heures du matin de la nuit suivante. Je choisis les salles les plus grandes, telles que le Sport-Paleis à Anvers (35.000 places) et le Palais des Sports de Bruxelles (25.000 places). Plus de 100.000 francs d'entrée chaque fois !

J'y donnai même six grands meetings, six jours de suite, que j'appelai les *Six Jours*, puisque je battais ce record dans la plus grande enceinte cycliste de Belgique : 800.000 francs d'entrées ! Je louais des usines désaffectées. Je montai, en plein air, à Lombeek, aux portes de Bruxelles, un meeting où accoururent plus de 60.000 auditeurs : 325.000 francs d'entrées !

Cet argent m'importait peu. Jamais, comme chef de *Rex*, je n'ai touché un centime de traitement. L'argent ne vaut

que comme moyen d'action. Mais nous possédions ainsi, partout, sans bourse délier, un second et formidable moyen d'action. »

Outre la maison d'édition du parti et la puissante fascination qu'exercent les discours de Degrelle, *Rex* dispose encore d'une troisième « pointe de diamant » : la jeunesse. Fidèle à la mystique d'un mouvement qui, partout en Europe, a élu pour symbole la mélodie de « *Giovinezza* », *Rex* moissonne une immense approbation parmi la jeunesse, et parfois même (cas unique dans l'histoire des partis politiques européens), il prend l'aspect d'un véritable « parti des jeunes ». D'autre part, la composante jeune est toujours restée massivement présente dans le mouvement de Degrelle, depuis le moment où des noyaux de très jeunes volontaires motocyclistes distribuaient la modeste revue à travers le pays. C'était justement ces jeunes centaures qui avaient été considérés comme les premiers *rexistes*. Ensuite, au fur et à mesure que le mouvement allait en se développant, les premiers noyaux devenaient légions. Degrelle lui-même, d'autre part, avait un peu plus de 25 ans et pouvait être considéré comme le plus jeune leader européen. En outre, la jeunesse *rexiste* était l'élite de la jeunesse belge, non seulement sur le plan spirituel, mais aussi physiquement : les garçons les mieux bâtis et les plus belles filles de Belgique accouraient dans les rangs du Mouvement, au point que le roi Léopold put faire un mot particulièrement adéquat en parlant du « *rex-appeal* ».

#### *Les vicissitudes électorales.*

En juin 1935, Degrelle pensa que le moment était venu d'associer au « Mouvement » un véritable parti politique et il fonda le *Front Populaire de Rex*. Moins d'un an plus tard, le *F. P. de Rex* affronta les élections générales ; le résultat dépassa les prévisions les plus optimistes : 31 députés *rexistes* y sont élus. Quelques mois plus tard, les députés nationalistes flamands du *Vlaamsch National Verbond* se joignent au groupe parlementaire *rexiste* ; mais de ceci nous parlerons plus longuement plus loin. Désormais, Degrelle est persuadé du succès final : à la prochaine législature, le *Rex*



aurait formé un gouvernement de coalition avec les autres forces de droite, puis, en deux législatures, il aurait réuni la majorité absolue : *Hitler docet*.

En effet, comme nous avons déjà eu l'occasion de le faire remarquer ailleurs (Cf. « L'assalto » du 22-6-69, « Il Secolo » du 19-4-70, « Il Picchio Verce » du 24-4-70), Degrelle « avait embrassé une méthodologie politique bien déterminée (pour paraphraser un mot à la mode, nous pourrions la définir comme « par la démocratie vers le fascisme »), méthodologie qui prévoyait la conquête de l'Europe par le Fascisme, moyennant l'affirmation électorale des différents partis et mouvements fascistes dans les pays européens respectifs ». Mais les faits devaient cependant lui donner tort : deux mois après l'affirmation du *F. P. de Rex* se déclenche le ressort de la guerre d'Espagne, c'est-à-dire de la lutte sans merci entre fascisme et antifascisme.

Degrelle commet alors l'erreur de considérer le « cas » espagnol comme un événement isolé : c'est pourquoi, quand en octobre, le général Chardonne lui propose de tenter un *putsch* avec l'appui de la Monarchie et de l'Armée, il oppose un refus inattendu. « Sans aucun doute, dit-il à ce propos avec la plus grande loyauté, si j'avais pu deviner comme les événements internationaux allaient me prendre de court, j'eusse accepté ». Mais malheureusement, Chardonne représentait le dernier recours pour le rexisme ; peu de temps après, les forces conjointes du grand capital américanophile et du progressisme pro-soviétique déchaînaient une grande campagne diffamatoire en vue de conjurer le danger rexiste. C'est au « cardinal rouge » Van Roey qu'il revient d'ouvrir les hostilités : après une visite sans succès au Vatican pour obtenir une condamnation formelle du rexisme (sur le modèle de celle, déjà regrettée d'autre part, proférée en son temps contre *L'Action Française*), cet individu en arrive au point, durant la campagne électorale de 1937, de déclarer « péché mortel » le fait de voter pour le « Rex » aussi bien que le vote blanc qui aurait également pu favoriser le « Rex ». La grande presse d'information et les partis adverses organisèrent pour leur compte une campagne de diffamation (qui se discrédita), dénonçant en Degrelle l'homme de paille de Hitler. Aujourd'hui même, on pense que, tandis qu'il est

douteux que le *Rex* ait reçu une aide financière de l'Italie, il est absolument exclu qu'il ait touché un seul centime de l'Allemagne.

Pour ne citer qu'un seul exemple, une très grande importance fut donnée, dans cette campagne de presse, à une photo truquée montrant le chef du groupe parlementaire rexiste en train de monter le grand escalier d'honneur du pavillon de Nuremberg entre deux files d'étendards à croix gammée. Plus tard, Degrelle réussira lui-même à repérer la photo originale qui montrait en réalité Hitler sur l'escalier de Nuremberg (c'est une photographie qui est encore souvent reproduite aujourd'hui dans les différentes « histoires du nazisme »), tandis que la silhouette du député rexiste, qui avait été juste apposée, avait été tirée d'un instantané qui le représentait *montant l'escalier du parlement de Bruxelles!*

Et, nous le répétons, nous nous limitons ici à ce seul exemple par manque de place

C'est dans ce climat que se déroulent les élections-plébiscite du 11 avril 1937 : le peuple belge est appelé à choisir entre le candidat de tous les courants antifascistes, Van Zeeland, et Léon Degrelle. Bien que ce dernier ait accru ses voix de bien 40 % par rapport aux élections de l'année précédente, c'est Van Zeeland qui l'emportera. Inutile de dire que parmi les faits qui ont fait pencher la balance à gauche, la photo-montage et les foudres du cardinal se trouvaient en bonne place.

### *Le nationalisme flamand.*

Nous avons précédemment fait allusion à l'accord parlementaire survenu entre le *Rex* et les nationalistes flamands. Les lecteurs nous permettront ici une brève digression pour approfondir l'argument, argument dont la connaissance est, comme nous le verrons, indispensable pour comprendre pleinement les vicissitudes de la Belgique et particulièrement les vicissitudes de la période que nous examinons

En tout premier lieu, il faut tenir présent à l'esprit que la Belgique, depuis l'année de la proclamation de l'indépendance, a toujours été un *état artificiel*, ce dont sa composition ethnique est la preuve la plus éclatante : à côté d'une majorité

flam  
trè  
rit  
une  
aux  
aut  
nat  
nue  
a t  
gui  
aus  
lan  
dep  
la p  
C  
acc  
éno  
flan  
con  
trin  
cap  
obte  
nati  
tout  
la r  
et  
Bru  
de  
reve  
sou  
nati  
trali  
nalis  
rexi  
aujo  
repr  
blèn  
nant  
dans  
fond

flamande et de langue néerlandaise se trouvent en effet une très forte minorité wallone (francophone) et une faible minorité allemande. Les wallons, toutefois, ont toujours exercé une discrète prépondérance, dont ils ont profité pour imposer aux flamands ce que les uns appellent un « guide » et les autres un « joug ». En omettant les polémiques des petits nationalismes, un exemple classique de ce que nous continuerons à indiquer simplement comme une « prépondérance » a toujours été le problème linguistique : à côté d'un bilinguisme obligatoire, impopulaire et souvent inutile, la Belgique, aussi absurde que cela puisse paraître, ne reconnaît comme langue officielle que le français. Les flamands, pratiquement depuis la fondation de l'état belge, ont répondu de la façon la plus dure : par le séparatisme.

C'est dans ce contexte que s'inscrivait l'accord avec le *Rex*, accord qui, comme nous le verrons, revêtait une importance énorme : en effet, si d'un côté le *Rex* et les nationalistes flamands du *V.N.V.*, se limitaient à souligner les points communs des différents programmes (anticommunisme, doctrine corporatiste, lutte sans merci contre l'influence du grand capitalisme, etc...), d'un autre côté, Degrelle réussissait à obtenir des flamands la reconnaissance de la Communauté nationale belge et de la Dynastie, c'est-à-dire la cessation de toute activité séparatiste. En compensation, Degrelle élaborait la nouvelle théorie d'un Etat à la fois national et fédéral, et rejetait le bilinguisme obligatoire, sauf pour la ville de Bruxelles, point de rencontre des différents éléments ethniques de la nation. Des droits pleins et entiers étaient, de plus, revendiqués pour la minorité allemande. En pratique, ce plan souhaité par Degrelle n'était rien d'autre qu'un *régionalisme nationaliste*, transformé selon les canons de l'Etat décentralisé et soutenu par *L'Action Française* et par les nationalistes espagnols. Soit dit entre parenthèses : la solution rexiste était on ne peut plus souple et moderne et encore aujourd'hui, spécialement après les événements de 1968, elle représente peut-être l'unique solution réaliste à l'éternel problème linguistique et ethnique de la Belgique. Mais en retournant aux nationalistes flamands comme ils se présentaient dans les années 30, il faut aussitôt effectuer une distinction fondamentale entre les soi-disant « frontistes » et les « dinaso »

(c'est-à-dire les national-solidaristes), le troisième groupe (celui des « activistes ») ayant désormais pratiquement disparu de la scène politique belge. Les « frontistes » qui s'étaient attelés à la tâche de représenter les intérêts de la communauté flamande sur le plan parlementaire, devaient leur nom au vieux *Frontpartij* à partir duquel Staf De Clerq avait fondé en 1933 le *Vlaamsch National Verbond* (Fédération Nationale Flamande) qui par la suite sera l'alliée politique de Degrelle et, pendant la période de l'occupation, des Allemands. Les national-solidaristes constituaient par contre l'aile para-militaire du nationalisme flamand, et ils étaient embrigadés dans le *VER. DI. NA. SO.* ou *VERbond van Diëtse National-Solidaristen* (Ligue des National-Solidaristes Thiois), formation créée en 1931 par Joris Van Severen (ancien député du *Frontpartij* qui sera assassiné en 1940 par les Services secrets belges). Le *VER. DI. NA. SO.*, de tendance pro-nazie évidente, réclamait la constitution d'un « Empire Thiois » (*Dietschland*) à partir des vieux états de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg (en d'autres termes l'actuel Bénélux) et de leurs colonies respectives (Congo Belge, Indes Néerlandaises, etc...). A noter que l'Empire Thiois aurait constitué la seconde puissance coloniale du monde. La fédération des états qui auraient dû donner vie au *Dietschland* était modelée sur le schéma régional et nationaliste de l'état décentralisé, soutenu par Degrelle en Belgique. Méritent aussi une brève mention les nationalistes flamands qui, de concert avec la minorité allemande, fondèrent le *Duitsch Vlaamsch Arbeidsgemeenschap* (abrégé en *De Vlag*, suivant la prononciation allemande), c'est-à-dire « Communauté de Travail germano-flamande ». Tous ces mouvements, en passant sous silence les nombreux autres de moindre importance, donnèrent une contribution qu'on ne peut absolument pas négliger, à la guerre antibolchevique, affrontant après leur défaite une sanglante vengeance épuratrice, parmi les victimes les plus célèbres de laquelle il faut mentionner, pour ne citer que quelques noms, l'éminent philologue August Borms et le cancérologue de réputation internationale Frans Daels. Pour conclure sur ce point, rappelons que les nationalistes flamands sont aujourd'hui regroupés dans la *Volksumie* (Union du Peuple), parti qui a remporté à la dernière consultation générale un succès fracassant.

*La guerre mondiale.*

Septembre 1939 : l'Allemagne envahit la Pologne. En France et en Angleterre, le « parti de la guerre » l'emporte. Le second conflit mondial commence. La Belgique qui se trouve, par sa position géographique, exactement entre les classiques « deux feux » a tout intérêt à maintenir sa neutralité. Le roi Léopold III convoque Degrelle et met au point avec lui une minutieuse campagne de presse tendant à maintenir l'opinion publique belge à l'abri de toute suggestion belliciste. Mais en Belgique aussi existe un « parti de la guerre » ; ses partisans se nichent, outre les grands partis démocratiques, également dans l'armée. Non pas parmi les Chardonne ou les Dixmude (soldats au prestige immense mais toutefois privés des instruments concrets du pouvoir), mais parmi les hauts gradés de l'Etat-Major. Dès novembre 1939, le général Gamelin, commandant des forces alliées, pouvait ainsi signer un pacte secret avec l'attaché militaire de l'Ambassade de Belgique à Paris ; et quelques jours après, un accord en bonne et due forme sera établi entre les Etats-Majors belge et allié. Le plan de Gamelin est simple : sacrifier les alliés belges pour préserver les frontières nord-est de la France.

Mais ces manœuvres souterraines n'échappent pas aux services secrets allemands : de Londres, de Paris, de Bruxelles, Hitler reçoit des communications concernant les accords secrets ; ce que Léopold III et Léon Degrelle avaient désespérément cherché à éviter se vérifie d'une manière fatale : traînée malgré elle dans le conflit par les intrigues de quelques généraux inconscients, la Belgique se voit envahie par les troupes allemandes. L'avance allemande est rapide, mais pas assez cependant pour empêcher les services secrets français et belges d'arrêter 12.000 rexistes et de les déporter en France. Degrelle est parmi eux, faisant partie d'un groupe de 22 prisonniers où se trouvent aussi trois femmes et un prêtre. Ils furent torturés bestialement et passés par les armes sans procès régulier. Seul Degrelle fut épargné pour d'autres tortures : ses bourreaux sont en effet convaincus qu'il a connaissance des plans de guerre allemands pas encore très bien précisés ; il devra alors parcourir un autre long calvaire avant d'être libéré subséquentement à l'armistice franco-allemand.

De retour dans sa patrie, il reprend son œuvre de pacification des esprits à laquelle on l'avait criminellement arraché.

Le 2 juin 1941, Hitler lance un appel à tous les européens pour qu'ils donnent une contribution efficiente à la guerre contre la Russie soviétique. Degrelle n'hésite pas et décide l'intervention des forces rexistes, soit parce qu'il reconnaît la valeur européenne de la croisade antibolchevique, soit pour racheter les fautes dont le régime parlementaire a chargé la Belgique. Et en effet, c'est en ces termes qu'il s'exprimera le 8 août, durant la cérémonie organisée pour le départ des premiers détachements belges pour le front russe :

Camarades !

Toute l'Europe sera là ! Que fût-il advenu si notre Patrie eût été absente à cette heure où on va dénombrer les peuples aveugles et les peuples capables des plus fiers épanouissements ? Etre absent, c'était renoncer, c'était signer sa déchéance, c'était se rayer de la carte de l'Europe Nouvelle qui se forge sous le marteau puissant de l'héroïsme !

L'Europe entière s'est dressée pour sauver sa vie et anéantir le bolchevisme. Nous n'avons pas voulu, nous nationalistes belges, rester oisifs et stériles quand des millions de fils de l'Europe couraient au combat. Nous voici, les mains tendues vers les armes qui nous feront camarades de sang et de grandeur de ceux qui libèrent l'Europe et le Monde.

Nous partons parce que l'Europe est pour nous un bien sacré, la fleur de la civilisation, le pays des conducteurs de peuples. Nous partons, parce que chaque clocher, chaque beffroi, chaque foyer du Vieux Continent Européen est une parcelle de notre patrimoine.

Nous partons, parce que notre Pays est en cause, comme tous les Pays de l'Europe, et que se refuser à la lutte commune, c'est trahir son peuple et désertier.

Camarades !

Nous lutterons pour une Europe qui est notre grande Patrie.

Nous lutterons pour les plus hautes valeurs qui soient sur la terre et que le communisme voulait écraser.

Nous lutterons pour le nom et l'honneur de la Belgique, pour qu'elle soit présente, pour qu'on voie qu'elle est digne encore d'un grand destin.

C'est avec un enthousiasme sans égal que les volontaires belges affluent aux bureaux de recrutement : en 15 jours plus de 1.000 enrôlements, avec un pourcentage très élevé de jeunes et d'ouvriers. Les *Formations de Combat Rex* et les *Gardes Wallones* constituent le noyau de la *Légion Wallonie (Freiwilligenbrigade SS Wallonie et 5<sup>e</sup> SS Sturmbrigade Wallonien)*, tandis que la *Milice Thiois - Brigade Noire*, la section flamande du *Rex* et les activistes des formations nationalistes flamandes (*V.N.V., VER.DI.NA.SO., DE VLAG, etc...*) aux ordres de Staf De Clerq, forment la charpente de la *Légion Vlandern (Freiwilligen Legion SS Flandern et 27<sup>e</sup> SS Freiwilligen Sturmbrigade Langemarck)*. Ils seront bien vite près de 50.000, soit quinze fois plus nombreux que leurs compatriotes engagés aux côtés des alliés.

Les volontaires belges se couvriront de gloire (et que cela ne paraisse pas être une figure de style) à Rostov, à Tcherkassy, à Narva. Hitler ne tarda pas à récompenser leur courage et leur valeur : avec la proclamation d'un statut spécial, il reconnaissait à la Belgique un rôle et une importance dans le contexte de l'Europe Nouvelle, comme elle n'en avait jamais possédé un, même pas aux temps particulièrement heureux des Ducs de Bourgogne.

Et Degrelle ? Il s'enrôle comme simple soldat (numéro matricule « 237 » du bureau de recrutement de Bruxelles) dans la *Légion Wallonie* et gagne le front russe. Mis au courant de son enrôlement, Hitler lui câble sa promotion au grade de capitaine. Degrelle refuse. Il sera promu caporal sur le champ de bataille « *pour actes de bravoure au combat* ». Et ce sera toujours de cette façon et de celle-ci seulement qu'il sera promu jusqu'au grade de *Général de Corps d'Armée*. Léon Degrelle, qui a peut-être été l'un des meilleurs combattants de la dernière guerre, a gagné ses galons dans 75 combats corps à corps, en remportant 5 blessures, 11 fractures et en échappant d'innombrables fois à une mort certaine. « *Si j'avais un fils, lui dit un jour Hitler, j'aimerais qu'il vous ressemble.* »

La tragédie de la défaite le trouve, comme toujours, au poste de combat. Le 21 avril 1945, Heinrich Himmler lui propose le Ministère des Affaires Etrangères du III<sup>e</sup> Reich : le nationalisme européen, que des hommes comme Degrelle

avaient infatigablement soutenu pendant tant d'années trouvait finalement une sanction officielle de la part des hautes autorités allemandes.

Mais il est trop tard : Degrelle réussira avec peine à s'emparer d'un avion abandonné sur les côtes de la Baltique et à gagner le sol espagnol après un périple aventureux de 2.300 kilomètres.

### *Léon Degrelle aujourd'hui.*

Ayant miraculeusement gagné l'Espagne, Degrelle devait y subir une longue période d'hôpital militaire. Pendant ce temps, en Belgique, il se voyait condamné à mort par contumace comme « criminel de guerre ». L'épuration belge revêtait un aspect particulièrement odieux : à part les arrestations arbitraires et les exécutions sommaires (qui d'habitude sont seulement imputables à l'« exhubérance » des partisans), la bureaucratie d'état, une fois la guerre terminée, c'est-à-dire quand les esprits auraient dû être désormais rassérénés, met au point environ 700.000 « dossiers spéciaux » (pour se rendre compte de l'énormité de la chose, il faut penser que la Belgique comptait alors un peu plus de 8 millions d'habitants, en comptant les vieux, les femmes et les enfants !), concernant autant de citoyens coupables d'« incivisme », c'est-à-dire d'avoir participé au mouvement rexiste ou sympathisé avec lui. Degrelle est la perle qui manque au tragique collier de cette épuration, et le gouvernement belge entreprend non pas une, mais mille démarches officielles pour obtenir son extradition. Mais les Espagnols font la sourde oreille. Le régime de Bruxelles, voyant alors que toute tentative pour « récupérer » *le criminel de guerre belge numéro un* est vaine, s'emploie à renforcer ses propres défenses intérieures : une loi spéciale interdit que les Mémoires de Degrelle soient publiés en Belgique, et interdit en outre à la Presse d'accepter des articles de l'ancien « Chef ». En 1965, la prescription des « crimes » imputés à Léon Degrelle venant à échéance, le Parlement (avec pour seules voix contre celles des députés de la *Volksunie*) vote ce qu'on a appelé la *Le degrelliana* qui prolonge de dix ans le terme de la prescription. Le régime a alors peur : une peur qui se transforme carrément en



terreur dans les moments critiques de la vie nationale, de l'offensive antidynastique des gauches à la « sale affaire » du Congo et aux événements de Louvain de 1968. Les solutions de Degrelle, souples et habiles, redeviennent d'actualité chaque fois que la Belgique se trouve devoir affronter des moments particulièrement critiques. Le mouvement rexiste, pendant ce temps, se réorganise : prennent naissance le *Mouvement pour le retour de Degrelle*, et sur un plan plus strictement politique, le *Mouvement Social Belge*, animé par l'infatigable Jean-Robert Debbaudt, ancien officier de la *Légion Wallonie*. Les flamands aussi se réorganisent : la *Volksunie* voit le jour, parti nationaliste de la communauté de langue néerlandaise, au sein de laquelle prennent toujours plus de consistance les courants ouvertement fascistes, comme par exemple ceux qui sont à la tête de certains groupes : *Ter Waarheid*, *Dietsland-Europa*, etc... Chaque année, le « pèlerinage de l'Yser » sur la tombe de Joris Van Severen accueille plus de 100.000 participants, tandis que l'*Exposition Borms* (organisée par la *Volksunie* pour commémorer le martyr de 1946) rencontre un fracassant succès.

Mais en Espagne, toutefois, la situation n'est plus aussi sûre qu'autrefois. Les technocrates de l'*Opus Dei* qui tiennent les fils de la nouvelle équipe gouvernementale se sont assigné pour but d'entrer dans le Marché Commun et semblent décidés à ne reculer devant aucun obstacle ; un obstacle qui peut aussi s'appeler Degrelle. En effet, la Belgique a fait savoir au gouvernement de Madrid que l'extradition du leader rexiste aurait pour conséquence la fin du veto de Bruxelles à l'entrée de l'Espagne dans le Marché Commun. L'accord, si on peut parler d'un accord, est vite conclu. Prenant pour prétexte la publication des Mémoires de Degrelle dans le quotidien des syndicats espagnols *Pueblo*, le gouvernement de Madrid délivre un mandat contre l'exilé sous la fallacieuse raison que celui-ci, en publiant ses Mémoires, n'a pas respecté le devoir de tout réfugié de s'abstenir de toute activité politique. Les milieux phalangistes s'insurgent, bien qu'avec des nuances diverses. Blas Pinar dans *Fuerza Nueva* semble accablé par la tristesse et la honte, tandis que le *Circulo Espanol de Amigos de Europa* parle tout simplement de trahison des principes phalangistes. En effet, le mandat

d'arrêt contre Degrelle est considéré comme une gifle morale à la Phalange, puisque le chef rexiste, qui fut très proche de José Antonio, est considéré à tous égards comme un membre de la *vieja guardia* phalangiste. Ce n'est pas pour rien que José Antonio lui-même l'avait désigné comme étant le numéro un de la Phalange à l'étranger.

Mais Degrelle est introuvable ; des sources bien informées affirment qu'il s'est réfugié en Egypte, mais la police espagnole et les autorités de Bruxelles le croient encore en Espagne, caché par un militant courageux de la Phalange. Sur la base de ces renseignements, le gouvernement belge intrigue pour que soient vaincues les résistances des éléments phalangistes de la police, et les recherches sont conduites avec une plus grande ardeur. Mais à la lueur des derniers événements, l'insistance de Bruxelles ne peut que laisser perplexe : il y a quelques mois en effet, le *Mouvement Social Belge* a cessé de temporiser et, défiant les rigueurs d'une répression qui ne tardera pas à se manifester et qui s'est déjà en partie découverte, il a repris le vieux et glorieux nom de *Rex*. Mais alors nous objectons que ce n'est pas Degrelle qui représente un danger pour les institutions politiques belges, mais plutôt un mouvement politique qui a son siège à Bruxelles et non pas à Madrid, qui a à sa tête Jean-Robert Debbaudt et non Léon Degrelle, qui opère et agit sur le sol national et non pas dans l'exil espagnol. Un mouvement politique que 25 ans de persécutions, des plus tragiques aux plus ridicules, n'ont pas réussi à extirper de l'âme belge. Sur la base de ces faits, à quoi sert-il d'insister encore avec tant d'arrogance ? Celle de Bruxelles n'est pas seulement une vengeance stupide ; c'est aussi un chantage absurde à l'encontre de l'Espagne, chantage auquel le peuple espagnol, qui est considéré à bon droit comme l'un des peuples les plus fiers de la terre, ne peut être soumis longtemps, en poursuivant et en exilant un *européen* dont le passé de lutte et de gloire est l'orgueil de l'élite de la jeunesse de notre continent.

Michele RALLO.

## La génération des hussards ou l'insolence littéraire

Chacun de nos amis sait ce que furent les lendemains littéraires de 1944. A part quelques écrivains courageux, toute la République des Lettres soi-disant libérée s'employa de son mieux à enterrer ses nombreuses victimes. Mais, outre le caractère honteux de cette épuration, disons-nous bien que cette boucherie libératoire introduisit dans la littérature la plus incroyable — et l'adjectif est faible — introduisit donc la plus incroyable imposture. Le succès fut tributaire des opinions politiques et le talent ne se jugea plus qu'au soutien apporté à la résistance par les uns ou les autres.

Les années entre 1944 et 1950 voient le triomphe des pisse-vinaigre, de toute une horde de littérateurs ennuyés cherchant vainement à remplacer les maîtres condamnés. Alors que Brasillach a déjà été passé par les armes et que tant d'autres croupissent dans les prisons de César, les nouveaux venus et les revenants font tapage. Il n'est pas un seul trafiquant des choses de l'esprit qui ose proclamer n'avoir jamais lu un livre de Sartre, Camus, Malraux ou Simone de Beauvoir. C'est l'apothéose de « l'humanisme socialiste » avec tous les poncifs, les arguments les plus éculés que le communisme vainqueur impose. Il faut bien avouer que cette antilittérature doit une grande partie de son succès, non seulement à l'élimination de ceux qui auraient pu la combattre, mais aussi à la complicité flagorneuse de presque toute la critique, tant universitaire que mondaine, qui trouva par ce biais le moyen de se faire pardonner quatre années de travail jugé antidémocrate par le Comité National des Ecrivains. La nullité naît toujours de l'ingérence des politiciens en toge : Aragon est un bon romancier lorsqu'il oublie sa carte du Parti.

Il était donc inévitable que, cette dictature hargneuse ayant atteint un certain seuil, une réaction apparaisse. L'année 1950

devait marquer un tournant tant politique que littéraire. La guerre froide s'installe, les communistes sont chassés du gouvernement et Antoine Pinay avec son allure d'un nouveau M. Guizot donne à la France la fausse sécurité du Directoire respirant d'aise après la Terreur : Roger Nimier publie « Le Hussard bleu ».

I. — *Roger Nimier ou la Liberté permanente.*

Il est difficile de parler de Nimier tant à cause des légendes qui l'entourent que du fait qu'il ne nous a légué qu'une œuvre inachevée : sa mort prématurée (et absurde) nous a laissé sur notre faim.

Certains critiques l'ont présenté comme étant l'héritier de Louis-Ferdinand Céline. « Le Hussard Bleu » le laissait croire en effet et l'estime que Céline lui portait faisait penser que l'auteur du « Voyage » semblait avoir trouvé enfin celui qui, à sa suite, pourrait dire à tout le monde ce que Cambronne dit aux Anglais. Mais Nimier est un « classique » et, malgré une certaine verveur de langage, ses longs monologues intérieurs relèvent beaucoup plus de la grande tradition romanesque du XVIII<sup>e</sup> siècle que de « Mort à Crédit ».

Laissons donc les étiquettes de référence car Nimier (et ses amis) fut avant tout l'opposition salutaire et géniale à la domination du pessimisme mis à toutes les sauces et qui régnait alors à la manière d'un quelconque Néron. Il introduisit à nouveau dans le roman un anticonformisme élégant et racé que l'on croyait à jamais disparu. Son œuvre est une cure de jeunesse même s'il n'a jamais pu atteindre les grands sommets de composition et de style. Il donne l'impression de s'être amusé en écrivant, se disant sans doute que l'essentiel viendrait plus tard, sa jeunesse lui donnant le droit illusoire de parler ainsi.

Dans la fameuse lettre que Jacques Chardonne lui écrit après la publication du « Hussard », il lui conseillait entre autre chose de dormir beaucoup et d'écrire peu. Il semble bien que Roger Nimier ait malheureusement suivi cette recommandation. Il prend sa retraite d'écrivain très tôt, se contentant de quelques articles par-ci, par-là, et vivant sur sa réputation d'auteur du « Hussard bleu ». A sa mort, l'œuvre est bien mince. Et pourtant son talent deviné, sa culture,

re. du au ire Le tout l'autorisait à prendre un jour la suite des grandes romanciers ou nouvellistes français. Nimier a sans doute été l'auteur à succès de sa génération mais il ne fut qu'impertinent : il pouvait être plus.

II. — *Antoine Blondin, Michel Déon, François Nourrissier ou « la race des indifférents harmonieux ».*

les re sé de ire ue ui, ne pré té- na- es la qui ro- nt ne ds de tel re vit re le te se ur re e, Il y a quelque deux mois, j'écrivais à propos d'Antoine Blondin : « (il) se tait depuis plusieurs années et l'on peut se demander s'il a perdu cette allure brillante, cet humour malicieux expliquant les espérances que certains eurent de pouvoir le considérer comme l'un des nouveaux grands romanciers de l'après-guerre » (1). Il a depuis refait surface avec « Monsieur Jadis » sans pour autant annoncer un nouveau départ. Il fait partie d'une génération paresseuse préférant les joies de l'école buissonnière à la rigueur des programmes de travail, le jeu à la méthode. Ne lui en voulons pas, même si nous devons attendre encore dix ans le prochain roman. La seule chose que nous pouvons regretter est que, alors que tant de plumitifs féconds inondent tous les six mois les librairies de leurs mauvais romans suintant les égouts et la literie crasseuse, le talent soit si long à se manifester, que le talent s'use dans la désinvolture délibérée d'une adolescence perdue.

Michel Déon se présente lui-même comme étant un intellectuel de droite. Il en retire d'ailleurs une certaine fierté dans la mesure où, aujourd'hui, qui dit intellectuel pense aussitôt de gauche. Dans « Tout l'Amour du Monde », il interrogeait déjà : « Aimez-vous l'immobilité ? ». Dès la fin de la guerre, il a dit non. Plus rien ne le retenant en France où le bonheur avait été coupé en morceaux, il a fait ses valises et s'en va aux confins de l'Occident pour jouer les hussards. De ces frontières belliqueuses, il nous adresse des messages purificateurs débarbouillant la littérature des cascades de bidets. Des balcons de Pathmos, il salue la mythologie et si Maurras chantait l'Acropole, Michel Déon l'aime et en est fasciné. Il voit l'Occident se réveiller, mais ce n'est que pour mieux pouvoir mourir. Monsieur Michel Déon est un enfant triste, pour reprendre le titre de Roger Nimier, c'est-à-dire pessimiste. Il devine les sept anges aux

sept plaies qui recevront les coupes de la colère, ce septième signe dont nous parle l'Apocalypse. La chute de Babylone est proche mais Michel Déon nous persuade qu'il fait toujours beau... même s'il ne le croit pas.

« Enterrés les héros. L'aventure s'est étreécie aux dimensions de ces fins de jours de novembre. Plus de Graal ni de dragons. Plus même de belles nuances de gris pour dire l'absurdité de tout. Le gris nous est entré dans la peau, notre sang est couleur de cendre. Voici la vie de l'homme : quelconque, hâtive, semblable » (2). Monsieur François Nourrissier est un nouveau Rastignac dans un Paris où il n'y a plus rien à conquérir. Coincé entre l'insolence agressive de Roger Nimier et la liberté illusoire de Michel Déon, il promène son ennui du Parc Monceau à la place des Ternes. Ce dandy, malheureux d'être bourgeois dans un siècle où il « vit en suisse », est sans doute le plus tragique de nos romanciers actuels. Il montre la peur, l'angoisse, l'ennui derrière la forfanterie de façade, l'illusion de bonheur et l'étroitesse des plaisirs. Plus que Messieurs Déon ou Blondin, il est sans doute le seul (avec Roger Nimier, mais dans une moindre mesure) à avoir senti le vide né de l'abandon des clichés d'Epinal, à dépeindre le malaise de la solitude et à dénoncer la médiocrité intouchable. François Nourrissier peut nous réserver une grande œuvre.

### III. — *En guise de conclusion.*

La conclusion que l'on peut faire concerne avant tout leur influence sur des auteurs plus jeunes qui, tout en respectant l'atmosphère, l'élégance ou l'humour des situations même si elles sont d'une manière vigoureuse, dépasseront ces romanciers en adaptant leurs récits aux situations d'aujourd'hui, mais tout en maintenant une certaine folie familière, ennemie de l'ennui. Je ne vois pas grand monde qui puisse succéder à nos hussards. Le seul nom que je puisse avancer (et en me compromettant encore !) est celui de Gabriel Matzneff.

Jean-Paul ROUDEAU.

(1) « *Du Roman en France* » dans Poitiers-Université de décembre 1970.

(2) « *Une Histoire Française* » par François Nourrissier, Edit. Grasset.

## Réflexions sur la législation familiale

Dans une étude antérieure (1), nous avons montré le caractère archaïque et désuet de la législation napoléonienne, essentiellement autoritaire, pénétrée de l'esprit patriarcal des Romains de l'Antiquité. Nous avons souligné en particulier combien est anachronique et peu conforme à la logique et au bon sens, le privilège des héritiers naturels à qui les lois actuelles garantissent toujours une *réserve*, quels que soient leurs mérites personnels, et quelle que soit la volonté, exprimée par testament, de leurs parents. Cependant nous avons aussi mis en relief le caractère vain et illusoire d'une telle législation, qui est presque complètement mise en échec dans son esprit, puisqu'un possédant peut toujours, *de son vivant*, par actes notariés du sous seing privé, donner ce qu'il veut à qui bon lui semble. Une loi qu'on peut « tourner » ou mettre en échec dans son esprit est une loi mauvaise, du fait même qu'elle donne aux citoyens l'habitude de l'hypocrisie, aussi du fait que son impuissance est de nature à ébranler le prestige qui s'attache normalement à toute forme d'autorité, et parce qu'elle peut couvrir de ridicule tous les textes législatifs, surtout lorsque ceux qui y sont astreints sont aussi indisciplinés et frondeurs que les Français. Ajoutons que lorsque des dispositions légales sont non seulement faciles à mettre en échec, mais intrinsèquement mauvaises comme c'est le cas pour la loi relative aux successions, elles sont doublement néfastes et doivent donc être supprimées.

---

(1) Cf. notre article « Pour une réforme législative » (*D. O.*, n° 90).

Nous estimons que l'évolution qui s'accomplit dans la réforme des textes, devrait s'effectuer dans le sens d'une libéralisation, et en particulier de la suppression de certaines contraintes arbitraires ou dépassées. En matière de legs ou de donations, nous sommes partisan de la loi anglaise qui permet à chaque possédant de donner ce qu'il veut à qui il veut et surtout comme il veut (y compris par conséquent par voie testamentaire). A une époque dominée par un individualisme outrancier (du moins en Occident) où la cohésion de la cellule familiale s'effrite toujours davantage, où l'avachissement des mœurs est tel que les vieillards finissant leur existence, au milieu de leurs enfants et petits-enfants, dans une ambiance familiale douce et quiète, sont de plus en plus rares, où le rôle des maisons de retraite (sur lesquelles nous reviendrons car il y a beaucoup à dire) va croissant constamment, il importe que le législateur se soucie de protéger les personnes âgées, non seulement en les aidant matériellement, mais aussi en sauvegardant le plus possible leur liberté de tester : cela suppose qu'on doit, sur le fond, élargir le champ de leurs possibilités, comme nous l'avons déjà dit, et faire en sorte qu'elles puissent agir en toute liberté d'esprit, en toute indépendance. Ce dernier point est important, car les vieillards, dont les facultés physiques et psychiques, et par conséquent les capacités de résistance, sont amoindries, sont particulièrement influençables et constituent une cible de choix pour les escrocs et aventuriers de tout poil. Relativement récente, la ténébreuse affaire de Puyricard, dominée par la présence du personnage inquiétant de Harlette Boulbès, a bien mis en relief la vulnérabilité des personnes âgées. Est-il besoin de rappeler que cette intrigante de bas-étage a dirigé une maison de retraite, où eurent lieu trois ou quatre décès suspects et qu'elle s'est probablement enrichie par des captations d'héritage ? Pareils faits sont loin de constituer une exception : Nous avons personnellement connu le patron d'un établissement similaire, en Languedoc, qui était un homme fort sympathique, et honorablement connu dans la localité : il nous confiait un jour qu'un certain nombre de ses pensionnaires avaient



établi un testament en sa faveur. Il est possible, certes, que de telles dispositions aient été prises par leurs auteurs respectifs, en toute liberté d'esprit. Cependant, comment être assuré qu'il n'y a pas eu pression morale ou matérielle de la part du bénéficiaire ? Il est si facile au patron, ou au directeur d'une maison de retraite, d'influencer des êtres dont la volonté, la clairvoyance et la capacité de jugement sont atténuées ! Nous ajouterons même, sans toutefois vouloir aller trop loin : Il est si tentant et si facile à un tel personnage, ayant bénéficié d'un legs, de provoquer prématurément le décès du testateur, ce qui permet de jouir plus tôt des biens cédés ! Comme on le voit, la loi garantissant une « réserve » aux héritiers naturels n'empêche nullement les captations d'héritage de la part d'individus peu scrupuleux. Peut-être limite-t-elle les dégâts ? Cependant ce n'est pas en elle que se trouve la solution du problème. Il importe plutôt que le Législateur empêche la réalisation de legs ou de donations au bénéfice de personnes exerçant une autorité morale sur les auteurs éventuels des premiers, et susceptible, par conséquent, d'abuser d'une telle autorité, et d'exercer des pressions, impossibles, ou très difficiles à mettre en évidence. C'est surtout aux patrons de maisons de retraite que nous pensons. Il y aurait peut-être aussi à envisager le cas des « gouvernantes », mais celui-ci est bien plus discutable que le précédent, du fait que les rapports sont bien plus personnalisés en l'occurrence et que des liens affectifs peuvent se créer. Nous avons connu quelques-unes de ces gouvernantes, qui se sont dévouées, corps et âme, avec un désintéressement total, en faveur des personnes âgées dont elles avaient la charge. Certaines d'entre elles ont adouci les dernières années de personnes moralement et même matériellement abandonnées de leurs enfants. Leur mérite était d'autant plus grand qu'elles ne pouvaient rien espérer de celles-ci en matière d'héritage.

Bien qu'elles conviennent peu à l'individualisme français, nous ne voulons pas critiquer systématiquement les maisons de retraite : certaines d'entre elles sont très convenables, notamment celles qui, par les prix de pen-

sion qu'elles exigent, sont réservées à une classe aisée; cependant il en est qui sont de véritables « casernes », dans lesquelles les pensionnaires n'ont aucune liberté individuelle, et peuvent être considérées comme des « antichambres de la Mort ». Quelles différences avec la douceur de la vie familiale et patriarcale de jadis, dont bénéficiait l'aïeul, au cours des dernières années de son existence! Devant un tel abandon moral, dont sont victimes, à notre époque, les personnes âgées, de la part de leurs enfants, gangrenés par cet esprit de jouissance, propre à l'époque contemporaine, on peut se demander si le maintien du principe de la « réserve » en faveur de ces inconscients que sont bien souvent les héritiers naturels, n'est pas devenu un anachronisme aberrant et monstrueux! Pourquoi le législateur ne permettrait-il pas enfin à ces personnes âgées abandonnées, de vendre en viager la totalité de leurs biens, ou de donner intégralement ce qu'elles possèdent à des femmes dévouées, disposées à adoucir leurs dernières années? Ce serait un juste retour des choses! Gageons qu'à ce moment-là on verrait beaucoup moins d'héritiers éventuels abandonner moralement ou matériellement leurs vieux parents, afin de ne pas laisser échapper des biens susceptibles d'échoir à des tiers. A notre époque, basement matérialiste, l'intérêt est un puissant levier d'action! Il serait bon en effet que ces héritiers potentiels cessassent de considérer comme un *dû* des biens appartenant à leurs parents; c'est la raison pour laquelle le mot « déshériter » devrait disparaître du vocabulaire français.

Enfin il est un autre aspect de la question que nous tenons à envisager ici : On prête à M. Alain Terrenoire l'intention de déposer sur le bureau de l'Assemblée un projet de loi tendant à abaisser de 21 à 18 ans l'âge de la majorité civile. La raison invoquée est qu'à notre époque, les jeunes sont plus précoces que ne l'étaient leurs parents et grands-parents, il y a plusieurs décennies. Ce prétexte est-il fondé? Dans une certaine mesure Oui. Sur le plan physiologique, la maturation sexuelle des adolescents (garçons et filles) est plus précoce qu'il y a quelques décennies : le chauffage, l'alimentation plus riche,

sans parler de l'effet excitant de l'érotisme, dont le rôle va croissant dans notre civilisation, favorisent une telle évolution. Sur le plan psychologique, on observe une évolution analogue. Sous l'influence des *mass-media* et en particulier du cinéma, de la radio et surtout de la télévision, l'esprit des jeunes gens de notre époque subit une stimulation et par conséquent bénéficie d'un éveil psychique plus précoce que celui dont bénéficiaient leurs aînés d'il y a trente, quarante ou cinquante ans. Ces adolescents sont donc plus extravertis, moins timides, plus débrouillards, plus précoces, non seulement en ce qui concerne la connaissance des problèmes de la sexualité, mais aussi dans le domaine des différents comportements de la vie courante. Cependant on peut se demander si ces avantages n'ont pas été acquis au prix d'une chute du niveau intellectuel, amplement motivé par la perte du sens de l'effort. Les *mass-media* n'ont pas eu que des effets positifs, tant s'en faut : la télévision surtout, agit comme un opium sur l'esprit des jeunes ; elles les endort, les conditionne, les habitue aux formules toutes faites, et leur désapprend à penser. C'est une sorte de « boîte aux rêves » (au même titre que le cinéma) qui absorbe une partie de leur temps et de leur énergie, et contrarie grandement leur travail scolaire. Il y a donc eu, au niveau de l'enseignement secondaire tout au moins, une dégradation considérable du niveau intellectuel depuis quelques décennies. Les jeunes d'aujourd'hui ont nettement moins de bon sens, et aussi moins de personnalité que leurs aînés. Sur le plan physique, ils ont aussi moins d'endurance, moins de résistance organique (Il est vrai que le phénomène de la sélection naturelle ne joue plus guère, en raison des progrès de la Médecine) bien qu'ils soient d'une taille plus élancée et d'une sexualité plus précoce. Il est à noter que le parallèle que nous venons d'établir entre les adolescents de maintenant et ceux de jadis, ressemble beaucoup, *mutatis mutandis*, à celui qu'on a pu faire, de tout temps, entre les jeunes citadins et les ruraux. Cette constatation nous donne une clé de l'évolution pré-signalée : la population rurale de l'Hexagone qui dépassait

largement 50 %, il y a 60 ans, est tombée aujourd'hui à 15 %. Tout se passe comme si la population française s'était *urbanisée à peu près complètement* ; car les 15 % de ruraux qui restent encore n'ont plus grand-chose de commun avec les paysans de jadis, du fait qu'ils subissent comme ceux des villes, le processus d'uniformisation du monde moderne, occasionné par les mass-media (TV, radio, cinéma). Même à la campagne donc, les jeunes d'aujourd'hui ont pris les caractères psychologiques et physiologiques de leurs camarades citadins. Ils n'ont plus le bon sens et la sagesse des paysans de jadis ; ils n'ont pas, non plus, la forte personnalité de ceux-ci. Il y a quelques décennies, c'était la paysannerie qui donnait au peuple français ses qualités foncières. Comme il y a eu disparition presque totale de cette paysannerie, il est normal qu'il y ait eu diminution de la vitalité, et dégradation des qualités morales du peuple, pris dans son ensemble. Notre jeunesse actuelle ressemble un peu à ces fleurs de serre, belles et précoces, mais fragiles ; la jeunesse de jadis, apparemment moins brillante était une plante de pleine terre, vivace, robuste, habituée aux intempéries. Il suffirait que vîssent les épreuves pour qu'on aperçût de la justesse de notre image. Après cette digression, nous nous posons donc la question suivante : l'évolution de la jeunesse, dans le sens de l'acquisition d'une maturité plus précoce, sur le plan physiologique, et comportemental, est-elle suffisante pour justifier l'abaissement de 21 à 18 ans de l'âge de la majorité ? S'il s'agissait de la simple majorité électorale, on pourrait être tenté de répondre par l'affirmative, car la politisation de la jeunesse est nettement plus intense et plus précoce qu'autrefois. Un jeune homme de 18 ans connaît même mieux la situation politique de son pays que ne la connaissait son père ou son grand-père, à l'âge de 21 ans. Cependant, suffirait-il d'avoir une meilleure connaissance de la politique, pour pouvoir voter utilement ? Nous pensons que Non ! Pour être un citoyen à part entière, il faut avoir le sens des réalités, et pour cela il est nécessaire d'être pleinement *engagé* dans la vie active afin de connaître, *par expérience*, tous les problèmes de

l'existence, qui sont en liaison plus ou moins étroite avec les problèmes politiques. Ces évidences mettent en lumière le caractère quelque peu équivoque du projet de loi de M. Terrenoire : on peut se demander en effet si un tel projet a pour but, non seulement d'abaisser l'âge de la majorité électorale, mais aussi celui de la majorité civile, avec tout ce que cela implique, au plan des droits et des devoirs. En d'autres termes si une maturation psychologique et physiologique plus précoce justifie un abaissement de l'âge de la majorité électorale, elle doit justifier aussi de façon corrélative, ou parallèle, une émancipation totale plus précoce à l'égard de l'autorité parentale, et aussi une prise en charge concomitante des responsabilités de l'âge adulte. Il est normal que si un jeune homme (ou une jeune fille) échappe à l'âge de 18 ans à l'autorité parentale, il soit aussi mis en demeure de gagner sa vie, sans avoir à exiger de ses parents de pourvoir à son entretien et à son éducation. C'est la logique même ! L'octroi d'un droit, doit aussi s'accompagner de l'imposition d'un devoir, sinon un grave déséquilibre s'installe dans la société. L'acquisition de l'âge de la majorité civile constitue un tout indissociable ; il représente pour un adolescent son admission dans le monde des adultes, avec tout ce que cela implique de droits et surtout de devoirs. Il reste à savoir si une admission plus précoce dans la vie professionnelle est actuellement possible. On serait tenté de répondre par la négative, car il y a, à peu près dans tous les domaines, allongement de la durée des études, et de la durée de la formation technique et professionnelle. Pour remédier à cet inconvénient, il faudrait instituer pour les étudiants un régime de pré-salaire, et payer les apprentis de façon plus décente, de manière à dégager leurs parents respectifs de toute obligation d'aliments à leur égard. Cependant la situation économique de notre pays permet-elle l'octroi de telles libéralités ? On peut en douter !

En second lieu, on entrevoit, dans l'élaboration du projet précité, un motif bien moins scientifique, et qui relève de la pure démagogie. Il y a en effet une sorte de surenchère entre les différents partis ou groupements poli-

tiques, pour s'attirer les bonnes grâces de la jeunesse, qui représente une masse éminemment dynamique, mais aussi particulièrement influençable et suggestionnable. Les différents régimes fascistes et communistes s'en sont servi comme d'un instrument d'action idéal. On a peine à imaginer cependant les graves désordres qui prendraient naissance dans la société actuelle si on ne conférait à la jeunesse que des droits, sans lui imposer aussi des devoirs correspondants, indissociables des précédents. On a déjà beaucoup trop toléré les incartades de ces enfants gâtés que sont les jeunes d'aujourd'hui pour ne pas comprendre que si on allait plus loin dans la voie des concessions et des capitulations à leur égard, les dégâts qui en résulteraient ne se limiteraient certainement pas à des vitrines démolies ou des voitures incendiées, mais ébranlèrent le pays dans ses fondements même. L'utilisation de la jeunesse à des fins politiques est inquiétante, car dans les conditions actuelles, elle risque de déboucher sur un régime de dictature rouge, à la chinoise.

Faute de données précises sur le projet de M. Terre-noire, nous en sommes réduit aux conjectures.

Souhaitons seulement que s'amorce une ample réforme de la législation familiale, et qu'elle s'effectue de façon rationnelle, dans le sens de l'évolution des mœurs, conformément aux données du bon sens « la chose du Monde la mieux partagée », a dit Descartes, en substance.

Michel RIMET.

po  
su  
co  
to  
au  
inc  
ne  
rés  
la  
l'éc  
diff  
val  
d'u  
ble  
des  
ver  
E  
des  
à na  
l'Es  
pruc  
depu  
exce  
fois,  
écrit

(1)  
1970.

## Combattants du front de l'Est et combattants du front intérieur

Si l'on s'intéresse, si peu que ce soit, à l'Histoire contemporaine, parcourir la presse — ou jeter un coup d'œil prudent sur la Télévision, au risque de tomber soudain sur M. Zitrone, constitue une épreuve suffocante! — Jusqu'où sommes-nous tombés, quel plaisir peut diable rester à l'honnête homme, au milieu d'un tel salmigondis de sottises, mensonges et incongruités? Il y aurait de quoi tout envoyer promener, s'il ne restait en somme le plaisir du défi : coûte que coûte, résister aux abrutisseurs! Et ma foi, la pêche à la qualité, la longue quête d'une paillette d'or à travers les boues de l'édition contemporaine demeure une joie de plus en plus difficile, mais encore possible, et peut même, de-ci, de-là, valoir quelques satisfactions durables. En attendant la venue d'un être doté d'un puissant esprit de synthèse, qui assemblera enfin les matériaux authentiques éparpillés, jouissons des mémorialistes : il en est encore pour ne manquer ni de verve, ni de talent — ni, surtout, de bonne foi et de véracité!

Eric Labat (1), injustement oublié dans la marée montante des titres contemporains, fut un des tout premiers, vers 1950, à narrer l'aventure des hommes de la L.V.F. sur le Front de l'Est. Son ouvrage, discrètement mutilé, adouci par certaines prudences d'éditeurs s'autocensurant, était devenu introuvable depuis plus de quinze ans. Il vient de reparaitre sous son excellent titre d'antan, « *Les Places étaient chères* », et, cette fois, enfin complet, semble-t-il. C'est un livre remarquable, écrit d'une plume partagée entre l'allégresse instinctive du

---

(1) Eric Labat, *Les Places étaient chères*, La Table Ronde, 1970.

très jeune homme amoureux de la vie et l'amertume précoce du vaincu : on peut franchement dire qu'il ne vaut pas moins par la personnalité de l'auteur que par le récit de ses mésaventures !

Depuis vingt-cinq ans, les vainqueurs se sont évertués à empêcher le public de rien comprendre aux *motifs vrais, profonds*, qui conduisirent une élite française à s'engager aux côtés de l'Allemagne, dans une lutte à mort contre le Bolchevisme international ; grâce à l'ampleur des moyens employés, l'opération fut, somme toute, assez réussie ; mais, par contre, le détail de la vie quotidienne de ces hommes est maintenant mieux connu. Le film de la vie militaire du Sergent Labat, volontaire anticommuniste L.V.F., enrôlé à Versailles, instruit militairement en Pologne, engage dans la lutte contre les Partisans, puis contre l'Armée Rouge, refluant sous la poussée Soviétique à travers l'Allemagne agonisante, enfin pris et « jugé » par les Français, n'a donc rien de proprement « nouveau » pour le jeune lecteur de 1970. Mais ce qui est authentiquement original, c'est — outre le tempérament de l'auteur — la diversité extrême des choses vues, la vie étonnante du récit d'un excellent narrateur confronté avec des aventures passionnantes et quotidiennes. Eric Labat restitue le mouvement même de la vie, il ranime ce temps — au sens fort du terme, il lui *rend une âme* — car nous y retrouvons tout ce qui est à la fois essentiel et si éphémère en nos pauvres cœurs d'hommes : la chaleur et la foi, les espérances et les illusions, et aussi les affrontements dans tout leur sordide réalisme, le pêle-mêle de l'agonie et le choc final de l'écrasement, avec un dernier sursaut d'espoir et d'orgueil : « Peut-être tout ceci n'est-il qu'un commencement ? » En tout cas, nous tenons un témoin qui sait voir, puis détailler la « chose vue » la plus intéressante, émailler son récit d'intelligentes réflexions.

Oui, même après l'épreuve d'une seconde lecture attentive, l'impression demeure : nous avons décidément affaire ici à un observateur de haute qualité : caractère entier, tempérament indépendant, puissamment individualiste et, en cela, bien français ! mais aussi, heureusement, assez objectif pour comparer et apprécier sans trop de chauvinisme (cette lèpre de l'esprit latin !) les situations, hommes et événements.



Ajoutons que Labat nous semble disposer d'un excellent stock de valeurs de références, qu'il confronte pertinemment avec les enseignements de la réalité quotidienne. Et tout cela nous donne un ensemble riche, touffu, parfois paradoxal : ainsi, témoin des actes de l'Allemagne au combat, placé au cœur de l'action et voyant aussi, derrière les lignes, une partie des coulisses d'un gigantesque ensemble, Labat semble faire preuve, assez souvent, par des remarques d'une sécheresse glacée, maint trait amer et bien des réflexions exaspérées, d'un antigermanisme aussi foncier que sommaire ! A notre sens, il n'y a là qu'une illusion, une erreur de perspective. Pour avoir si bien montré et commenté un tableau, dans son détail et son ensemble, il faut l'avoir *senti, compris* profondément. Or, nous retrouvons dans cette œuvre de vérité, pleine d'accents indéniables, toute la Vertu, toute la grandeur vraie de l'Allemagne et de son Régime au combat dans les prouesses quotidiennes de ce temps ; on nous détaille l'ordre, la tenue, l'abnégation, la discipline, la sombre bravoure des élites sacrifiées, et aussi la gentillesse, la bonne volonté des civils, et, à la fois, la liberté et le sérieux des filles, en somme, toute la *très haute qualité de l'ensemble*. Eric Labat a vu, compris, il décrit tout au long de son gros volume une grande race occidentale, un peuple bourré de qualités essentielles, magnifiées par un admirable dressage, engagé dans un combat surhumain, et succombant sous l'avalanche mécanique Américaine quasi-uniquement d'ailleurs (p. 560). Alors, au vu de tout ce qu'il nous dit de lui tout au long de son livre, tâchons de cerner exactement la démarche intellectuelle de l'auteur pour comprendre ses réactions, parfois si brutales, parfois apparemment déconcertantes.

En fait, il a énormément vu et vécu, et eu tout loisir pour faire les comparaisons les plus percutantes. Les places étaient chères, mais il était au premier rang : voyons-le tirer leçon de son expérience ! Il rejette de toute sa force les dogmes ineptes, toute la hideur crétinisante du Bolchevisme et sa réduction exclusive de l'homme à des facteurs strictement économiques et idéologiques. Dans la même foulée, il ne peut éprouver qu'un dégoût incoercible pour l'abjection commerciale, l'hypocrisie puritaine d'un pseudo-libéralisme sémitisé qui, en fait, ne donne à l'Homme d'autre valeur que celle

du contenu de son portefeuille (intéressant système qui n'est autre, d'ailleurs, que le fondement de notre belle « société de consommation » contemporaine). Avec un tel état d'âme, il se trouve évidemment aux antipodes des conceptions rassurantes d'une bourgeoisie dépassée, ahurie, prête à toutes les lâchetés conservatrices et incapable de comprendre les ajustements, parfois les révisions profondes indispensables à sa survie, dans un monde en pleine évolution où marchent dangereusement les pionniers. Dès lors, ce que notre héros exécute, ce n'est pas « l'Allemand », mais l'ensemble des misérables petits « Müller » et autres « Dupont » de tous bords, qui ne veulent rien comprendre, cramponnés à la défense de leur sale petite peau, de leurs sales petits privilèges, de leurs sales petits négoce... (p. 366). Ceux-là, Français, Allemands ou autres, Labat les vomit, les jette au Diable avec une brutalité exemplaire. Et qui pourra, au fond, lui donner tort ? Dans un combat sans merci, la haine des « planqués » est une vertu ! Et les « témoins qui se font tuer » ont quelques droits dans la mêlée, entr'autre de faire parfois place nette derrière eux avant de monter en ligne, et de juger durement et simplement de toute chose, pourvu que ce soit sur des critères exacts. D'où, par exemple, l'anecdote significative de la page 555, où Labat massacre au pistolet, hors de toute forme légale, une crapule opportuniste qui entend sauver sa vie et ménager sa situation en adhérant au Parti Communiste Allemand, peu avant l'arrivée des Soviétiques. Le trait avait paru assez scandaleux en 1951 pour qu'on l'ait ôté de la première version... Passons quelques emportements et coups de gueule à notre auteur, et conservons surtout du témoignage d'Eric Labat certaines vues admirables sur la Révolution Nationale-Socialiste en son ultime effort, avec ses limites et ses tares humaines, ses trouvailles et son génie, et l'immortel héroïsme dont la race allemande sanctifia le dernier combat du printemps 1945. Là, son texte est irremplaçable, hors de pair...

Il est *impossible* de juger de la guerre des partisans sans avoir lu des pages féroces, comme celles consacrées à l'aspect des morts mutilés, suppliciés bestialement avant d'être achevés — un *système* Bolchevique (p. 163, 164/168, par ex.), et, parallèlement, des épisodes aussi curieux que le respect de la

« trêve de Dieu » (p. 91-92) vécue par l'auteur, pratiquée par des unités moins fanatisées, ...ou démunies de Commissaires Politiques ! — Et que dire de la pertinence de ses remarques sur la « compréhension évolutive » d'Adolf Hitler (p. 128), sur les suites du 20 juillet 1944, de son tableau du « second souffle » allemand qui suivit, de son appréciation foudroyante sur les « Polaks » (p. 480), de tous les récits et anecdotes portant sur la défense sublime et désespérée de la Prusse Orientale, des derniers jours de Berlin, du rappel des innombrables boucheries de Goldap et Gumbinnen, où femmes et vieillards allemands commencèrent d'être violés, crucifiés et dépecés vivants par les Rouges, tandis que les gosses à la mamelle étaient jetés devant les mères sous les chenilles des blindés de Tcherniatovsky (p. 533) et de la bonté, et des secours trouvés plus tard par ses camarades proscrits chez les Allemands vaincus (p. 569), etc., etc... ? — Le tout, parfois un peu décousu, est entrecoupé d'une masse de remarques imprévues qui vont de la réflexion politique quotidienne (et non ré-écrite) de ce temps à des exposés précis et succincts sur les matériels et les techniques de combat en présence... Labat a dû aimer passionnément ces deux éléments si complémentaires de toute vie, armes et idées, qui révèlent, sinon l'autodidacte, du moins l'esprit audacieux, l'original intelligent et fécond.

Du reste, Labat fait mieux : il prouve qu'il est capable de s'élever jusqu'à un haut degré de stoïcisme en certaines évocations : témoin, celle des malheurs de ses frères (il refuse de nous dire un seul mot des siens propres) au cours de l'inqualifiable répression Gaullo-Communiste de 1944/45. Lire ainsi l'affreuse et si noble histoire du jeune métallo Jacques Bertefeld (p. 582). En jargon moderne, c'est « hautement signifiant » !

En définitive, je ne sais si Eric Labat eut pu écrire un grand livre s'il n'avait vécu de grandes choses, mais il semble évident que le résultat de son effort est une très belle œuvre d'homme, comprenant beaucoup de hauteur et peu de failles, et que notre temps est peu fécond en ce genre de production. Du coup, « *Les Places étaient chères* » devrait s'avérer une lecture aussi indispensable que roborative pour les jeunes gens désireux de recueillir des renseignements de première

main, et pour tout lecteur cultivé cherchant le vrai. De tout cœur, souhaitons à ce livre long destin et fort tirage, amplement mérités par tant de solides vertus.

\*  
\*\*

L'expérience d'Henry Charbonneau (1) est à la fois parallèle et complémentaire de celle de Labat ; ce n'est pas de « l'autre versant de la colline » qu'il s'agit, mais plutôt d'une autre perspective, d'une aventure voisine éclairée à son tour, dans l'incroyable complexité des situations engendrées par les tourbillons de cette guerre.

D'entrée, disons qu'il nous semble ne pas falloir s'arrêter longuement sur quelques divergences d'appréciation, insister exclusivement, par exemple, sur certains jugements agressifs et désobligeants durement formulés par Labat à propos de la Milice. Comme nous l'avons laissé entendre plus haut, cet auteur ne traite bien que ce qu'il a *directement et personnellement connu*, ainsi du Front de l'Est, des longues navettes du soldat en uniforme traversant le Reich, descendant ou montant en lignes. Alors que, si l'expérience des armes est plus restreinte chez Charbonneau, son éventail politique est autrement ouvert, sa formation infiniment plus complexe, ses souvenirs personnels antérieurs de près de dix ans, ce qui, en ce temps-là, compte énormément... Malgré les différences, entraînés dans la même aventure, puis engloutis dans le même naufrage, ces deux excellents Français pétris de contradictions comme tant de Latins sont passés à un cheveu du poteau d'exécution... Ils eussent pu s'y retrouver un matin, côte à côte, sans avoir jamais cessé de s'affronter en d'interminables et confuses diatribes dues le plus souvent à des querelles de personnes bien plus qu'à des divergences idéologiques, alors que leurs ennemis, eux, des Communistes à la belle « Démocratie Chrétienne », ne faisaient pas le détail ! Leur sinistre tableau de chasse de l'époque le prouve bien et comporte, hélas, bien peu d'omissions !!

Heureusement, le pire ne survient pas toujours, et l'excellent

---

(1) Henri Charbonneau, *Le Roman Noir de la Droite française*, Robert Desroches, éditeur, 1970.

« Porthos » reste aujourd'hui bien vivant, capable de plaider avec vigueur et de narrer tout à la fois avec talent, intelligence et franchise. Dans notre époque entièrement stéréotypée, où le « scandale » est programmé électroniquement par I.B.M. à la demande des publicitaires, nous tenons au moins là un homme qui sent, pense, agit et réagit avec une originalité, une individualité vraie, et se voit plongé dans un ensemble de péripéties captivantes. Rejeté par la « Communauté Nationale » Gaullo-Communiste en 1944, il est contraint de suivre le reflux allemand. Il va assister à la fin d'une grande œuvre comme Eric Labat, et, non moins que lui, est de ces rares spectateurs qui font les excellents témoins.

Le voici donc menant tambour battant le récit de ce qu'il fait et de ce qu'il voit dans le microcosme des Français éparpillés en Allemagne, non seulement à Sigmaringen (comme le triste Céline de la décadence et du « Rachat Lazareffien »), mais un peu partout dans l'étendue rétrécissante du Reich. Le recouplement avec Labat est aisé, du plus haut intérêt. Ici, point de contradiction entre les deux hommes : leur vision de l'Allemagne agonisante, à travers les aléas de la vie quotidienne, est strictement superposable : il y a coïncidence absolue pour ce qui est du mérite, du sérieux, du courage et de la résolution. Nos témoins ont décidément rencontré la qualité aux prises avec la quantité, et c'est, semble-t-il, un spectacle qui les marqua d'identique manière. Mais ici, la plus grande mobilité de Charbonneau, l'avantage puissamment : elle lui permet de camper des portraits plus variés, plus cosmopolites que ceux de Labat. En bref, il assiste à l'agonie du clan des Vichystes, se retrouve en Italie du Nord où il connaît son premier contact avec les « Partisans Rouges », — les « Libérateurs » !! — se faufile en Suisse, y trouve un refuge temporaire dans un monastère, en est éjecté crapuleusement par les dignes Helvètes, alors pourvoyeurs attitrés des pelotons d'exécution, se trouve « fait comme un rat » à la frontière, puis emprisonné, « jugé » et envoyé au bagne, pour se retrouver libéré du camp de Lambèze, en A.F.N. quelque dix années plus tard... C'est tout, c'est vite dit, c'est le trajet classique et lamentable des proscrits de ce temps, moins célèbre, moins mythique que celui des Buchenwald, Auschwitz, Tréblinka, mais à coup sûr fort coûteux en douleurs

vaines et sadisme gratuit. Ce qui tranche, à partir de là, c'est le talent de l'auteur ; c'est aussi la *mentalité* qui transparait dans son récit.

Charbonneau, visiblement assommé par les plaintes et lamentations des vainqueurs qui, depuis 25 ans, nous accablent de leurs jérémiades en détaillant « ce qu'ils ont souffert » prend manifestement le contrepied de leur attitude : on pourrait presque lui faire le reproche inverse : n'en point dire assez. A force d'être positif, viril et souriant, il court le risque grave que l'anecdote ne fasse oublier, pour le jeune lecteur, et l'ampleur de la tragédie (en la rétrécissant), et, surtout, la situation initiale dans toute sa clarté : une entreprise de liquidation, hors de toute justice, d'une élite Française et Européenne assassinée méthodiquement à coups de lois rétroactives. Malgré les abominables récits qu'il rapporte, la démarche de Charbonneau reste quasi-allègre, optimiste, presque primesautière : c'est peut-être, après tout, une question de tempérament. Mais enfin, même si nous admirons justement son refus intransigeant de s'attendrir sur sa propre situation, il faut nous souvenir qu'il ne dut la vie qu'au fait d'en avoir, naguère, sauvé une autre : celle d'un personnage qui, peu après, se trouva assez haut placé dans l'« Ordre Issu de la Libération » pour disposer à son gré de l'Honneur, de la vie et des biens de l'Elite Française enchaînée, vouée à l'opprobe par les Démocrates-Chrétiens et les Bolcheviks !

L'amateur de recoupements fructueux pourrait, s'il dispose de bonnes archives, relire sur le même sujet deux excellents volumes bien oubliés « *L'Age de Caïn* » de J. P. Abel, alias René Chateau, Les Editions Nouvelles, Paris 1948, et de Pierre Malo, « *Je Sors du Bagne* », in *Témoignages Contemporains*, Editions de l'Elan, Paris 1948. Il y apprendrait, par le menu, l'ensemble des infects procédés de dégradation méthodique employés par des sadiques contre des hommes de la plus haute qualité morale et aux insignes mérites. Il nous semble bien, pour obtenir une information de qualité, que l'exacte moyenne est à situer, pour le pire, dans les faits rapportés par Malo, et, pour le meilleur, dans l'atmosphère évoquée par Charbonneau. Cette petite réserve faite, légèrement « optimisé » ou non, le témoignage de ce dernier est inappréciable, et c'est à chaque page que l'on trouve les plus justes réflexions

sur tout le milieu carcéral, les réactions des détenus, les « bouthéons » ou bobards insensés, d'une stupidité inimaginable, qui circulent incessamment entre les détenus, l'attitude des épouses, les prêtres, la poésie en prison, les homosexuels et ainsi de suite, à perte de vue...

Excellent mémorialiste, il y a gros à parier que Charbonneau doit être aussi éblouissant causeur : c'est perceptible à tout instant, dans le mouvement même du récit, interrompu de parenthèses incisives, qu'il s'agisse des plaques de marbre qui ornent Paris à chaque place où tomba un F.T.P., du « Colonel » Fabien, de la comparaison entre les hauts faits de Joseph Darnand et ceux de Rémy, etc., etc... Nous trouvons ici partout, regorgeant, surabondant, ce produit ailleurs devenu d'une fabuleuse rareté : le *bon sens*, le plus sûr et le plus souriant...

Parvenus à ce point, puisque, comme tout livre, toute critique doit comporter une chute, une conclusion, disons notre embarras : il est fort difficile de situer exactement son sentiment, en fermant ces pages déchirantes et pourtant si sereines. En post-scriptum, Robert Desroches nous dit que : « Porthos est mort à 36 ans, et que, d'ailleurs, il n'avait plus sa place dans notre monde d'après-guerre ». Cette réflexion peut pousser à de moroses méditations : A quel âge mourons-nous vraiment ? — Quand se tarissent les élans du cœur ? Par la sclérose de l'esprit ? Par la fin des êtres aimés ? Ou alors, par l'extinction d'un idéal, d'une raison de vivre située en dehors et au-dessus de nous-mêmes ? — Certains de nos contemporains, qui eussent fait de beaux cadavres voici un quart de siècle, font aujourd'hui de tristes vivants... Et si certains eurent le privilège de vivre trente-six ans, combien d'autres, peut-être, moururent intérieurement, discrètement, avant leurs seize ans révolus ? La question, envisagée à ce niveau, nous semble insoluble. Exceptionnellement, sortant de la critique proprement dite du livre, disons alors nos *sentiments personnels* sur les *souvenirs personnels* de Charbonneau, pour comparer les conclusions respectives...

En dépit de son très grand talent, l'auteur nous semble s'être mal défendu d'une honorable naïveté, qui se joint à une bonhomie saine et truculente, certes, mais par moment quasi-déplacée... Charbonneau, brave cœur, voudrait une mu-

tuelle compréhension, une estime réciproque entre ex-adversaires ; il le dit très clairement dans sa préface, et y revient en dernière page, insistant, pour envisager « la fin d'un ostracisme haineux, et l'espoir d'une justice sereine pour les siens »... De la part d'un homme aussi lucide que lui, ceci nous semble un véritable obscurcissement de l'entendement ! Le temps n'est plus où Monsieur le Maréchal de Saxe, avant la charge, se tournait vers ses officiers avec une grâce altière : « Allons, Messieurs ! Honorez vos Maisons ! » Il y a anachronisme, maldonne ! Il n'y a pas d'EX-adversaires ! Nous avons vécu, — ou nous avons subi les conséquences — d'une *Guerre de Religion*, par définition *inexpiable*, primaire, manichéenne, acharnée, et assez effroyable pour se bien porter encore au-delà de combien de vies d'hommes ! C'est l'humoriste (?) qui a raison d'affirmer préférer à toute autre la guerre civile, « car alors au moins, on sait exactement qui l'on tue, et pourquoi !!! ». Mais cette conception-là, qui triomphe au vu de tous actuellement, pré-Marxiste dans sa terrible efficacité, est radicalement incompatible avec le rêve de l'auteur !

Franchement, après avoir suivi au long de tout l'ouvrage le récit, les exposés, l'évolution de l'état d'âme de Charbonneau, nous avons essayé de « nous mettre dans sa peau », d'adopter sa sensibilité, sans y parvenir vraiment. A sa place, ayant vécu ce qu'il vécut, vu ce qu'il vit, il nous resterait maintenant un poignant regret : celui que la France ait échappé à une guerre civile *ouverte* en 1944/46. Car enfin, dessillons bien nos yeux, avec 25 années de recul pour prendre une exacte perspective : en 1944, plus de 100.000 français — de la plus haute qualité, bien entendu ! — furent ignominieusement martyrisés et assassinés par la crapule Rouge et ses alliés du moment. Des dizaines de milliers d'autres furent « condamnés », des centaines de milliers de dossiers furent ouverts... Ce furent des millénaires de travaux forcés qui furent infligés, des dizaines de millénaires d'« Indignité Nationale » qui mirent hors-course, dans des conditions insoutenables l'élite, le gratin, la fine fleur de la qualité Française, au profit exclusif de la racaille Bolchevique, de la mafia résistantialiste et d'émigrés fous de haine, revenus chez nous dans les fourgons du général Eisenhower. Une furie orientale consumait tous ces gens, ils apportaient un inextinguible



incendie, et remportèrent une interminable victoire. 1/4 de siècle plus tard, nous pouvons juger, apprécier le désastre dans toute son ampleur : il ne nous reste RIEN à aimer en ce pays, si ce n'est quelques ombres et chers souvenirs. Alors, eût-il pas mieux valu que tous ces gens de cœur, toutes ces intelligences assassinées, que tous ces véritables Français étranglés entre deux portes, lynchés dans les faubourgs, liquidés un par un devant les poteaux ou par petites dizaines au creux des forêts, eût-il pas mieux valu qu'ils soient tombés l'arme au poing, en combattant sans merci, rendant coup pour coup, faisant à leur tour saigner le vis-à-vis, assassinant à leur tour les proches des tueurs et des bourreaux, faisant dérailler des trains, « *vengeant leur sang* » comme on dit d'une bête aux abois ? — Le cher Marcel Aymé parlait, à cette époque, de faire une liste de gens... « à qui on ne serrerait plus la main ». — Réflexe-type de « Maréchal de Saxe ». Un contre-révolutionnaire conséquent eût dressé une liste de gens à qui serrer la gorge, un Marxiste l'eût fait ! — et eût peut-être vaincu, ou, au moins, vengé les siens...

Il reste en Europe un pays où les « Héros-Communistes » se voient rappeler qu'ils n'ont jamais eu qu'une patrie, l'U.R.S.S. et que leur lutte anti-allemande ne visait qu'à mettre leurs frères sous la coupe de l'Internationale Rouge et de sa terreur permanente. Dans le même pays, on met hors d'état de nuire ces intéressants citoyens Soviétiques d'adoption, en dépit des glapissements de la Conscience Universelle et des petits copains de tous poils. — Cet inappréciable avantage fut acquis au prix de deux ans de combats acharnés et se mérita par de grands massacres, mais il permit une réaction nationale saine, efficace, vigoureuse, et maintenant bien assise. Là, un Général Challe ne se trouva pas débouloché, mais vainqueur... S'il y eut naguère bien du sang versé, du moins les proches des victimes ont-ils aujourd'hui une consolation vraie, la seule peut-être qui puisse adoucir de telles plaies : ce fut un sang *efficace*, il ne coula pas en vain, alors que nous avons perdu le meilleur sans avoir rien acquis, ni rien sauvé ! Ah ! cher Charbonneau ! Pauvre ! Pauvre France !... *Et heureuse Grèce !*

Jean-François SETZE.

## CHRONIQUE DES LIVRES

Maurice Barrès et Charles Maurras : « *Correspondance inédite (1888-1923)* » - Plon, éditeur, 38 F.

Ce furent les deux plus grands écrivains français du siècle. Depuis ma plus lointaine adolescence, j'ai mis Barrès au niveau de Chateaubriand. Je ne lus Maurras qu'un peu plus tard, et comparai bientôt sa prose à celle de Lamartine ou de Michelet, quand, tout à coup, je découvris les poèmes, vibrants comme l'air chaud du midi...

D'un côté, « La Mort de Venise », « l'Impératrice de la solitude », « quelques cadences », « leurs figures » ; et, de l'autre côté, « Le voyage d'Athènes », « la suite provençale », « l'amitié de Platon », le « colloque des morts »... Hélas !

Je ferme les yeux ; je me vois, à seize ans, pénétrant pour la première fois dans des analyses psychologiques, soutenues par la musique continuelle du langage ; je m'étais étendu sur le divan, tandis que la nuit descendait sur Paris : « Tu es malade ? », demanda ma mère en entrant — « Je viens de lire le jardin de Bérénice. » — « Peut-être un peu trop tôt », murmura-t-elle, en ouvrant la lumière de la pièce ; nous parlâmes d'autre chose. Au printemps 1922, un soir, après le dîner, je marchais, avec mes parents, avenue du Bois : à gauche, entre deux femmes en deuil, une mince silhouette assise me voyait venir et semblait attendre le salut d'un jeune ; mais je ne compris qu'après quelques mètres : « O, père, c'était Barrès, et je ne l'ai pas deviné ! » Je continuai cette promenade, avec mon remords.

Parlerai-je des doctrines ? Je pense n'avoir jamais abandonné complètement le christianisme, mais ayant voulu, vers vingt ans, me durcir contre une vocation peut-être illusoire, je crus rencontrer, dans la défense littéraire de la patrie, un rempart plus visible, cachant la défense secrète de la foi.

« 1926 » fut donc une grande épreuve ; je m'adressai à Massis, qui me répondit en chrétien ; le cardinal Gasparri (qu'Alfred Loisy appelait alors : « le Photius du *xx<sup>e</sup>* siècle ») répondit pour ne rien dire, comme font souvent les évêques. J'entrai au séminaire en 1935 ; je me rappelle avoir écrit à Maurras en 1936, parce que j'avais été ému par sa première prison ; je ne sais pourquoi, je parlai de Blondel, ignorant qu'il l'avait, jadis, connu ; il m'envoya, dédicacée, une plaquette sur Bainville, où il lui supposait, vers la fin, des poèmes métaphysiques, dont on n'a plus reparlé depuis. A peine prêtre en 1940, remonté en France occupée après la déroute militaire, j'eus le sentiment désespéré que tout avait croulé ; je ne dis jamais un mot aux Allemands, ne répondant aux questions que par un léger soulèvement d'épaules ; j'ignorais ce que l'on écrivait à Limoges ou à Lyon, mais il me semblait évident qu'il fallait vivre dans le pays malheureux, et que les émigrés étaient au service des Alliés, plus qu'au service de la France. Dix-huit ans plus tard, en mai 1958, « je suis maurrassien », dit maître Biaggi en entrant à Colombey-les-deux-Eglises, où il avait été convoqué. « Il avait, bien entendu, raison, du point de vue de l'Etat », s'écria le général, « mais la raison, au bout de quatre ans, devient de la démence... ».

Non, mon général, il avait eu raison au point de vue de la Patrie. (« Nous ne sommes pas morts pour elle », a-t-on dit dans le « Cercle Moulin », après le transfert des cendres de Jean Moulin, au Panthéon).

L'épuration de 1944 fut atroce : 110.000 Français furent assassinés, et parfois torturés, pour avoir aimé leur pays. Et le public endormi semble l'ignorer encore (Où en sommes-nous, aujourd'hui ?)

« Je n'entrevis Maurras lui-même qu'une seule fois, en mars 1952, à Saint-Symphorien-de-Tours ; je lui offris

le petit livre du Père Brillet sur « *la vie intérieure de Jésus* » ; il me remercia, me parla de Péguy et fit l'éloge d'Arfel (Madiran). Evoquant l'épuration de 1944, je lui demandai s'il ne croyait pas à une revanche de la gauche maçonnique ; il me regarda avec étonnement : « Les catholiques suffisent bien... », et me pria de ne plus faire le procès de la « résistance ». Par ailleurs, il me semblait heureux d'avoir terminé, cette semaine-là, la recollection des quatre gros volumes de Flammarion ; faisant déjà d'autres projets, il espérait pouvoir venir en cachette à Paris : « Mais ce n'est encore qu'un bourgeon vert ». Revenu au collège, je me bornai à lui envoyer son ancien article sur le péché originel (« Triton »), qu'il semblait avoir oublié ; peut-être en a-t-il parlé à Gustave Thibon, quelques jours après ; ce fut tout.

J'ai été à Martigues, il y a deux ans (en avril 1968) ; je fus très étonné par cette foule populaire qui sortait de St-Blaise, en pleurant (Le « *Monde* » parla, le lendemain, de « la Vendée provençale »). Dans le jardin soigné, avec allées ratissées, allaient et venaient des marins, des cultivateurs, des pêcheurs, et la « reine du félibre » en vêtements de velours. (A Paris, je n'avais vu, jadis, que des étudiants ; ici, tout à coup, j'eus l'intuition qu'il avait été poussé par son enfance et par toutes les puissances de son cœur). Le vieux gardien, aux cheveux blancs, courait partout à la recherche d'un prêtre inconnu de moi ; les poules, enfermées derrière des grillages, caquetaient au soleil, gênées d'un pareil rassemblement ; qui était vivant ? qui était mort ? A un moment, un marin s'arrêta devant le reliquaire où Maurras fit graver les vers de l'« *Ephigénie* » d'Euripide : « Hélas ! que les soleils étaient beaux ! » le marin fit un rapide signe de croix sur la stèle, puis se signa. En haut, un poète provençal tenait trois feuillets à la main, et lisait un interminable poème, en riant et pleurant tour à tour. « Mais, que dit-il ? » demandais-je ; « Il chante l'éternel retour ; il dit que les printemps de demain seront la vengeance, la résurrection de tous les printemps du passé ».



Ce gros livre de 700 pages est posé là, sur ma table, ce soir. Je ne suis pas digne d'en parler. Ce n'est pas un « livre » ; c'est un recueil de documents pour les jeunes, dont le nombre augmente chaque année ; c'est un témoignage. Un triple témoignage : de l'amitié profonde, qui augmenta avec la vie ; de l'angoisse pour la patrie, affaiblie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et mal aimée par les Français ; et, enfin, un témoignage de cette spiritualité diffuse que « Baruch », assez clairvoyant, commence à signaler aujourd'hui.

## I

Barrès aime Maurras ; il se compare aux notes, lointaines ou dissonantes, qui enveloppent le chant d'une symphonie, mais qui composent avec ce chant un même morceau : « Je vais pour vous le faire comprendre jouer devant vous une sonate de Beethoven, vous pourrez entendre comment les différentes voix s'unissent dans la mélodie : l'une résonne gaie, vivante, sûre de la victoire, tandis que l'autre paraît encore se débattre dans les ténèbres au milieu d'un combat plein de mélancolie... C'est l'expression la plus nette et la plus parfaite de la vie intérieure » (« Cahiers » de 1913 ; cité dans l'admirable introduction de Guy Dupré qui porte le titre : « Hier la France » ; page LIX). En 1920, en 1923, il poussa Maurras à se présenter à l'Académie française ; comme on sait, ce fut d'abord un échec, contre Jonnart ; mais Anatole France qui s'était récusé, avait voté en secret pour lui ; et madame de Noailles écrivait : « Combien est grande la solitude d'un tel homme... Nul ne porte en son cœur un plus profond secret... » (p. 613). La même année, Barrès avait présidé, avec Bourget, un cours fait par Izoulet au Collège de France, sur « le laïcisme positif de l'Action française » (il me semble que le compte rendu en fut fait, dans « l'Action française », par le jeune journaliste qui signait « Langevin ») : « Ce qui me frappe, c'est cette éclatante reconnaissance que vous devenez matière d'une science en train de se faire... » (p. 604).

Quelques mois auparavant, Barrès avait eu la surprise

de lire : « *Inscription* » : «...Un point de départ, un appel, un éveil de nos rumeurs intérieures, une lampe de mineur pour la descente dans la conscience. *Beauté, le Cyprès, Ciel étoilé, La Découverte*, voilà des flèches sûres et des chants immortels. Je vous envie et vous serre la main » (juillet 1921, p. 587). Parfois Barrès s'attendrit : « On voit se dessiner le chapitre d'histoire écrit et rempli par notre génération. On peut se faire une idée de nos enterrements et des jugements qui les encadreront... (1) Bien affectueusement vôtre, *mon vieil ami...* » (décembre 1920, p. 585).

Maurras aime et vénère Barrès. Dès le début, il frémissait de le voir partir pour Sparte, quelques années après « *Anthinéa* » : « Allez à Eleusis. Allez à Colonne. Allez voir le Céphise sortir de terre au bas du Pentélique. Tâchez de faire à pied, si vous allez là-bas tout seul, l'ascension de l'Hymette par le vallon de Césariani ; il y a là, parmi les pierrailles et les rochers, un bouquet d'arbres merveilleux, les plus frais, les plus verts du monde et l'eau la plus claire et la plus glacée. Un petit pâtre en peau de bique vous fera faire un détestable déjeuner, dont vous ne vous souviendrez guère une fois sur la montagne, quand vous embrasserez Sunium, puis Céos et l'île d'Hélène, couchés sur des eaux lumineuses de la plus divine couleur..., etc. » (1899 ; p. 237). La vivacité de ton est la même en 1920 : « Pourquoi êtes-vous malade?... Je vous ai aperçu dimanche, de loin. Vous alliez très bien et tout le monde disait : — Mais, comme il est jeune ! Cela m'a rappelé les grands jours où, pour causer de vous à haute voix dans la rue, nous disions, Amouretti et moi : « Le jeune Maurice »... (p. 584). Mais 1923 fut la fin de la « victoire » de 1918 : « Au douzième mois de cette année climatérique, comme disait le grand Malherbe, Barrès disparut. Sans avoir l'oreille très fine, j'entendis à ce moment résonner comme un immense écroulement. C'était une colonne de l'Etat qui se renversait à grand bruit. C'était un conseil écouté du chef de l'Etat, que la mort emportait.. En son absence, tous nos maux sont devenus possibles... » (« *Maîtres et témoins de ma vie d'esprit* », cité en appendices, p. 691).

## II

Dans une France moins peuplée que ses grands voisins (2), dans une France affaiblie, la moindre défaite militaire pouvait être l'écroulement de son âme et de toute sa civilisation passée. C'est ainsi que Valéry évoqua, en 1931, la victoire de la Marne : « Il n'y avait rien [dans le rêve de Guillaume II] qui fut tout à fait impossible... Chez nous... Mais est-il besoin qu'on nous rappelle la suprême simplicité de nos sentiments ? Il ne s' [agissait] pour nous que d'être ou de ne plus être » (p. LXV). Que l'Etat faible gouverne l'empire lointain avec prudence : « Il se forme [en Algérie] », écrit Maurras en 1901, « un nouveau peuple, d'un nouveau sang, qui peut très bien rester français, mais qui tout aussi bien, si la France fait des sottises, peut passer de l'indifférence à la désaffection, de la désaffection à la haine. *Il faut donc que la France sache adopter, envers les sentiments, les goûts et les intérêts algériens, une politique sage, humaine, à très longue vue...* » (Appendice, page 662). Bien entendu, un Etat doit être décentralisé, pour être vivant ; mais il faut qu'il soit plus autoritaire aux frontières, à cause des influences qui agissent là du dehors : « Vous souvient-il qu'à Maillane, en dînant, je vous indignai tous les deux, vous et Mistral, lorsque je déclarai que mon fédéralisme-nationaliste admettait la pleine autonomie de toutes les provinces de la France [...] mais faisait des réserves sur [...] les arrondissements flamands du Nord, la Basse-Bretagne, les arrondissements basques des Basses-Pyrénées, ...l'Alsace » (1897, p. 153). Le danger encercle de toutes parts ; il faut que les nationaux se rapprochent dans la nuit : « Je voulais m'appliquer à supprimer nos différences. Je m'applique à ne pas les voir... Notre partage est de prévoir... ». Il est, d'ailleurs, triste d'avoir, trop souvent, raison (« Cet honnête garçon » — un étudiant nationaliste — « si j'avais prédit la guerre civile et la défaite et que les deux malheurs fussent vérifiés, s' imagine que je danserai de contentement ! » à Barrès, 1902 ; appendices, p. 664).

Il est visible dans ce livre, que tout s'est exagéré au moment de l'affaire Dreyfus (« Alors, la scène du théâtre a été éclairée par un rideau de feu », me dit Maurras en 1952; puis, plus bas : « cette montagne de livres n'est venue que de là »). C'est, en effet, à cette date que le nationalisme ressuscita en France, comme plus tard, en d'autres occasions, en Italie, en Allemagne ou en Espagne...

Je voudrais que les survivants du dreyfusisme répondent sur deux points :

1° Il paraît *clair* que Dreyfus a déclaré au capitaine Lebrun-Renault qu'il avait, en effet, livré des documents à l'Allemagne, mais qu'à son procès, il n'avait *pas pu* expliquer qu'il avait agi *par ordre*, et *pour* amorcer un contre-espionnage (p. 656 : « *Scènes et doctrines* »; et p. 464, note 2, de Massis).

2° Il paraît *clair* que le colonel Henry n'a pas inventé une nouvelle « pièce » (une pièce fausse) pour accabler Dreyfus, mais qu'il avait *copié textuellement* une pièce *vraie*, trouvée dans le panier de l'ambassade d'Allemagne, et que, de plus, il n'avait *pas pu* « brûler » l'employée qui, depuis des années, lui avait servi d'agent de renseignements (p. 649-650 : appendice de Massis; p. 198, note 1, allusion à la fuite de Reinach avant la fin du procès que lui fit madame Henry).

Tout le monde sait, j'imagine, qu'en 1914 et en 1917, Dreyfus se conduisit en héros, sur la Marne et à Verdun (« Introduction », page LXXI)? C'est une tout autre question : honneur à sa mémoire. Mais l'ignominie du premier drame fut que, non pas lui, mais *le Parti Radical* écrasa la vérité voilée des espionnages et des contre-espionnages, pour déshonorer l'armée française, qu'il jugeait trop réactionnaire, et s'asseoir lui-même au pouvoir; alors, la *Raison d'Etat* a triomphé de la vérité et de la justice. C'est exactement de la même façon qu'en 1944 *la gauche internationale* décapita la droite nationaliste au nom de la « libération » de la patrie. Il s'agit, dans les deux cas, de ces mensonges absolus pour lesquels il n'y a pas de pardon (« *Matthieu* », XII, 31-32).



## III

Soutenant, dès le début, la pensée historique de Maurras, il y avait une philosophie inconsciente, que je crois un Pierre Boutang (par exemple) capable de tirer, peu à peu au jour.

« Je consens qu'on brûle le monde », écrivait-il en 1891, « mais à condition d'émigrer dans *la mort*. Or l'anarchisme est une explosion de la volonté de *vivre*. Et elle est contradictoire : car le premier postulat de la vie, c'est l'organisation ; et l'organisation suppose un ordre ; et l'ordre suppose le « mépris » des inférieurs, l'exaltation des supérieurs, ceci systématisé, cristallisé par la Tradition, la Coutume et l'Hérédité... » (Lettre de Maurras à Barrès, page 53). A propos d'un nationaliste trop libéral (Thévenin) l'esprit tâtonne : « Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de véritables historiens sous un inconscient ou conscient système du monde... Mais j'oublie votre nihilisme et le sourire méphistophélique dont vous me parlez (3). Vous allez me trouver un peu centre-gauche ? *J'ai le sentiment qu'il y a peu de chose, mais enfin quelque chose*. Peut-être l'avez-vous aussi, car je me souviens précisément de cette Lorraine qui est contemporaine d'*Un homme libre*, puisqu'elle est dedans ! Au fait, tout *le culte du moi* ne peut-il se traduire en une politique nationaliste, contre le barbare, ennemi de notre sensibilité ? » 1901 : Maurras à Barrès, page 325).

Un texte bien curieux, de 1889, cité par Guy Dupré, page XIV, nous montre Maurras fugitivement démocrate-chrétien ; je suis forcé de citer le texte en entier, pour être compris : « La Révolution fut une révolte, une œuvre négative et destructive, mais il n'en sortit point, malgré la devise menteuse, le règne de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Car ce règne n'est point d'ordre terrestre. Par elle-même les foules ne sont pas libres, les individus sont égoïstes et inégaux. C'est la grâce d'en-haut qui les dilate jusqu'à la charité... La devise de la Révolution n'est pas la définition d'un état idéal ; cet état idéal, c'est l'état chrétien. On nous a pris notre for-

mule ; nous la revendiquons. Et que « *Le Temps* » le remarque bien, la partie négative de l'œuvre révolutionnaire est précisément ce qu'empêche la fameuse devise de se réaliser. Ce monstre historique contient une contradiction, une antinomie que la *Démocratie Chrétienne* est seule capable de faire cesser ».

(On excusera les majuscules, que j'ai ajoutées). On comprend, je pense, qu'il n'est pas question, ici d'une « internationale » de l'ordre spirituel, d'une Rome qui soit au-dessus de la compétition irrésistible des nations ; mais, comme chez Lamennais et Lacordaire, en 1830, d'une démocratie chrétienne, seule capable de réaliser la fraternité révolutionnaire *au niveau des masses*. Ce rêve élémentaire s'est évaporé rapidement, et le paysage réel de la terre est réapparu, avec ses plantes, ses fleuves et ses rochers. J'ai noté seulement ces lignes curieuses pour suggérer que si Maurras avait, un moment, pris à son compte la pensée des démocrates-chrétiens, il pouvait facilement la comprendre encore quand il la critiquait dans « *Le dilemme de Marc Sangnier* ».

J'ai une remarque à faire en passant ; Maurras envoie à Barrès, en 1891, quelques lignes d'une lettre de Blondel qui rédigeait, alors, le portrait qu'il fit de Barrès dans « *L'Action* » : « Vous savez à quel travail je m'essaie. Je disais [d'abord] que nul ne me semblait avoir eu un sentiment assez profond des antinomies de l'action : *je ne le dirai plus*. [Cette Ethique est] la plus pénétrante, la plus adéquate à la vie, après celle des ascètes chrétiens » (p. 51).

Cette correspondance curieuse me fait penser, tout à coup, non seulement aux lettres de Mgr Penon (volées à Martigues, par les F.F.I., en 1944), mais à une autre lettre de Maurras à Barrès, qui parlait encore de Blondel, et qui était, il y a deux ans, entre les mains d'Henri Massis ; qu'est-elle devenue ? Plus tardive, datant, je pense, de la guerre de 1914, ou plus tardive encore, elle parlait du problème de *l'universelle souffrance*, qui avait été soulevé par Barrès ; Maurras encourageait Barrès à aller discuter avec Blondel, avec qui, *jadis* (1893, je pense), il avait passé une longue soirée (4). (Je suis sûr de

ce que je dis : Massis m'en a parlé au téléphone, il y a deux ans, employant le mot : « jadis », et ajoutant même : « Rien n'indique si Barrès a fait cette démarche ». Il n'y a donc aucune confusion possible avec les quelques lignes que je viens de citer ci-dessus). Mais, alors, pourquoi a-t-on omis cette lettre ? (En a-t-on omis d'autres ?); j'ose espérer que ce n'est qu'un accident; et que, sans bien comprendre, on n'a pas écarté comme « irreligieux » le point de suture le plus authentique de la religion...

Nous nous approchons d'un autre point délicat; Domenach a bien vu (dernièrement, dans « *Le Monde* ») que, vers 1920, 1922, Barrès commençait à craindre la future étroitesse d'esprit des *disciples* de Maurras : déjà, en 1912, il écrivait : « Vous formez de durs petits esprits qui mépriseront trop profondément les Gautier, les Baudelaire, etc... Vous risquez de mettre hors de nos frontières, chez nos adversaires, des beautés dont on ne voudra pas se priver... Ah ! fils de Mistral, de Dante, de Virgile et d'Homère, vous ne pouvez pas savoir combien j'attache de prix à un certain *Faust*, traduit par Gérard de Nerval, et illustré follement par Delacroix » (p. 496). Mais, 1° Domenach n'a pas vu que ce n'est pas de la violence que Barrès se détachait; il était souvent bien terrible lui-même : « Marquer son défaut mondain, ou mon défaut plébéen », dit-il à propos du député catholique Albert de Mun; « quand il a quitté la tribune il redevient souriant, gracieux, repousse l'éloge, ne veut pas être ému, reprend l'uniforme du cuirassier. Comme s'il quittait le piano ou venait de jouer la comédie de salon. J'aime mieux le monstre Jaurès qui, de retour à sa place, fume encore... » (« *Cahiers* », 1906; ici, p. 488).

2° Domenach n'a pas vu que c'est du « thomisme » de Maritain que Barrès se méfiait en 1922, et que c'est des critiques d'Henri Ghéon contre le « *Jardin sur l'Oronte* » qu'il se plaignait en 1923 (elles entraînèrent une mise à l'index!) : « Ces thomistes ! Je les regarde en fronçant le front. Ils traînent les Muses au baptistère, Maurras ! C'est bien ! *Muses, Baptistère* : de beaux mots ! Mais ils les traînent, les charmantes filles, par

les cheveux! », Octobre 1922; ou encore : « Ai-je démerité pour avoir traduit à ma guise le chant voluptueux et triste que j'ai entendu sur l'Oronte? Je ne poursuivais rien qu'un délice. Dites-moi que vous ne l'aimez pas [il parle à Gaëtan Bernoville, Henri Ghéon, etc.]. Libre à vous, et c'est bien que je vous serve ainsi à vous affirmer contre moi. Mais quoi! Sonner l'alarme, morigéner, vitupérer, c'est insensé » (« *n'importe où hors du monde* »; cité ici p. 607).

Barrès n'aura pas soupçonné le drame de 1926, ni d'autres, plus terribles encore, qui suivirent : la seconde guerre, et son horreur. Il est donc beau de terminer sur l'émotion avec laquelle il avait salué les premiers livres un peu religieux de Maurras. En 1912, à propos de « *La Politique religieuse* » : « Je veux vous dire, sans plus tarder, mon profond plaisir de me plonger dans ces pensées graves et nobles et de participer à notre rigoureuse allégresse... Les adversaires du catholicisme [...] sont habiles, chargés d'expérience, aptes à l'intrigue politique, mais ils sont à un plus bas degré que nous dans la hiérarchie des êtres. Et, dès le premier abord, je vois ce que je pressentais bien, que vous donneriez conscience de leur supériorité aux enfants de la civilisation catholique. J'entends que ce n'est pas le but principal et sur lequel vous marchez directement, mais *c'est là ce que j'aime par-dessus tout : que nous ne défendions pas le catholicisme au nom de la liberté, mais au nom de son excellence...* » (p. 499).

Et en 1913, à propos de « *L'Action française et la religion catholique* » : « J'ai lu et relu aujourd'hui les dernières pages de votre nouveau livre [...]. C'est d'un accent sublime. Que n'ai-je l'esprit libre pour vous donner aussitôt mon témoignage public. Recevez-le du moins, d'homme à homme. Dans le même moment, ce soir, paraît dans la « *Revue des Deux Mondes* », « la Grande Pitié des Eglises de France », où je m'explique, dans une certaine mesure, sur le même problème. Cet accord de nos préoccupations, qui se prouve une fois de plus, me touche vivement; mais *ce qui m'émeut avant tout c'est la hauteur et la noblesse de votre vérité.* Au centre de

l'Eglise, vous vous adressez au Pape; plus avant, plus intimement, je crois qu'il faut encore et ensuite s'adresser au Christ. Mais *si mon regard est orienté, mes paroles ne sont pas formées. Les vôtres sont incomparables. Je vous admire avec la plus grande affection* » (p. 519).

Je conjure M. Domenach de bien vouloir se taire, un instant.



Les adversaires sont si brutaux et si bas qu'ils ne soupçonnent pas qu'une destinée dramatique puisse être la plus haute de toutes.

Trahi par ses collaborateurs (Dimier, Valois), dénoncé par Pie XI et par le comte de Paris, arrêté comme traître à la patrie, desservi par tous ceux qu'il a voulu servir, voici que Maurras dort, silencieux, dans le cimetière de ses grands-parents.

O maître, vous n'êtes pas oublié. Dans cette nation, affaiblie entre deux grands Empires, dans cette Eglise affolée, qui bascule au milieu des hérésies et du vent, vous restez semblable au paysage où vous êtes né, au flot de l'étang, à la pureté de la nuit, à l'invincible éclat de l'aurore. Vous vous laissez aborder par les pauvres gens; ils vous sont restés fidèles. Vous cherchiez la lumière dont le soleil n'est qu'un reflet.

Jean CHAUVY  
prêtre de l'Oratoire

---

(1) Non, maître...

(2) Voir la citation de la « *Mesure de la France* » de Drieu La Rochelle, dans l'Introduction, page LIII.

(3) Allusion à une lettre précédente (n° 284).

(4) Blondel y fait allusion dans ses « *Carnets intimes* » (édition du Cerf).

## Drieu La Rochelle et les femmes

Dans l'œuvre de Drieu et encore plus dans sa vie, la Femme occupa une place de choix. Si l'on peut parler de Drieu La Rochelle et la fatalité du Suicide, peut-être pourrions-nous nous hasarder à parler de Drieu et la fatalité des Femmes. En effet, ne peut-on pas parler de fatalité en évoquant ce long cortège de Femmes qui jalonne son œuvre et occupa sa vie, de Jeanne du « *Journal d'un Délicat* » à Margot, l'héroïne d'« *Une Femme à sa fenêtre* » ? Nul mieux que l'auteur d'« *Histoires Déplaisantes* » et de « *L'Homme couvert de Femmes* » n'a été l'objet de la convoitise des femmes et n'a mieux connu la nature féminine sous ses multiples aspects. Lui qui a toujours été tiraillé entre le Rêve et l'Action, l'Affirmation et la Négation (cf. « *Interrogation* ») a aussi été tiraillé entre l'amour et la haine dans ses rapports avec l'être aimé ou simplement désiré un soir de solitude ; c'est peut-être cela qui a fait de Drieu un « mal-aimé » de sa génération, génération qui en était restée à Chardonne. Le lecteur attentif de Drieu ne peut qu'être frappé par son éternelle quête des femmes, doublée de la poursuite si l'on peut dire fatale de la femme dépravée, opposée à la conquête bien éphémère d'une Alice comme dans « *Gilles* », femme modèle de l'amour, mais mirage vite évanoui.

Les héros de Drieu, de Gilles à Alain du « *Feu follet* » sont ce que l'on pourrait appeler des hommes à Femmes ; il n'est guère que Boutros, le jeune communiste grec qui fasse bande à part dans toute cette lignée des héros de Drieu. Nous verrons d'ailleurs qu'une « *Femme à sa fenêtre* » occupe une place particulière dans l'œuvre du Maître de nos Hussards Bleus et qu'il est son seul roman où l'union de deux êtres laisse présager quelque chose d'heureux.

Mais revenons-en à notre constatation première : les héros de Drieu sont des hommes à Femmes ; ils ont tous, très jeunes, connu des femmes et aimé en elles ce goût de la dépravation si cher à Drieu ; rappelons-nous Gilles et le journaliste de « *Blèche* ». Drieu lui-même avait, très jeune, couru les maisons closes et connu cette joie du plaisir. C'est après son échec à Sciences-Po qu'il avait découvert les prostituées et ce monde à part ; et il reconnaît à ce propos dans « *L'Homme couvert de Femmes* » (1) : « Dès le moment où la femme entra dans ma vie et occupa mon imagination, tout fut bouleversé. Ma ruine avait commencé avec ma puberté ». Etait-ce réellement le plaisir que Drieu recherchait et qu'il fait rechercher à ses héros au travers de ce défilé ininterrompu de femmes ?

« Ce n'était pas le plaisir mais la forme des femmes que je recherchais », écrivait-il dans « *L'Homme couvert de Femmes* ». Tous ses héros aiment les femmes grandes, majestueuses, silencieuses — ces beautés doriques telles Jeanne d' « *Histoires Déplaisantes* » : « Jeanne est construite comme une église : ses jambes se dégagent à gros blocs de la glaise : sur le cintre surbaissé qui les lie, ce sont ensuite les hanches les plus longues et encore l'enlèvement d'un buste ogival, dispos, mobile, multiface, aérien... » (2). N'oublions pas non plus cette description d'une ancienne prostituée, description faite dans le « *Journal d'un Délicat* » : « ...elle était née avec une beauté animale. Ses fesses et ses seins étaient taillés dans l'or vierge, plastique et indissociable. Je passais quelquefois chez elle pour contempler cette monstruosité impeccable » (3). Le goût pour la femme robuste et taillée dans le roc, à l'antipode des goûts de ses contemporains ne cachait-il pas un immense besoin de protection, de dépassement de soi que cependant les personnages n'arrivent pas à réaliser ? A cette recherche obscure, inconsciente même, tant chez Drieu que chez ses héros, nous pourrions trouver une explication au travers des paroles de Gilles : « Elle étalait ce mérite qui chez les filles fascinait Gilles : cette générosité de la viande qui pouvait lui faire croire à la générosité de la vie » (4). Le monde de l'amour semble en demi-teintes, en clair-obscur pour parler un langage de peintre : pas de description de scènes d'amour, simplement des évocations, des allusions, des

ombres, un désir irréalisé. Nulle part, cette heureuse chaleur de « *La Nuit de Tolède* », cet abandon de deux êtres qui s'aiment ; nous en avons simplement une esquisse dans « *Une Femme à sa fenêtre* ». La recherche de la compagne idéale s'accompagne toujours d'une fuite subite et désespérée, d'une volonté de ne pas s'attacher, de ne pas se fixer, d'être un éternel solitaire. « Comment un être peut-il arrêter un autre à jamais ? », s'écriera le héros du « *Journal d'un Délicat* » s'apercevant de l'attachement que Jeanne commence à éprouver pour lui. Il dira plus loin : « Jeanne attend tout de moi ; ce que je lui donne, elle en tire le centuple de sorte que par elle je me multiplie énormément... Comme elle me fatigue ! Pourtant, j'ai de longs moments de détente, de repos auprès d'elle » (5).

Ce désir, cette volonté de fuite devant une femme convoitée, puis désirée, enfin aimée, n'est pas sans rappeler l'éternelle alternance de Drieu face à la vie. On serait tenté de parler chez lui d'une perfection de l'inachevé. La passion a détruit l'amour en quelque sorte. Il y a aussi l'attirance et le dégoût pour la vierge, celle qui est sans expérience et à l'opposé de la femme faite. Relisons l'union de Gilles et Myriam : « ...c'était le mystère, le mystère du monde dans toute sa jeunesse farouche... » (6). Aussitôt après, l'amertume reprend le dessus et nous retrouvons ce goût de la femme dépravée, de la femme faite, selon l'expression chère à Gilles. « Tout cet être était trop pur, trop doux, trop délicat pour lui. Il était habitué à autre chose. Pourquoi préférerait-il les femmes faites ? Pour ne pas avoir à les créer... »

Les échecs successifs, le refus d'attachement, le caractère de débauché butinant de femme en femme, ce n'est au fond que la recherche de l'être idéal, être qui se dérobe, dont il trouve des éléments çà et là. Cependant il ne sait ou n'ose pas aller jusqu'au bout de lui-même et vaincre la non-maîtrise de soi. « Jeanne voudrait que nous nous donnions plus l'un à l'autre, que nous nous donnions enfin l'un à l'autre, qu'ainsi nous nous perdions l'un l'autre » (7).

A cela le héros du « *Journal d'un Délicat* » répond : « Si nous nous donnions l'un l'autre comme le souhaite Jeanne, nous nous perdriions l'un l'autre » (8). Voilà donc une sorte de retour sur soi, un refus d'accomplir les gestes de l'amour



et surtout de voir leur aboutissement. Peut-être est-ce la destinée de ces hommes à femmes, de ces séducteurs nés qui n'ont qu'un regard à échanger, qu'un sourire à esquisser pour avoir dans leur lit toutes les femmes qu'ils désirent ? Pourtant les héros de Drieu ne font aucun effort ; nous sommes loin des héros de Stendhal si friands de stratégie amoureuse et aux antipodes d'un Valmont. Les rôles sont inversés : la femme part en conquête ; Gilles et Alain se laissent faire, blasés qu'ils semblent être par ces entreprises de séduction féminine. Lorsque la Femme-Argent ne se manifeste pas, il reste la prostituée qui satisfera un besoin physique, comblera un vide et apportera un peu de chaleur humaine à tous ces Fabrice manqués. Avant de parler des types de femmes qui hantent les romans de Drieu, il serait temps d'évoquer ce qui fait l'originalité de « *Une Femme à sa fenêtre* » et pourrait nous faire penser que Boutros est un héros de Stendhal, une sorte de Julien Sorel ; nous avons dit, au début de cet article que nous considérons ce roman comme occupant une place particulière dans l'œuvre littéraire de Drieu. Pourquoi cela ?

Peut-être le couple idéal a-t-il été créé au travers des péripéties de ce roman. Pourtant le début est bien banal et les premiers chapitres retracent la vie habituelle des oisifs vivant de politique alimentaire et faisant partie de ce monde diplomatique que Drieu a croqué non sans malice avec une pointe de cynisme. Mais voilà l'inattendu avec l'arrivée impromptue d'un jeune communiste grec traqué par la police et qui se réfugie dans la chambre de la marquise Santorini qui noue et dénoue intrigues dans la haute société d'Athènes. Boutros est le catalyseur dans la société pourrie sur laquelle règne en maître Margot. Boutros est le militant politique convaincu de son idéal, sachant que sa foi révolutionnaire exigera tout de lui et qui est capable d'aller jusqu'au bout. Il ne lésine pas avec la vie et pratique les vertus de l'engagement. Quant à Margot, elle est le modèle de la femme forte moralement qui sait faire marcher un régiment d'hommes mais qui sait aussi aimer. Elle fera tout pour sauver Boutros, tout pour que l'amour jaillisse entre ces deux êtres passionnés. Et l'union parfaite se produit : l'amour jaillit. La passion ne fait plus son travail de destruction habituel. Chacun est

prêt à faire des sacrifices pour l'être aimé. Plus de refus de se donner l'un à l'autre comme dans « *Histoires Déplaisantes* ».

« Ils faisaient l'amour parce que leur âme n'en pouvait plus de besoin de connaissance... En dernier lieu, ils reçurent l'amour avec une tendre vénération, avec fatalisme aussi... » (9). L'espoir que cette étreinte finira bien et ne sera pas un éphémère accouplement qui se serait bien déroulé, nous le retrouvons dans les dernières phrases du roman. « Il y avait entre eux le lien le plus fragile qui puisse lier deux êtres : l'amour, quand il n'est que désir, émerveillement » (10). Et cet hymne au bonheur se termine sur le rêve poursuivi toute sa vie par Drieu et que jamais il ne parvint à atteindre : la transformation d'un amour physique intense et d'une parfaite harmonie sexuelle en amitié, ce qu'il souhaite à Boutros et Margot : « Ils espéraient remplacer ce lien éblouissant par un autre plus terne, le seul qui dure : l'amitié qui enterre l'amour avec des mains pieuses » (11).

Françoise VIDAL.

Dans un prochain article, nous verrons les différents types de femmes que l'on peut trouver dans l'œuvre de Drieu.

---

(1) « *L'Homme couvert de femmes* », 1925.

(2) « *Histoires déplaisantes* », Nouvelle. Chronique de Paris, janvier-février-mars 1944. « *Journal d'un Délicat* », Gallimard.

(3) Id., p.

(4) « *Gilles* ».

(5) « *Journal d'un Délicat* ».

(6) « *Gilles* ». Ed. Roche, p.

(7) « *Journal d'un Délicat* ».

(8) Idem.

(9) Idem.

(10) « *Une Femme à sa fenêtre* ».

(11) Gallimard.

CHAUQUE SEMAINE, LISEZ

---

# RIVAROL

l'hebdomadaire de l'opposition nationale et européenne

en vente partout : 2,50 F

---

**SPECIMEN SUR DEMANDE**

**354, rue Saint-Honoré, Paris (1<sup>er</sup>)**

---

CONNAISSEZ-VOUS

LA BRETAGNE REELLE, tribune libre. 22 - Merdrignac. 24 N<sup>os</sup> : 36 F.

KELTIA, Organe de recherche d'un celtisme moderne, « la revue bretonne d'intérêt européen ». Abt à 6 N<sup>os</sup> : 18 F.

LES CAHIERS B.R. et CAHIERS KELTIA. Abt à 8 N<sup>os</sup> : 24 F.  
Le Mouvement breton : 4 F - Révision Nationalisme breton : 5 F - Galerie bretonne : 6 F - Un héros : J. Benvoar (Saint-Loup) : 5 F - Waffen SS d'Occident : 5 F - Les Origines Celtiques : 5 F - Celtisme et Christianisme : 6 F - L'Exode rural : 5 F - Les Celtes : 4 F - Toute la vérité sur la vie : 6 F - Essai de psychanalyse : 6 F - Des Menhirs aux Soucoupes volantes : 6 F - Spiritualisme athée : 2 F - La Pollution de l'Eau : 4 F - La Pollution atmosphérique : 5 F - Agriculture biologique : 5 F - Druidisme et Nature : 5 F.

# Extrait du catalogue des Editions des Sept Couleurs

68, rue de Vaugirard - Paris (6<sup>e</sup>)

## ACTUALITE

François DUPRAT. — Histoire des SS .....	27,00
B. de VIGNACOURT. — L'Agriculture soviétique de Lé- nine à Brejnev .....	10,50
Pierre FONTAINE. — L'aventure algérienne continue ..	10,50
Pierre FONTAINE. — Où mène le gaullisme? .....	7,50
Robert ANDERS. — L'Afrique australe .....	15,00

## ŒUVRES DE ROBERT BRASILLACH

Poèmes de Fresnes .....	7,50
Lettre à un soldat de la classe 60 .....	7,50
Chénier .....	6,00
Les Quatre Jedis .....	épuisé
Domrémy .....	20,00
Lettres écrites en prison (1944-1945) .....	15,00

## ŒUVRES DE PAUL RASSINIER

Le véritable procès Eichmann .....	18,00
Le Drame des Juifs Européens .....	18,00

## ŒUVRES DE PIERRE FONTAINE

Alerte au pétrole franco-saharien .....	15,00
Le Pétrole du Moyen-Orient et les Trusts .....	15,00
U.R.S.S.-U.S.A. ....	15,00
Abd-el-Krim, origine de la rébellion Nord-Africaine ....	15,00
Enquêtes noires .....	15,00
Les Secrets du Pétrole .....	15,00
L'Aventure du Pétrole Français .....	18,00

## ŒUVRES DE MAURICE BARDECHE

Lettre à François Mauriac .....	9,00
Nuremberg ou la Terre promise (Interdit) .....	
Nuremberg II ou les Faux Monnayeurs .....	15,00
Les Temps Modernes .....	9,00
L'Œuf de Christophe Colomb .....	9,00
Qu'est ce que le fascisme? .....	épuisé
Une lecture de Balzac .....	épuisé
Sparte et les Sudistes .....	15,00

## COLLECTION « DEFENSE DE L'OCCIDENT »

La Jeunesse .....	7,50
La Question noire aux U.S.A. ....	7,50
Crimes de Guerre des Alliés .....	7,50
Drames et problèmes de l'Afrique .....	7,50
L'agression israélienne et ses conséquences .....	7,50
Les Nouveaux Communistes .....	7,50
Le Rideau de fer rouge .....	7,50
La Comédie de la Révolution .....	7,50
Les Fascismes inconnus .....	7,50

Remise 10 % à tous les abonnés de « Défense de l'Occident »  
*Envoi franco contre chèque ou virement à notre compte*

CCP, LES SEPT COULEURS, 218.219 Paris